21

Développement durable et disparités régionales et internationales

1246-1200

Rapport sur le développement durable 2012

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la statistique OFS
Office fédéral du développement territorial ARE
Direction du développement et de la coopération DDC
Office fédéral de l'environnement OFEV

Neuchâtel, 2012

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

0 Bases statistiques et produits généraux

1 Population

2 Espace et environnement

3 Vie active et rémunération du travail

4 Economie nationale

5 Prix

6 Industrie et services

7 Agriculture et sylviculture

8 Energie

9 Construction et logement

10 Tourisme

11 Mobilité et transports

12 Monnaie, banques, assurances

13 Protection sociale

14 Santé

15 Education et science

16 Culture, médias, société de l'information, sport

17 Politique

18 Administration et finances publiques

19 Criminalité et droit pénal

20 Situation économique et sociale de la population

21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Statistique de la Suisse

Rapport sur le développement durable 2012

Rédaction Vincent Willi, Jana Wachtl, André de Montmollin, Anne Boesch, Alizée Sauron (OFS); Nicole North, Stéphanie Schwab, Judith Trageser, Thomas von Stockar, Remo Zandonella (INFRAS)

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2012

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Vincent Willi, OFS, Section Environnement, développement durable, territoire
tél. 032 867 24 44, e-mail: monet@bfs.admin.ch

Auteurs: Vincent Willi, Jana Wachtl, André de Montmollin, Anne Boesch, Alizée Sauron (OFS);
Nicole North, Stéphanie Schwab, Judith Trageser, Thomas von Stockar, Remo Zandonella (INFRAS)

Réalisation: Vincent Willi

Clôture de rédaction: 20.12.2011

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1246-1200

Prix: 20 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Langue du texte original: Allemand et français

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Anetta – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2012
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-21030-7

Table des matières

Introduction 5

Contexte: les 20 ans du développement durable 5

Mandat et but du rapport sur le développement durable 2012 5

Définition du développement durable 5

Mesurer le développement durable 6

Structure du rapport 7

Partie I 9

Synthèse 10

1.1 Conditions de vie 13

1.2 Santé 16

1.3 Cohésion sociale 19

1.4 Collaboration internationale 22

1.5 Formation et culture 27

1.6 Recherche et technologie 31

1.7 Travail 34

1.8 Système économique 37

1.9 Production et consommation 40

1.10 Mobilité et transports 44

1.11 Energie et climat 48

1.12 Ressources naturelles 52

Partie II 57

2.1 Mesurer le développement durable 58

2.2 Que mesurer? 59

2.3 Comment le mesurer? 62

2.4 Quels sont les acteurs et comment ont-ils été impliqués? 65

2.5 Comment le communiquer? 66

2.6 Contexte international 71

2.7 Contexte actuel 71

Bibliographie 73

Glossaire 77

Annexes 85

Les 45 principes du développement durable 87

Introduction

Contexte: les 20 ans du développement durable

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro – aussi connue sous le nom de Sommet de la Terre – fête ses 20 ans en 2012. L'adoption en 1992 de l'*Agenda 21* (programme d'action pour le 21e siècle) avait marqué le début de la mise en œuvre politique du développement durable. Ce concept avait été défini en 1987 dans le Rapport Brundtland: le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (ONU 1987). Le Rapport Brundtland complète cette définition en y ajoutant deux éléments importants: la priorité à accorder aux besoins essentiels des individus (en particulier des plus démunis) et la prise en compte des capacités limitées de l'environnement. La stratégie esquissée en 1992 a été consolidée en 2002 lors du Sommet «Rio+10» de Johannesburg sous la forme d'un plan de mise en œuvre et d'une déclaration. En 2002, le lien entre mondialisation et développement durable a également été souligné et les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies ont été intégrés dans les objectifs du développement durable. Une nouvelle conférence mondiale sur le développement durable aura lieu en 2012 à Rio de Janeiro («Rio+20»). Elle sera l'occasion de dresser un bilan de ce qui s'est fait depuis 1992. Deux thèmes clés y seront traités: l'«économie verte dans le contexte du développement durable et de la réduction de la pauvreté» et le «cadre institutionnel du développement durable».

En adoptant l'Agenda 21 et la Déclaration de Rio en 1992, la Suisse s'est engagée en faveur du développement durable. Sur le plan politique, cet engagement s'est traduit à partir de 1997 dans la «Stratégie pour le développement durable» du Conseil fédéral, une stratégie qui est depuis régulièrement renouvelée. La version actuelle contient un plan d'action pour la législature 2012–2015. Le développement durable est aussi inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1999 (art. 2 et 73): «Elle [la Confédération suisse] favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays»[1].

Mandat et but du rapport sur le développement durable 2012

Le présent rapport statistique a été établi sur mandat de l'Office fédéral de la statistique, de l'Office fédéral du développement territorial, de l'Office fédéral de l'environnement et de la Direction du développement et de la coopération. Il donne un aperçu, à l'occasion de «Rio+20», des évolutions enregistrées au cours des vingt dernières années en Suisse en matière de développement durable[2], à l'aide du système suisse d'indicateurs de développement durable. Il présente dans le même temps le système de monitoring mis en place par la Suisse comme exemple de bonne pratique pour mesurer le développement durable.

Définition du développement durable

La Suisse se fonde sur un concept du développement durable incluant les trois objectifs qualitatifs de solidarité sociale, de responsabilité écologique et d'efficacité économique, tel qu'il est décrit dans le Rapport Brundtland. Aucun de ces objectifs écologiques, économiques ou sociaux n'est prioritaire par rapport aux autres. Cela signifie que la réalisation de chacun d'eux ne doit pas se faire à long terme au détriment des autres.

[1] RS 101, Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, art. 2

[2] En tenant compte des trois dimensions et des aspects spatiaux et temporels (figure 1)

La figure 1 représente les défis du développement durable découlant de la définition Brundtland et des trois objectifs qualitatifs:

- assurer la *qualité de vie* des générations présentes (couverture des besoins «maintenant», «ici» et «ailleurs» dans le monde),
- préserver les ressources pour les générations futures (maintien du capital pour «demain»),
- tenir compte de l'équité[3] intragénérationnelle et intergénérationnelle (entre «ici» et «ailleurs» et entre «maintenant» et «demain»).

Mesurer le développement durable

Pour pouvoir observer le développement durable, il faut un instrument de mesure. L'importance d'un monitoring du développement durable avait déjà été reconnue lors de la Conférence de Rio de 1992. Le chapitre 40 de l'Agenda 21 préconisait l'élaboration d'un système d'indicateurs pertinents et coordonnés au niveau international, qui permettent d'évaluer les progrès réalisés en la matière. La Stratégie pour le développement durable 2002 du Conseil fédéral suisse prévoyait aussi dans le plan d'action une mesure qui soulignait la nécessité de

Les défis du développement durable **Figure 1**

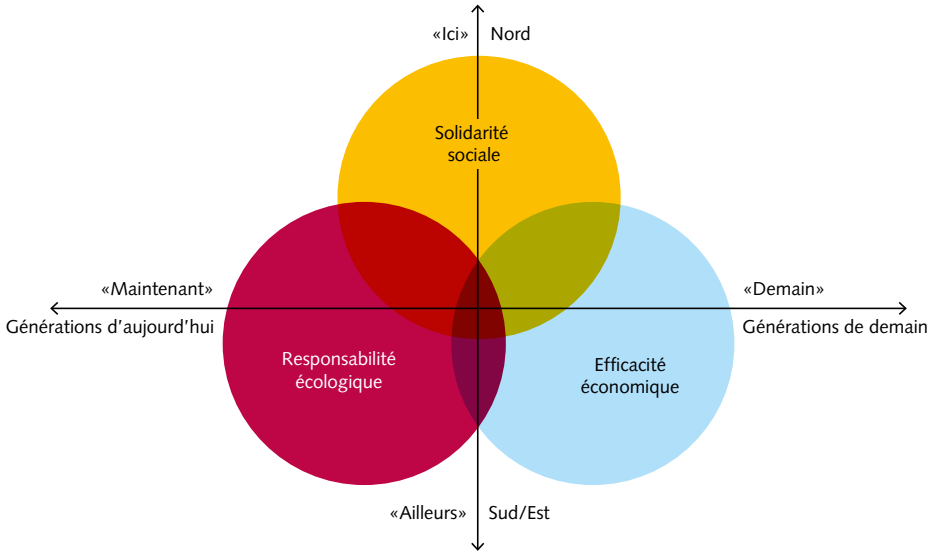

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[3] L'équité est un terme connoté culturellement, qui laisse une marge d'interprétation considérable; celle-ci dépend des valeurs morales d'une société et peut varier d'une région à l'autre. Contrairement à l'égalité qui se définit clairement, il n'est pas possible de fixer des objectifs d'équité communément admis. (Voir à ce sujet: OFS/OFEFP/ARE 2003, p. 13ff)

disposer d'un système de mesure basé sur des indicateurs. Cette exigence a été remplie: depuis 2003, le système d'indicateurs MONET[4] (Monitoring der Nachhaltigen Entwicklung ou monitoring du développement durable) décrit la situation de la Suisse dans le domaine du développement durable en considérant les trois objectifs qualitatifs évoqués plus haut et les aspects temporels («maintenant» et «demain») et spatiaux («ici» et «ailleurs») (figure 1). Chacun des quelque 75 indicateurs illustre une autre facette du développement durable et apporte une touche au tableau général de la situation en Suisse. Grâce à l'utilisation d'une typologie des indicateurs, chaque facette est mesurée selon une méthode bien définie. La combinaison de plusieurs de ces facettes permet d'énoncer un avis plus équilibré sur une question ou un thème donnés que ne le ferait un seul indicateur. L'exemple qui suit illustre l'application de cette typologie au thème de la formation. Le capital humain, comme ressource pour les générations futures («demain») est décrit à l'aide de l'indicateur «Compétences en lecture des jeunes de 15 ans». La répartition de ce capital au sein des générations présentes («maintenant») est mesurée à l'aide de l'indicateur «Compétences en lecture des jeunes de 15 ans selon le contexte socio-économique», tandis que l'indicateur de flux «Participation aux cours de formation continue» est considéré comme contribution (investissement) au capital humain.

Le système d'indicateurs se fonde sur une méthode clairement définie, qui se compose d'un référentiel, de la typologie susmentionnée et d'un ensemble de critères et de règles du jeu pour la sélection des indicateurs. Il a été mis au point avec le concours d'une centaine de spécialistes de l'administration fédérale, des sciences, des régions, des villes et de la société civile (→ chapitre 2.4).

Structure du rapport

Le présent rapport comprend deux parties. La première présente le développement durable en Suisse au cours des 20 dernières années: quelles évolutions observe-t-on depuis Rio 1992? D'après les indicateurs, sommes-nous sur la voie de la durabilité? Une synthèse, au début de la partie I, donne un aperçu des évolutions visées et observées. Elle se subdivise elle-même selon les quatre questions fondamentales du développement durable (→ chapitre 2.5):

- Quelle est notre qualité de vie aujourd'hui (couverture des besoins)?
- Comment les ressources sont-elles réparties (équité)?
- Que laisserons-nous à nos enfants (préservation du capital)?
- Notre utilisation des ressources est-elle rationnelle (découplage)?

Ces questions servent également de fil rouge à l'analyse qui suit. Les indicateurs étudiés ont été sélectionnés pour leur capacité à apporter une réponse ou un élément de réponse à ces questions. L'analyse est structurée selon les douze thèmes du développement durable (→ chapitre 2.5).

La partie II décrit les aspects méthodologiques du système d'indicateurs MONET, ainsi que les progrès et développements du système comme exemple de «good practice» ou bonne pratique de la Suisse dans la mesure du développement durable.

Un référentiel clairement défini du système d'indicateurs permet de déterminer si les indicateurs de la partie I évoluent ou non dans le sens de la durabilité. Cette évolution est représentée à l'aide de symboles. L'évolution de chaque indicateur est comparée aux 45 principes du développement durable (→ Annexes) et aux défis de la stratégie du Conseil fédéral en la matière[5]. Les principes donnent sous forme d'exigences concrètes la direction à suivre. Ils se basent sur la définition du développement durable et ses trois objectifs qualitatifs (figure 1) et sur des documents de référence de l'administration fédérale suisse[6] (Berger-Schmitt, Noll 2000). Est considérée la période qui va de 1992 – donc du premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro – à la mesure la plus récente. La période en question est mise en évidence dans les graphiques (→ chapitre 2.5).

[4] MONET est un projet commun à l'Office fédéral de la statistique (OFS), à l'Office fédéral du développement territorial (ARE), à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et à la Direction du développement et de la coopération (DDC).

[5] Conseil fédéral 2012: Stratégie pour le développement durable 2012–15

[6] DETEC 1999: Departementsstrategie UVEK. Berne; Rat für Nachhaltige Entwicklung/Arbeitsgruppe Indikatoren/Kriterien, Stellungnahme zum Bericht «Indikatoren der Nachhaltigkeit» von BFS und BUWAL. Berne 1999 (non publié)

Chacun des douze thèmes fait l'objet d'un commentaire d'un paragraphe, qui décrit son lien avec le développement durable compte tenu des principes associés à ce dernier. Les notions qui sont définies dans le glossaire sont écrites en italique. Chaque chapitre se termine sur un tableau synoptique.

Pour pouvoir faire une large analyse du développement durable dans le cadre du présent rapport, tous les autres indicateurs du système MONET (tous les graphiques sont représentés), ainsi que d'autres sources d'information, ont été utilisés en plus des indicateurs analysés dans les 12 chapitres de la partie I. Les informations complémentaires aident à décrire l'évolution observée. Il s'agit de rapports ou d'analyses de la situation en Suisse, ainsi que de statistiques et d'indicateurs pertinents pour le développement durable.

Le système de monitoring du développement durable ne repose pas sur des liens de causalité. Il ne permet donc pas de tirer de conclusion quant aux interactions entre les indicateurs. Il a par contre été fait usage de renvois dans le texte à des indicateurs ou à des informations statistiques susceptibles d'apporter des informations ou un éclairage complémentaires.

Partie I

La Suisse est-elle sur le chemin du développement durable? Analyse des évolutions observées depuis Rio 1992

Cette première partie du rapport présente les principales évolutions observées en Suisse groupées selon douze thèmes du développement durable. Cette analyse statistique, fondée sur une palette d'indicateurs escortés par des informations complémentaires, illustre une partie des nombreuses facettes et évolutions souvent contradictoires du développement durable. Pour ces raisons, elle ne permet pas de déterminer de manière univoque si la Suisse est sur le chemin du développement durable.

Synthèse

Le développement durable se définit comme un développement qui répond aux besoins du présent («maintenant», «ici» et «ailleurs»), sans mettre en péril la capacité des générations futures de répondre aux leurs («demain», «ici» et «ailleurs»). Sommes-nous sur la voie du développement durable? Quelles évolutions pouvons-nous observer depuis les Accords de Rio en 1992? Les indicateurs du système MONET, correspondant aux quatre questions fondamentales du développement durable et triés en fonction de la qualification de leur évolution, apportent une réponse globale et synthétique à ce questionnement. Ces indicateurs, répartis dans tous les chapitres de la partie I, offrent ainsi une vue transversale du développement durable.

Explications

Les quatre questions découlent des processus essentiels du développement durable qui sont expliqués au chapitre 2.5 «Comment communiquer?».
Chaque indicateur du système MONET est escorté de trois symboles (voir tableau ci-dessous). Le premier décrit l'évolution visée selon les objectifs du développement durable. Ces objectifs sont des principes du développement durable, des défis de la Stratégie du Conseil fédéral ou des objectifs chiffrés et datés. Le deuxième décrit l'évolution observée à partir de la tendance calculée sur la période analysée, en règle générale depuis 1992 (année des Accords de Rio), ou depuis la date du premier relevé si celui-ci est postérieur à 1992, jusqu'à la dernière valeur disponible. Le troisième découle de la comparaison des deux premiers et permet de qualifier l'évolution observée. Cette dernière est positive si elle correspond à l'évolution visée, négative dans le cas contraire ou indifférente lorsqu'elle se trouve entre +3% et -3% de variation. Ce type de présentation des indicateurs a pour but d'offrir une vue synthétique de chaque indicateur. Elle permet également de présenter des groupes d'indicateurs de manière synoptique. La méthode est décrite en détail au chapitre 2.5 «Comment communiquer?».

Symboles illustrant les évolutions visées		
↗ Augmentation	↘ Diminution	→ Stabilisation
Symboles illustrant les évolutions observées		
↗ Augmentation	↘ Diminution	→ Pas de modification notable (évolution observée inférieure à 3% et supérieure à -3%)

Symboles qualifiant l'évolution observée en fonction de l'évolution visée

✓ Positif (vers la durabilité: évolution observée = évolution visée, par ex. ↗ ↗ ou ↘ ↘)

✗ Négatif (contraire à la durabilité: évolution observée ≠ évolution visée, par ex. ↗ ↘ ou ↘ ↗)

≈ Indifférent (pas de modification notable, par ex. → ↗ ou → ↘)

Satisfaction des besoins – Quelle est notre qualité de vie aujourd'hui?

	Evolution visée	Evolution observée	Qualification	Chapitre dans lequel figure l'indicateur
Taux de suicide	↘	↘	✓	1.1
Espérance de vie en bonne santé	↗	↗	✓	1.2
Bien-être psychique	↗	↗	✓	1.2
Attitude favorable à la santé: activité physique	↗	↗	✓	1.2
Revenu disponible équivalent	↗	→	≈	1.1
Satisfaction dans la vie	↗	→	≈	1.1
Délits violents	↘	↗	✗	1.1
Coûts du logement	↘	↗	✗	1.1
Surcharge pondérale	↘	↗	✗	1.2
Taux de chômage au sens du BIT	↘	↗	✗	1.7
Personnes exposées au bruit	↘	↗	✗	1.10

Solidarité – Comment les ressources sont-elles réparties?

	Evolution visée	Evolution observée	Qualification	Chapitre dans lequel figure l'indicateur
Proportion de femmes au Conseil national	↗	↗	✓	1.3
Part des étrangers dans les jeunes quittant prématurément l'école	↘	↘	✓	1.3
Disparités des compétences en lecture selon le contexte socio-économique	↘	↘	✓	1.3
Aide publique au développement	↗	↗	✓	1.4
Fonds envoyés par des migrants	↗	↗	✓	1.4
Investissements directs dans les pays en développement	↗	↗	✓	1.4
Importations en franchise des pays en développement	↗	↗	✓	1.4
Disparités salariales selon le sexe	↘	↘	✓	1.7
Part des femmes dans l'ensemble des personnes exerçant des fonctions dirigeantes	↗	↗	✓	1.7
Inégalité de la répartition des revenus	↘	→	≈	1.3
Aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés	↗	→	≈	1.4
Commerce équitable	↗	→	≈	1.9
Disparités dans l'utilisation d'internet	↘	↗	✗	1.5
Taux de chômage des jeunes au sens du BIT	↘	↗	✗	1.7
Dépendance énergétique	↘	↗	✗	1.11
Empreinte écologique	↘	↗	✗	1.12

Découplage – Notre utilisation des ressources est-elle rationelle?

	Evolution visée	Evolution observée	Qualification	Chapitre dans lequel figure l'indicateur
Productivité du travail	↗	↗	✓	1.8
Intensité matérielle	↘	↘	✓	1.9
Taux de récupération des déchets	↗	↗	✓	1.9
Consommation de produits bio	↗	↗	✓	1.9
Part des transports publics dans le transport de personnes	↗	↗	✓	1.10
Intensité de CO_2 du trafic individuel motorisé	↘	↘	✓	1.10
Intensité énergétique	↘	↘	✓	1.11
Intensité de CO_2	↘	↘	✓	1.11
Energie renouvelable	↗	↗	✓	1.11
Morcellement du paysage	↘	→	≈	1.12
Intensité du transport de marchandises	↘	↗	✗	1.10
Part du rail dans le transport de marchandises	↗	↘	✗	1.10
Surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant	→	↗	✗	1.12

Préservation du capital – Que laisserons-nous à nos enfants?

	Evolution visée	Evolution observée	Qualification	Chapitre dans lequel figure l'indicateur
Compétences en lecture des jeunes de 15 ans	↗	↗	✓	1.5
Ressources humaines en science et technologie	↗	↗	✓	1.6
Demandes de brevets déposées	↗	↗	✓	1.6
Dépenses affectées à la recherche et au développement	↗	↗	✓	1.6
Part des investissements dans le PIB	↗	↗	✓	1.8
Consommation finale d'énergie par personne	↘	↘	✓	1.11
Concentration de phosphore dans les lacs	↘	↘	✓	1.12
Concentration de particules fines	↘	↘	✓	1.12
Concentration d'ozone	↘	↘	✓	1.12
Qualité écologique de la forêt	↗	↗	✓	1.12
Population d'oiseaux nicheurs	↗	↗	✓	1.12
Participation aux cours de formation continue	↗	→	≈	1.5
Dette publique	↘	→	≈	1.8
Consommation finale d'énergie pour les transports	↘	→	≈	1.10
Emissions de gaz à effet de serre	↘	→	≈	1.11
Emissions de CO_2	↘	→	≈	1.11
Travail bénévole	↗	↘	✗	1.3
Jeunes quittant prématurément l'école	↘	↗	✗	1.5
Déchets urbains	↘	↗	✗	1.9
Ensemble des besoins matériels	↘	↗	✗	1.9
Empreinte matérielle des importations	↘	↗	✗	1.9
Atterrissages et décollages	↘	↗	✗	1.10
Surfaces d'habitat et d'infrastructure	→	↗	✗	1.12

1.1 Conditions de vie

La Suisse bénéficie de bonnes conditions de vie, que ce soit dans l'ensemble du pays ou en comparaison avec l'étranger. Le revenu disponible de ses habitants n'a toutefois pas varié ces dernières années et 15% de la population sont exposés au *risque de pauvreté.* Le niveau élevé de satisfaction dans la vie est resté lui aussi inchangé. Les condamnations pour délits violents graves sont en augmentation.

Selon un des principes du développement durable, chaque individu a le droit de vivre dans la dignité. Cela signifie notamment que ses besoins essentiels, tels que la sécurité, le logement et l'alimentation, doivent être couverts. Il doit en outre disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour satisfaire des besoins matériels et immatériels (tels que la satisfaction et le bonheur).

Le revenu d'équivalence disponible n'a pas varié de manière significative

La couverture des besoins essentiels matériels, importante pour le développement durable, suppose un revenu suffisant. Le *revenu disponible* mensuel moyen par personne, aux prix de 2008 (*revenu d'équivalence*) n'a pas varié. Il s'élevait à 4152 francs en 2008 (G 1.1). Du point de vue du développement durable, la répartition des revenus (→ chapitre Cohésion sociale) joue aussi un rôle important: en 2009, près de 15% de la population vivant en Suisse étaient exposés au risque de pauvreté (OFS 2010a).

Niveau élevé de satisfaction dans la vie

La satisfaction et le bonheur sont des besoins essentiels immatériels importants dans une optique de développement durable. Dans l'ensemble, la population suisse fait état d'un niveau élevé de satisfaction: en 2010, 75% des personnes de 16 ans et plus se disaient très satisfaites de leur vie en général (G 1.2). Si l'on ventile les résultats selon la nationalité, on constate que 78% des Suissesses et des Suisses affichent un haut degré de satisfaction, contre 66% de la population résidante de nationalité étrangère. On retrouve un haut degré de satisfaction chez 82% des 16 à 17 ans et 81% des personnes de 65 ans et plus. Considéré selon le niveau de formation, le degré de satisfaction est très bon chez 72% des adultes ayant achevé la scolarité obligatoire et chez 78% des adultes titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. La satisfaction dans la vie peut aussi être différenciée par groupe de revenu: 66% des personnes ayant un revenu inférieur à 32'134 francs sont très satisfaites contre 82% de celles disposant d'un revenu supérieur à 70'906 francs. Dans les catégories de revenu intermédiaires, les personnes très satisfaites sont d'autant plus nombreuses que leur revenu est élevé. Le pourcentage de personnes très satisfaites est peu élevé (41%) parmi les chômeurs (au sens du BIT)[7].

Hausse du nombre des condamnations pour délits violents graves

La sécurité physique de l'individu fait partie de ses besoins essentiels. Durant la période analysée[8], les *condamnations* pour délit violent grave consommé (selon l'année de jugement) ont augmenté de 51% (G 1.3). Les 227 condamnations de ce type prononcées en 2009 se répartissaient ainsi: 39,6% pour viol, 28,2% pour lésion corporelle grave, 21,6% pour homicide et 10,6% pour brigandage violent et prise d'otage[9]. L'augmentation du nombre des condamnations peut refléter l'évolution du nombre des délits violents. Elle peut toutefois aussi s'expliquer par des modifications de la loi (la violence domestique, par exemple, constitue une infraction poursuivie d'office depuis 2004) et par l'attitude des victimes, dont la propension à porter plainte peut s'être accrue par suite d'une plus grande sensibilisation dans ce domaine.

[7] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 20 - Situation économique et sociale de la population >> Niveau de vie, situation sociale et pauvreté

[8] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau qui figure à la fin de ce chapitre

[9] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 19 - Criminalité, droit pénal

De bonnes conditions de vie en comparaison avec l'étranger

En comparaison internationale, la population de la Suisse bénéficie de bonnes conditions de vie si l'on considère son revenu et sa satisfaction dans la vie. Dans le classement des pays de l'OCDE en fonction du revenu disponible, la Suisse se classe dans la tranche supérieure. La part de personnes exposées au risque de pauvreté en Suisse (taux de risque de pauvreté) se situait en 2010 légèrement en dessous de la moyenne de l'*UE-27*[10]. En 2010, 8,1% de la population de l'UE-27 souffraient de *privation matérielle* importante, contre 1,7% en Suisse (*UE-15:* 5,2%)[11]. Pour ce qui est de la satisfaction dans la vie, la Suisse arrivait au cinquième rang des pays de l'OCDE en 2006 (derrière le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et la Norvège). Dans la majorité des pays de l'OCDE, toutefois, la satisfaction a plus augmenté entre 2000 et 2006 qu'en Suisse (OCDE 2009). Pour ce qui est de la sécurité physique, les possibilités de comparaison avec l'étranger sont limitées, la législation et la jurisprudence sur lesquelles se basent les statistiques n'étant pas comparables.

Revenu disponible équivalent
Revenu disponible équivalent aux prix de 2008 (moyenne) **G 1.1**

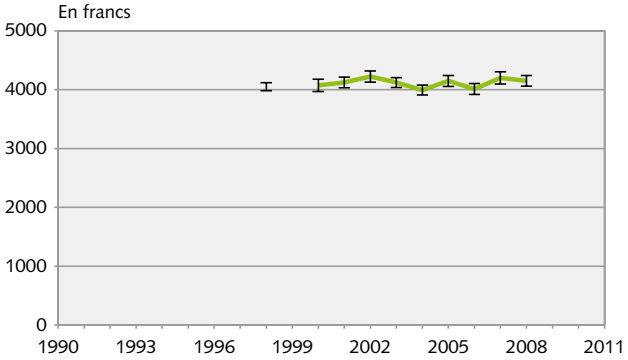

Source: Office fédéral de la statistique, Enquête sur le budget des ménages © *OFS*

Satisfaction dans la vie
Part de la population de 16 ans et plus ayant un degré de satisfaction élevé **G 1.2**

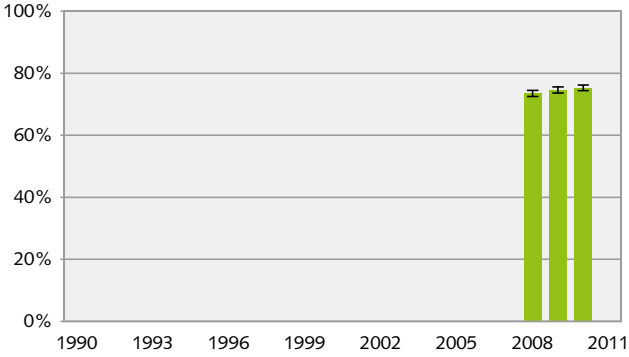

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Infractions de violence
Condamnations pour infractions consommées (homicides, lésions corporelles graves, viols, brigandages violents et prises d'otages) **G 1.3**

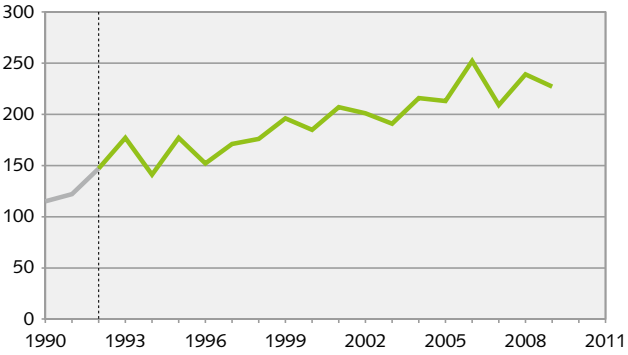

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Coûts du logement
Part des coûts du logement (charges incl.) dans le revenu disponible des ménages les plus pauvres (quintile inférieur des revenus) **G 1.4**

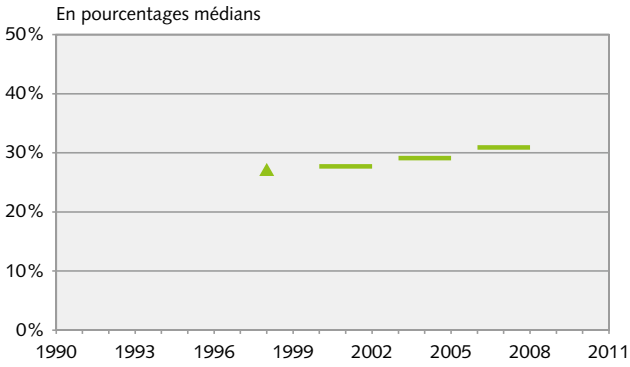

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

[10] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdsc230

[11] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdsc270

Taux de suicide
Décès par suicide pour 100'000 habitants **G 1.5**

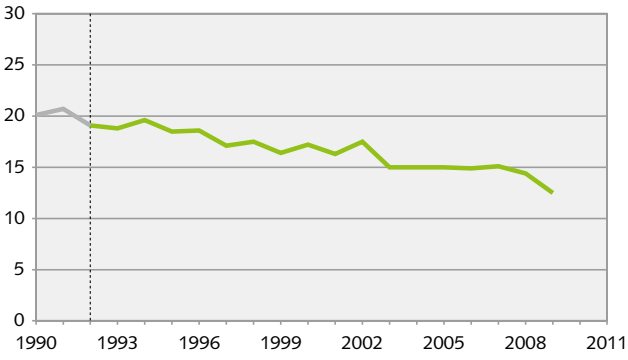

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

T 1.1 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 1.1	↗	2a/2c SDD N°4	2000–2002 2006–2008	-0,5%	→	≈	
G 1.2	↗	3a	2008 2010	+2,6%	→	≈	
G 1.3	↘	2a/2b SDD N°5	1991–1993 2007–2009	+51,3%	↗	✗	
G 1.4	↘	2c/4b	1998 2006/08	+13,6%	↗	✗	
G 1.5	↘	2b/3b	1991–1993 2007–2009	-28,3%	↘	✓	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.2 Santé

L'espérance de vie en bonne santé ne cesse de s'accroître. Elle est plus élevée en Suisse que dans les autres pays européens. Les facteurs de risque pour la santé, tels que la surcharge ondérale, sont toutefois en augmentation. L'état de santé est aussi influencé par des facteurs socio-économiques, par exemple la formation et le revenu.

L'état de santé des individus influe grandement sur leur qualité de vie. C'est aussi un important facteur d'efficacité économique. La protection et la promotion de la santé de tous les groupes sociaux sont donc prioritaires pour le développement durable. Par santé, on entend aussi bien la santé physique que la santé mentale.

L'espérance de vie en bonne santé s'accroît

La bonne santé physique des individus est importante pour le développement durable. L'*espérance de vie* en bonne santé renseigne sur l'état de santé général de la population et sur le nombre d'années qu'elle peut espérer vivre en bonne santé, ajoutant ainsi la dimension de *qualité de vie* aux années vécues. En Suisse, l'espérance de vie en bonne santé a progressé depuis 1992 (G 2.1). Après avoir été un peu plus faible, celle des hommes a presque rejoint celle des femmes si bien que les garçons nés en 2007 pouvaient espérer vivre presque aussi longtemps en bonne santé que les filles. L'espérance de vie en bonne santé augmente plus que l'espérance de vie en général[12]. Cette évolution est due à l'amélioration de la santé et des conditions sociales et économiques, en particulier des personnes à la retraite. Elle est aussi due aux progrès de la médecine, notamment dans le traitement des maladies chroniques et la réadaptation.

Si la population suisse peut compter bénéficier d'une espérance de vie en bonne santé toujours plus longue, elle doit aussi en assumer les coûts. Depuis 1992, on observe ainsi une hausse des dépenses de santé par rapport au *produit intérieur brut* (PIB) (G 2.2).

Augmentation du nombre de personnes en surpoids

La promotion de la santé est un enjeu majeur du développement durable. Même si l'espérance de vie en bonne santé tend à augmenter, certains facteurs, tels que les habitudes alimentaires et le mode de vie, peuvent aussi compromettre la santé. La surcharge pondérale est considérée comme le signe d'un manque d'activité physique ou d'une alimentation déséquilibrée, facteurs favorisés par les transformations sociales et les nouvelles conditions de travail. La surcharge pondérale est à l'origine de maladies chroniques et accroît le risque de troubles du métabolisme (par ex., *diabète de type 2*) ou de maladies cardio-vasculaires.

La part de la population suisse de 15 ans et plus présentant une surcharge pondérale (*Indice de masse corporelle (IMC)* égale ou supérieure à 25) a augmenté de 23% depuis 1992. A noter que la progression a ralenti ces dix dernières années (G 2.3), en partie parce que les personnes vivant en Suisse pratiquent en moyenne à nouveau un peu plus d'activité physique depuis 1997 (G 2.4). Le surpoids est plus fréquent chez les personnes d'un certain âge que chez les jeunes, et chez les hommes que chez les femmes. En 2007, la surcharge pondérale concernait près de la moitié des hommes et à peine un tiers des femmes (OFS 2010b). Les facteurs socio-économiques jouent aussi un rôle important. Les personnes ayant seulement accompli la scolarité obligatoire sont proportionnellement plus nombreuses à présenter une surcharge pondérale que celles ayant suivi une formation tertiaire[13].

[12] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 1 - Population >> Evolution démographique

[13] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 14 - Santé >> Santé de la population >> Facteurs influant sur la santé

La population suisse vit plus longtemps en bonne santé que la population des autres pays européens

En 2008, les femmes et les hommes suisses en bonne santé affichaient une espérance de vie supérieure à celle enregistrée en moyenne dans l'*UE-27*. Dans les Etats membres de l'Union européenne, comme en Suisse, l'espérance de vie en bonne santé augmente. La Suisse compte moins de personnes en surpoids que la moyenne européenne (47%)[14]. Ses dépenses de santé sont relativement élevées: elles représentaient 11,4% du PIB en 2009, ce qui la plaçait au sixième rang des pays de l'OCDE, avec le Canada. Pour ce qui est des dépenses de santé par personne, la Suisse arrivait en troisième position en 2009 après les Etats-Unis et la Norvège[15].

Espérance de vie en bonne santé
Espérance de vie à la naissance **G 2.1**

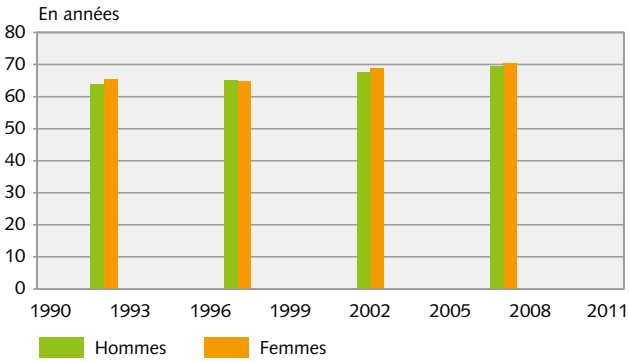

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Coûts du système de santé
Part dans le produit intérieur brut **G 2.2**

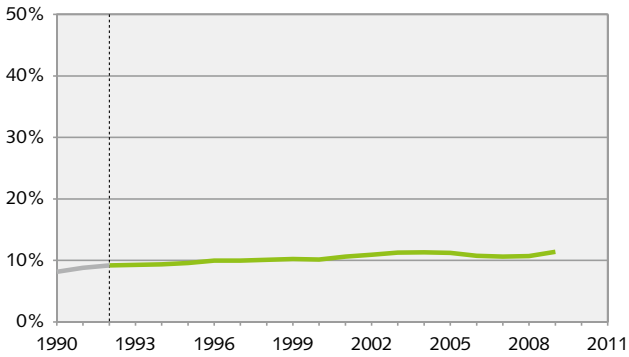

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Surcharge pondérale
Part de la population de 15 ans et plus avec une surcharge pondérale (IMC 25 ou plus) **G 2.3**

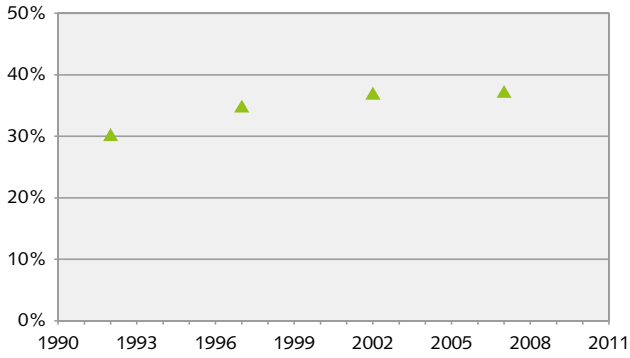

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Attitude favorable à la santé: activité physique
Part des personnes pratiquant au moins une fois par semaine pendant leurs loisirs une activité physique qui les fait transpirer **G 2.4**

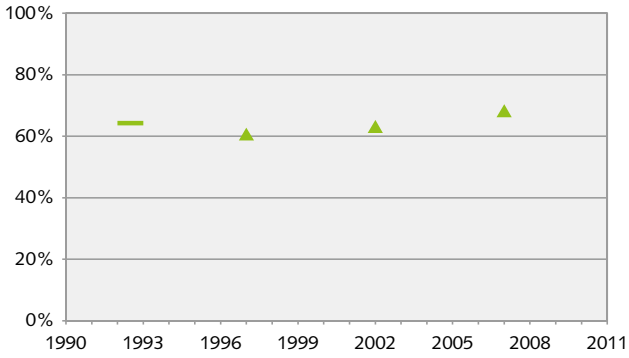

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

[14] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: hlth_ls_bmia

[15] OECD.StatExtracts: http://stats.oecd.org >> Santé >> Dépenses de santé et financement

Bien-être psychique
Part de la population résidante de 15 ans et plus ayant un équilibre psychique «bon» **G 2.5**

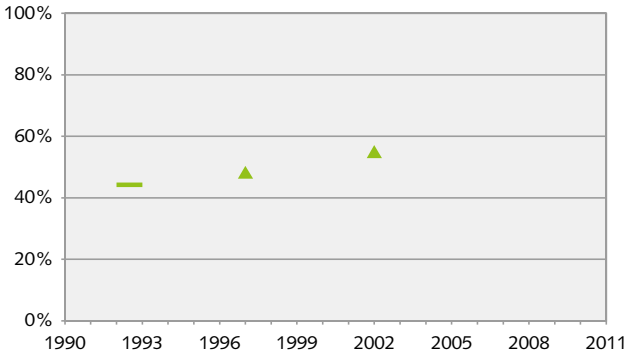

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

T 1.2 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 2.1	↗	2b SDD N°7	1992 2007	F: +7,7% H: +8,6%	↗	✓	Synthèse des évolutions observées des femmes (F) et des hommes (H)[c]
G 2.2	→	SDD N°7	1991–1993 2007–2009	+20,1%	↗	✗	
G 2.3	↘	2b SDD N°7	1992 2007	+23,1%	↗	✗	
G 2.4	↗	2b SDD N°7	1992/93 2007	+6,2%	↗	✓	
G 2.5	↗	2b/3a SDD N°7	1992/93 2002	+24,4%	↗	✓	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.
[c] La variation de chaque variable est synthétisée à l'aide d'une valeur unique (-1 pour une évolution négative, 0 pour une évolution indifférente sans modification notable, +1 pour une évolution positive). Ces valeurs sont ensuite additionnées et le résultat détermine l'évolution générale pour cet indicateur.

1.3 Cohésion sociale

La répartition des revenus évolue très peu. L'égalité des sexes progresse. Les femmes s'engagent davantage en politique de nos jours, mais restent encore sous-représentées à presque tous les échelons politiques. Dans le domaine de la formation, tous les groupes de population ne bénéficient pas de l'égalité des chances ni des mêmes conditions d'intégration sociale.

La solidarité au sein d'une société est une condition fondamentale pour que celle-ci fonctionne. Dans une perspective de développement durable, la promotion de la cohésion sociale et de la participation de tous les groupes sociaux et de toutes les régions à la vie économique, politique et sociale revêt donc une importance particulière. Le principe d'égalité des droits et des chances est à cet égard déterminant.

L'inégalité dans la répartition des revenus persiste

Une répartition équitable des ressources[16], telles que le revenu, est une exigence majeure du développement durable. Depuis 2000, la répartition du revenu d'équivalence disponible, mesurée par le rapport entre la moyenne des revenus d'équivalence des 20% les plus riches de la population et la moyenne des revenus d'équivalence des 20% les plus pauvres, est restée inchangée[17]. En 2008, les 20% les plus riches gagnaient 4,3 fois plus que les 20% les plus pauvres (G 3.1). Ce rapport ne montre pas les inégalités qui existent éventuellement parmi les trois cinquièmes de la population qui gagnent plus que les 20% les plus pauvres, mais moins que les 20% les plus riches, ni parmi ces deux dernières catégories de la population.

La part des femmes au Conseil national augmente

Expression de l'égalité des droits et des chances, l'égalité des sexes est aussi une exigence majeure du développement durable. La part des femmes siégeant dans les parlements montre dans quelle mesure la société est prête à appliquer cette égalité. En Suisse, les femmes ont le droit de vote et sont éligibles au plan fédéral depuis 1971. Leur part au *Conseil national* n'a cessé de progresser entre 1991 et 2007, passant de près de 18% à presque 30%, niveau auquel elle s'est maintenue aux dernières élections de 2011 (G 3.2). La plus forte progression avait été enregistrée lors des élections de 1995 et de 2007. Ce renforcement de la présence des femmes au Conseil national est le signe d'une plus grande participation des femmes à la vie politique de manière générale. Depuis 1995, les femmes représentent environ un tiers des candidats sur les listes électorales (Seitz 2008). La probabilité statistique d'être élu reste plus élevée pour les hommes que pour les femmes.

Des inégalités persistent dans le domaine de la formation

Un système de formation durable suppose que tous les groupes sociaux bénéficient de l'égalité des chances en matière de formation. Les enfants et les jeunes dont les conditions d'apprentissage sont moins favorables doivent avoir les mêmes chances d'acquérir une formation que les autres. Le statut socio-économique ou l'origine d'une personne peuvent toutefois augmenter ou au contraire compromettre ses chances. Depuis la première étude PISA (Program for International Student Assessment) en 2000, les écarts observés entre les compétences en lecture des jeunes selon le statut socio-économique de leurs parents (G 3.3) se sont légèrement comblés. Des différences subsistent toutefois: en 2009, 93% des jeunes de 15 ans dont les parents appartiennent à la catégorie socio-économique la plus élevée avaient de bonnes compétences en lecture, contre 71% de ceux dont les parents font partie de la catégorie socio-économique la plus basse.

La proportion des jeunes de 18 à 24 ans sans formation post-obligatoire oscille entre 6% et 10% depuis 1996. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), les associations patronales, les syndicats et la Confédération se sont fixé pour objectif d'abaisser la part des personnes de 25 ans ayant seulement achevé la scolarité obligatoire à moins de 5% d'ici à 2020 (G 5.6 chapitre 1.5). De grandes différences subsistent entre les jeunes de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère (G 3.4). La part des jeunes de nationalité étrangère qui quittent prématurément l'école

[16] Voir note nº 3, page 6

[17] Compte tenu d'un intervalle de confiance de 95%

a diminué depuis 2003. En 2010, il y avait quatre fois plus de jeunes étrangers que de jeunes suisses sans formation post-obligatoire. Or, le fait de quitter prématurément l'école augmente le risque d'emploi précaire, voire de chômage, ce qui compromet la couverture des besoins et la préservation du capital pour l'avenir.

En comparaison internationale, la Suisse se situe dans la tranche intermédiaire en matière de cohésion sociale

En Suisse, la répartition des revenus est moins inégale qu'en moyenne de l'UE ou de l'OCDE. En 2010, les 20% les plus riches de la population de l'*UE-27* disposaient d'un revenu plus de cinq fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres[18]. En Suisse, le revenu des premiers était 4,5 fois plus élevé[19] que celui des seconds. Comparée aux pays de l'OCDE, la Suisse occupe une position intermédiaire[20]. Pour ce qui est de l'égalité des sexes, la part des femmes au Conseil national suisse (près de 30%) est inférieure à la moyenne enregistrée dans les parlements nationaux de l'UE-27 (35%). Dans les parlements des pays d'Europe du Nord, les femmes représentent 40%. Certains pays, par exemple l'Italie (21%), la France (19%) et l'Irlande (15%), comptent une part de femmes plus faible qu'en Suisse[21].

Les compétences en lecture depuis PISA 2000 n'ont pas enregistré de forte variation ni dans les pays de l'OCDE ni en Suisse. La comparaison avec les pays scandinaves et certains pays d'Asie de l'Est, en particulier, montre que la Suisse n'occupe pas la tête du classement pour ce qui est de l'égalité des chances à l'école. La Suisse tend cependant à avoir de meilleurs résultats que la moyenne des pays de l'OCDE (Consortium PISA.ch 2010). Elle compte une proportion d'élèves qui quittent prématurément l'école (8%) plus faible que la moyenne des pays européens: celle-ci se chiffrait à quelque 14% dans l'UE-27 en 2010, mais ne cesse de diminuer contrairement à celle de la Suisse[22].

Inégalité de la répartition des revenus
Rapport entre la moyenne des revenus disponibles équivalents des 20% de la population les plus riches et la moyenne correspondante des 20% les plus pauvres **G 3.1**

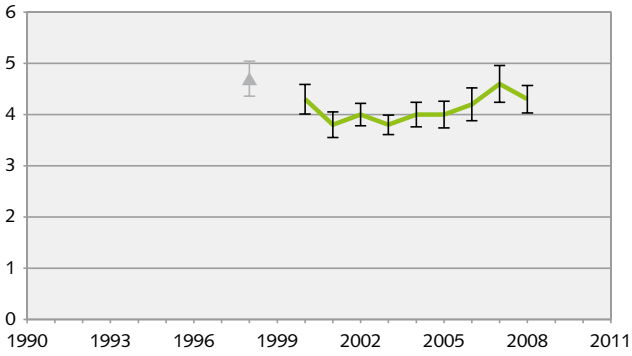

Source: Office fédéral de la statistique, Enquête sur le budget des ménages © OFS

Proportion de femmes au Conseil national
Proportion de femmes élues par rapport au total des personnes élues **G 3.2**

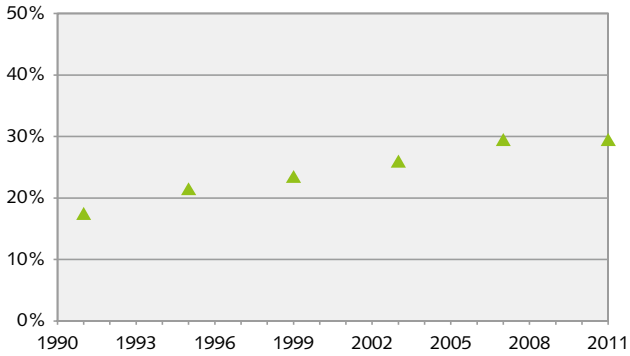

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

[18] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tessi180

[19] Pour la comparaison internationale, on utilise les données de l'enquête SILC; les données pour la série chronologique de l'indicateur «Inégalité de la répartition des revenus» (G 3.1) proviennent de l'enquête sur le budget des ménages (EBM)

[20] OECD.StatExtracts: http://stats.oecd.org/Index.aspx >> Prestations et statistiques sociales >> Protection sociale

[21] Inter-Parliamentary Union (IPU): http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm (état 30.11.2011)

[22] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsisc060

Compétences en lecture des jeunes de 15 ans selon le contexte socio-économique

Ecart entre les jeunes de 15 ans avec un statut socio-économique élevé et bas qui atteignent au moins le niveau de compétence 2 sur 6[1] en lecture **G 3.3**

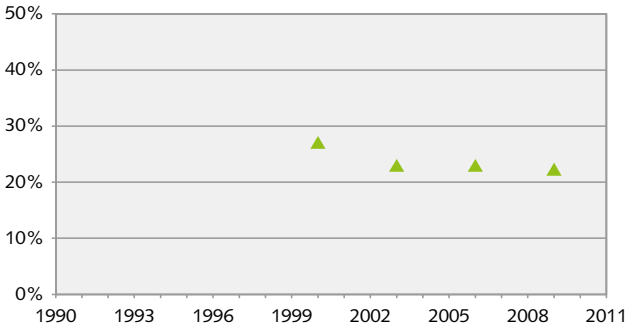

[1] 2009: modification des profils de compétences

Sources: Consortium PISA.ch, Office fédéral de la statistique © OFS

Jeunes quittant prématurément l'école selon la nationalité

Ecart entre les jeunes étrangers et suisses de 18 à 24 ans sans formation post-obligatoire et qui ne sont plus scolarisés **G 3.4**

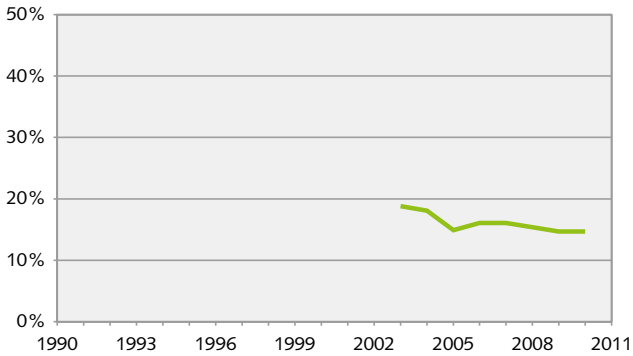

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Travail bénévole

Part de la population résidante permanente à partir de 15 ans qui effectue du travail bénévole **G 3.5**

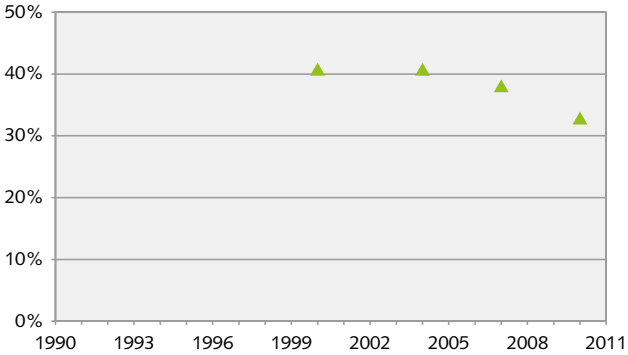

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

T 1.3 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 3.1	↘	4b SDD N°6	2000–2002 2006–2008	+7.9%	→	≈	Qualification indifférente car évolution observée dans l'intervalle de confiance
G 3.2	↗	4a/4b/4c/5b	1991 2011	+68,6%	↗	✓	
G 3.3	↘	4b/4c	2000 2009	-17,8%	↘	✓	
G 3.4	↘	4a/4b/4c/ 7a/7c SDD N°6	2003–2005 2008–2010	-13,5%	↘	✓	
G 3.5	↗	5b	2000 2010	-19,4%	↘	✗	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.4 Collaboration internationale

L'*aide publique au développement* et les transferts d'argent opérés par les migrants vivant en Suisse à destination de leur pays d'origine sont en progression. Les *investissements directs* effectués par des entreprises suisses dans des pays en développement enregistrent aussi une augmentation. La part relative de l'aide au développement destinée aux pays les plus pauvres est restée constante ces vingt dernières années.

La lutte contre la pauvreté au plan mondial et une répartition équitable de l'utilisation des ressources à travers le monde sont des enjeux centraux du développement durable. Tous les membres de la communauté mondiale se doivent de participer au règlement des problèmes globaux. Le commerce mondial doit être équitable et compatible avec l'environnement. Il ne doit pas non plus détériorer les capacités des populations d'autres pays à couvrir leurs besoins. La coexistence pacifique des peuples et des nations et la défense des droits de l'homme doivent être promues.

L'aide publique au développement s'accroît

La lutte contre la pauvreté dans les pays en développement, et surtout dans les pays les plus pauvres, est un objectif fondamental du développement durable. Le montant de l'aide publique au développement indique quels moyens la Suisse est prête à consacrer à cette cause. Dans les années 1990, la part de l'aide publique au développement dans le *revenu national brut* (RNB) est restée assez stable. En 1992, année du sept centième anniversaire de la Confédération, il a été procédé à une augmentation unique de l'aide à 0,45% du RNB. Puis, à partir de 2003, une tendance à la hausse a pu être observée, la part de l'aide atteignant à nouveau 0,45% en 2009. En 2010, l'aide publique au développement a reculé à 0,41% (G 4.1). Au printemps 2011, la Suisse a décidé d'augmenter pour la première fois l'aide aux pays en développement à 0,50% du RNB durant la période 2011–2012. Les ressources supplémentaires seront en particulier affectées à la protection du climat et à des projets liés à l'eau dans les pays en développement[23].

De 1992 à 2010, la part de l'aide publique au développement dans le RNB versée aux *pays les moins avancés* (PMA ou LDC – Least developed Countries) est restée stable (G 4.2). Le montant relativement élevé enregistré en 2009 s'explique en partie par une hausse de l'aide bilatérale en faveur des PMA. Cette hausse est aussi liée aux mesures de désendettement prises en faveur du Togo (DDC/SECO 2010). En 2010, la part de l'aide publique au développement accordée aux pays les moins avancés a représenté 0,10% du RNB (DDC/SECO 2011).

Selon un sondage effectué régulièrement pour connaître l'avis de la population sur l'aide au développement, la part des personnes qui souhaitent que celle-ci soit augmentée a crû depuis 1999 (G 4.3).

Il convient de remarquer que le montant de l'aide publique au développement ne permet de tirer de conclusion ni sur son efficacité, ni sur l'engagement des organisations non gouvernementales et de l'économie privée.

La part de traités multilatéraux entrés en vigueur fluctue

Les *traités* multilatéraux sont un instrument fondamental pour régler les problèmes mondiaux et peuvent ainsi contribuer au développement durable. Ils sont conclus au niveau international, puis sont ratifiés et mis en œuvre par les Etats concernés. La part de traités multilatéraux entrés en vigueur indique dans quelle mesure la Suisse assume ses responsabilités s'agissant de la mise en œuvre des traités internationaux. Depuis 1992, cette part de traités multilatéraux qui entrent en vigueur en Suisse fluctue. Elle a augmenté jusqu'à la fin des années 1990 (84% en 1999), puis s'est à nouveau réduite à partir de 2005 pour s'établir à 71% en 2009 (G 4.4). La

[23] www.ddc.admin.ch >> La DDC >> Chiffres et faits >> Aide publique au développement (APD) >> Augmentation de l'aide publique au développement

Suisse a ratifié les principales conventions sur la protection des droits de l'homme ces dernières décennies. Elle s'engage notamment en faveur du renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Fonds pour l'environnement mondial, deux piliers centraux du régime environnemental international. En 2010, 5,6% de l'aide publique multilatérale au développement ont été directement versés à diverses organisations environnementales internationales[24] et 3,4% sont allés à des organisations ayant un lien étroit avec l'environnement[25]. La majorité de l'aide (quelque 60%) a été accordée à des organismes internationaux de financement et ne peut pas être ventilée par thème (DDC/SECO 2011).

Aide publique au développement
Par rapport au revenu national brut (précédemment produit national brut) **G 4.1**

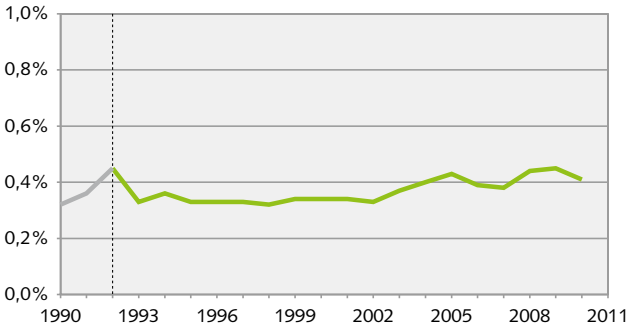

2008 et 2009: provisoire; 2010: estimation

Sources: Direction du développement et de la coopération, Secrétariat d'Etat à l'économie © OFS

Aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés
Aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés en pourcentage du revenu national brut **G 4.2**

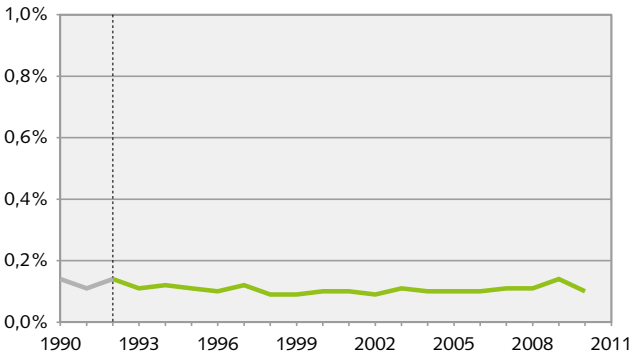

Source: Direction du développement et de la coopération © OFS

Attitude face à l'aide au développement
Part des votants qui souhaitent augmenter l'aide publique au développement **G 4.3**

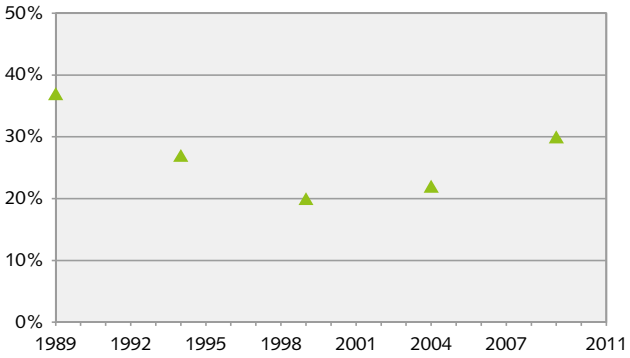

Source: gfs.bern © OFS

Traités multilatéraux
Part des traités multilatéraux entrés en vigueur en Suisse (durant l'année de signature ou après) par rapport au total des traités conclus pendant la même année **G 4.4**

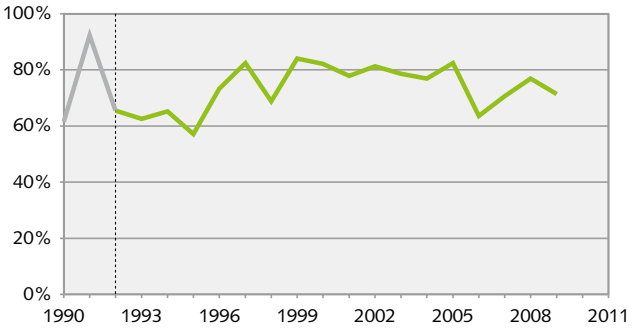

Etat: 14.09.2011

Source: Département fédéral des affaires étrangères © OFS

[24] Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

[25] Fonds international de développement agricole (FIDA) et Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)

Les investissements directs dans les pays en développement sont en augmentation

Les investissements directs des entreprises dans les pays en développement constituent un autre moyen de lutter contre la pauvreté. Ces investissements directs ne servent pas seulement à accéder à de nouveaux marchés, ils peuvent aussi contribuer à créer des emplois dans les pays où ils sont effectués et à y transférer de la technologie et un savoir-faire entrepreneurial. En 2010, quelque 50% des investissements directs réalisés à l'étranger par des entreprises suisses l'ont été dans des pays en développement. Depuis 1993, ces investissements ont été multipliés par un facteur supérieur à 15 (G 4.5). En 2010, les entreprises ont investi plus de 18 milliards de francs dans des pays en développement à revenu intermédiaire, mais septante fois moins dans les pays en développement à faible revenu (262 millions de francs).

La même année, les investissements directs dans les pays en développement ont été au total plus de huit fois supérieurs à l'aide publique au développement (2400 millions de francs) (DDC/SECO 2011). A noter que le montant des investissements directs ne permet pas de tirer de conclusions sur les conséquences sociales et environnementales en Suisse et à l'étranger d'une ouverture des marchés. Les investissements directs à l'étranger peuvent par exemple générer une forte baisse des bénéfices pour les entreprises en Suisse. Une dépendance aux flux monétaires étrangers peut également naître dans les pays dans lesquels les investissements sont réalisés. Il n'a pas été possible jusqu'à présent de définir un cadre juridique multilatéral pour les investissements directs, couvrant principalement les conditions de travail et les normes relatives aux droits de l'homme et à l'environnement s'appliquant à l'étranger.

Les fonds envoyés par des migrants s'accroissent

Il est important pour le développement durable que les être humains puissent vivre à l'abri de la pauvreté, en Suisse et à l'étranger. Les fonds envoyés par des migrants peuvent contribuer à lutter contre la pauvreté dans le pays d'origine de ces derniers, à y améliorer les conditions de vie et à répartir le bien-être entre un plus grand nombre d'individus. Entre 1992 et 2010, les transferts opérés depuis la Suisse sont passés de quelque 3 milliards à environ 5,4 milliards de francs. Depuis 2000, en particulier, les transferts ont fortement progressé. Ils se sont ensuite réduits entre 2009 et 2010 par suite de la crise économique (G 4.6). La progression des transferts est due à la libéralisation économique, à la hausse des migrations, en particulier de travailleurs bien formés et mieux rémunérés, et à une meilleure méthode de saisie de ces opérations. Une part substantielle de ces fonds est envoyée à des personnes vivant dans des pays voisins de la Suisse. Au niveau mondial, ces transferts d'argent représentent aujourd'hui dans l'ensemble plus de trois fois le montant de l'aide officielle au développement. Ils constituent souvent une source de revenus vitale pour certains pays en développement (Worldbank 2011). Cet indicateur ne renseigne toutefois pas sur les conséquences négatives possibles: de telles sources de fonds externes peuvent, par exemple, freiner le développement d'une économie locale autonome, favoriser l'émigration de travailleurs qualifiés ou pousser les gouvernements locaux à différer les réformes économiques et sociales.

Le taux d'aide au développement de la Suisse n'atteint pas le 0,7% du revenu national brut exigé par l'ONU

Les dépenses d'aide publique au développement de la Suisse se sont chiffrées à 0,41% du RNB en 2010, un taux inférieur à la moyenne des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (0,49%) et au pourcentage exigé par l'ONU (0,7%). La Norvège (1,10%), le Luxembourg (1,09%), la Suède (0,97%) et le Danemark (0,90%) ont fourni les parts les plus élevées (DDC/SECO 2011).

L'ONU demande aux pays industrialisés d'augmenter leur aide en faveur des pays les moins avancés de 0,15 à 0,20% du RNB d'ici à 2010. La Suisse a atteint le taux de 0,14% en 2009. La même année, le Luxembourg (0,39%), la Suède (0,34%), le Danemark (0,34%) et la Norvège (0,33%) affichaient des taux élevés[26].

Les statistiques de la Banque mondiale sur les fonds envoyés par des migrants dans leur pays d'origine montrent que la Suisse se classe en troisième position des pays émetteurs pour ce qui est du montant total de ces transferts (Worldbank 2011).

[26] Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU: http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx

Investissements directs dans les pays en développement

Exportations de capitaux suisses selon les catégories de revenu des pays[1] **G 4.5**

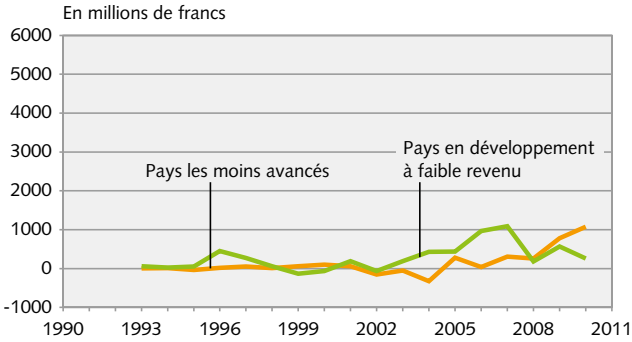

[1] Groupement des pays selon l'OCDE/DAC

Source: Banque nationale suisse © *OFS*

Fonds envoyés par des migrants

Somme des fonds envoyés par des migrants travaillant en Suisse dans leur pays d'origine **G 4.6**

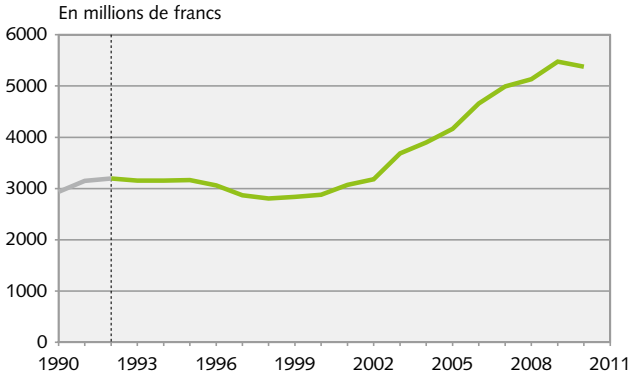

Source: Banque mondiale © *OFS*

Importations en franchise des pays en développement

Part des importations exemptes de droits de douane dans la valeur totale des importations en provenance des pays les moins avancés[1] **G 4.7**

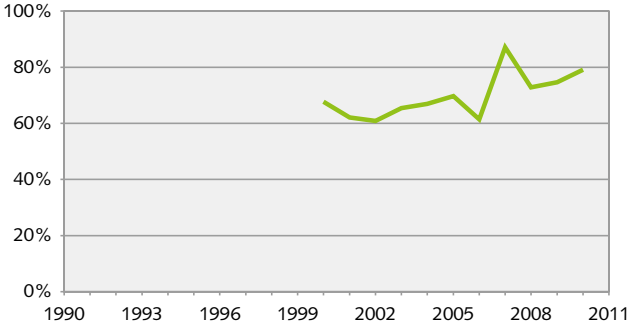

[1] Groupement des pays selon l'OCDE/DAC

Source: Administration fédérale des douanes © *OFS*

T 1.4 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 4.1	↗	6a SDD N°8	1991–1993 2008–2010	+14,1%	↗	✓	
G 4.2	↗	6a SDD N°8	1991–1993 2008–2010	-3,2%	→	≈	Pas de qualification négative en raison de la croissance importante du RNB en 2009 et 2010 et de l'augmentation de la valeur absolue de l'aide au développement
G 4.3	↗	6a	1989 2009	-18,9%	→	≈	Pas de modification notable en raison de la forme en «U» de la courbe
G 4.4	↗	1a/2c/6b/14a/ 14b/15a/15b SDD N°8	1991–1993 2007–2009	-0,6%	→	≈	
G 4.5	↗	4b/14b	1993–1995 2008–2010	LIC: +662,1% LDC: +9583,0%	↗	✓	Synthèse des évolutions observées des pays en développement à faible revenu (LIC) et des pays les moins avancés (LDC)[c]
G 4.6	↗	2c	1991–1993 2008–2010	+68,3%	↗	✓	
G 4.7	↗	8/14b	2000–2002 2008–2010	+18,8%	↗	✓	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.
[c] La variation de chaque variable est synthétisée à l'aide d'une valeur unique (-1 pour une évolution négative, 0 pour une évolution indifférente sans modification notable, +1 pour une évolution positive). Ces valeurs sont ensuite additionnées et le résultat détermine l'évolution générale pour cet indicateur.

1.5 Formation et culture

Ces dernières années, les compétences en lecture et la participation aux cours de formation continue se sont maintenues à un niveau élevé en comparaison internationale. Il n'en demeure pas moins que près de 17% des jeunes ont des compétences en lecture tout au plus rudimentaires. En matière de compétences en lecture, d'abandon prématuré de l'école, de participation à la formation continue, d'utilisation d'Internet et d'activités culturelles, des différences liées au statut socio-économique persistent.

Le développement durable doit permettre la préservation et le développement du capital humain et social. Chaque individu doit avoir la possibilité d'acquérir une formation de base suffisante et d'accéder à la formation continue. Il doit aussi pouvoir accéder sans entrave aux flux d'informations et exprimer librement son avis. La garantie de la diversité culturelle et le maintien de l'héritage socioculturel sont aussi des enjeux du développement durable.

Les compétences en lecture des jeunes de 15 ans s'améliorent

La préservation et l'amélioration du capital humain, c'est-à-dire du savoir et du savoir-faire, revêtent une grande importance pour le développement durable. Le savoir est une matière première indispensable pour toute société innovatrice et performante. C'est aussi une clé du développement personnel. Posséder des compétences en lecture suffisantes est important pour faire carrière et maîtriser le quotidien. Depuis la première étude PISA en 2000, les compétences en lecture se sont améliorées en Suisse. La part des jeunes de 15 ans qui atteignent au moins le niveau 2 se chiffrait à 80% en 2000 et à environ 83% en 2009 (G 5.1). Cette proportion réunit les élèves qui sont capables d'effectuer des exercices de lecture de niveau élémentaire, moyen, difficile ou exigeant (Consortium PISA.ch 2010). Les 17% des jeunes restants ont tout au plus des compétences en lecture rudimentaires.

La part de la population résidante âgée de 20 à 74 ans qui participe à des cours de formation continue est restée dans l'ensemble inchangée à 38% entre 1996 et 2008 (G 5.2). Si l'on ventile la participation à ces cours selon le *niveau de formation* en 2008, on relève des différences: 16% des personnes ayant seulement accompli la scolarité obligatoire suivent des cours de formation continue, contre 51% de celles qui ont un diplôme d'une haute école[27]. Les séminaires, les conférences, les ateliers ou les cours privés font partie de la formation continue. Celle-ci aide à comprendre les transformations de la société et à mieux vivre les changements.

Pour ce qui est des compétences en lecture et de l'abandon prématuré de l'école, mais aussi de la formation continue, des disparités liées au statut socio-économique et à la nationalité persistent (→ Chapitre Cohésion sociale).

Utilisation d'Internet: les différences subsistent

L'accès aux informations et leur utilisation sont d'une importance primordiale pour l'intégration sociale et l'exercice des droits politiques. C'est pourquoi il est important, dans une optique de développement durable, que l'ensemble de la société ait accès à Internet, qui constitue une source importante d'informations. Entre 1997 et 2010, la part de personnes qui utilisent Internet plusieurs fois par semaine est passée de 7% à 77%[28]. La part d'utilisateurs réguliers varie selon le revenu. Elle atteignait 95% en 2010 dans le groupe des personnes ayant les plus hauts revenus, contre 42% dans le groupe aux plus faibles revenus (G 5.3). Une certaine proportion de la population utilise Internet rarement, voire jamais.

[27] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 15 - Education, science >> Formation continue

[28] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 16 - Culture, médias, société de l'information, sport >> Société de l'information

Compétences en lecture des jeunes de 15 ans

Part des jeunes de 15 ans qui atteignent au moins le niveau de compétence 2 en lecture (sur une échelle de <1 à 6[1]) **G 5.1**

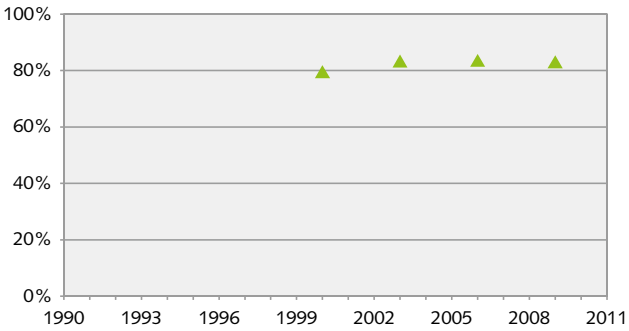

[1] 2009: modification des profils de compétences

Sources: Consortium PISA.ch, Office fédéral de la statistique © *OFS*

Participation aux cours de formation continue

Part de la population résidente de 20 à 74 ans qui participe à des cours de formation continue **G 5.2**

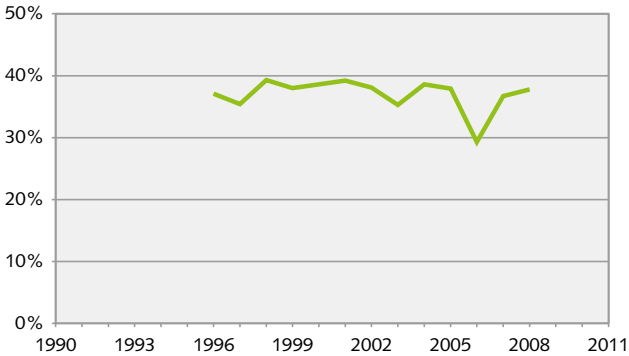

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Utilisation d'internet selon le revenu

Ecart entre les utilisateurs réguliers (plusieurs fois par semaine) de 14 ans et plus ayant un revenu mensuel supérieur à 9999 francs et ceux inférieur à 4000 francs **G 5.3**

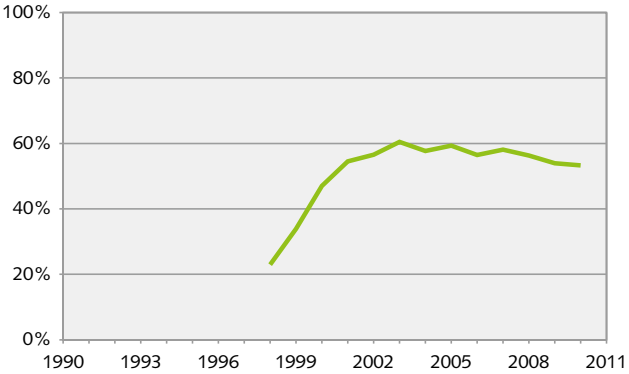

Données semestrielles (moyenne d'avril à septembre et d'octobre à mars)

Sources: MA-Net, Net-Metrix-Base © *OFS*

Les activités culturelles contribuent au développement du capital social

La préservation et l'enrichissement à long terme du savoir collectif et de l'héritage socioculturel sont des enjeux majeurs du développement durable. La participation à des *activités culturelles* peut favoriser la diversité culturelle et la participation sociale. L'activité culturelle la plus prisée en 2008 était «écouter de la musique», suivie de «lire des livres». Les concerts, les sites historiques, les musées et les cinémas connaissent aussi une bonne fréquentation (deux tiers de la population) (G 5.4). Les activités culturelles que chacun pratique individuellement sont aussi des facteurs de développement personnel et de maintien du capital social. La photographie, d'une part, et le dessin ou la peinture, d'autre part, arrivent en tête: chacune de ces activités est pratiquée par environ un quart de la population. Près de 20% jouent d'un instrument (G 5.5). La pratique d'activités culturelles dépend fortement du profil de la personne, notamment de son niveau de formation et du revenu de son *ménage*. Ainsi, 82% des personnes de 25 ans et plus titulaire d'un diplôme du degré tertiaire vont au musée, contre 32% de celles qui ont un diplôme du degré secondaire I (OFS 2011a).

Les communes, les cantons et la Confédération encouragent la diversité culturelle en accordant un soutien financier aux institutions actives dans ce domaine. Les plus grosses contributions sont versées par les centres urbains. Entre 1992 et 2007, les dépenses publiques en faveur de la culture ont progressé de quelque 1700 à 2200 millions de francs. Leur part dans le *PIB* a toutefois à nouveau diminué depuis le taux record de 2001, imputable à l'Exposition nationale Expo 02 (OFS 2010c).

La formation continue: plus populaire en Suisse que dans les autres pays européens

Les compétences en lecture des jeunes de 15 ans sont supérieures en Suisse à la moyenne de l'OCDE. Dans le classement mondial, la Suisse se situe derrière des pays comme la Chine, la Corée, la Finlande et le Canada, mais devant l'Italie et l'Autriche (Consortium PISA.ch 2010). Pour ce qui est de la participation aux offres de formation continue, la Suisse se classe parmi les premiers, avec les pays d'Europe du Nord comme le Danemark, l'Islande, la Suède et la Finlande. En moyenne européenne (*UE-27*), environ 9% de la population de 25 à 64 ans a pris part à des offres de formation continue en 2010, contre 31% en Suisse[29].

Participation à des activités culturelles
Part de la population de 15 ans et plus ayant participé aux activités suivantes, en 2008 **G 5.4**

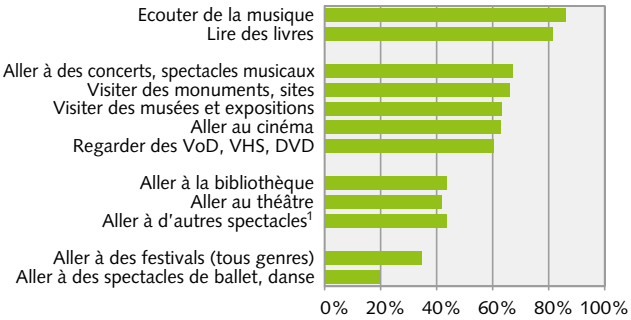

[1] Revue, cirque, son et lumière, etc.

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Activités culturelles propres
Part de la population de 15 ans et plus ayant pratiqué ces activités en amateur, en 2008 **G 5.5**

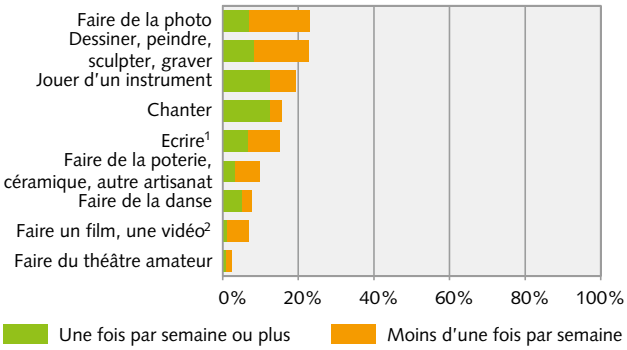

[1] Poèmes, nouvelles, journal intime etc.
[2] Tous supports confondus

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

[29] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdsc440

Jeunes quittant prématurément l'école
Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans sans formation post-obligatoire et qui ne sont plus scolarisés **G 5.6**

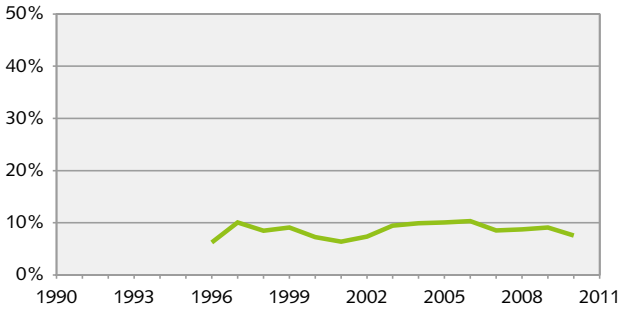

Rupture de série: dès 2010 enquête continue (4 trimestres d'enquête), révision du questionnaire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

T 1.5 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 5.1	↗	7a/7c/7d SDD N°10	2000 2009	+4,4%	↗	✓	
G 5.2	↗	7a/7c/10a/ 10b	1996 2008	+2,0%	→	≈	Calcul sans moyennes initiales et finales en raison de valeurs non comparables en 2006 et 2009
G 5.3	↘	4b/4c/5b/7b	1998–2000 2008–2010	+57,5%	↗	✗	
G 5.4							Pas de série temporelle pour cet indicateur
G 5.5							Pas de série temporelle pour cet indicateur
G 5.6	↘	7a SDD N°10 Qualification de l'évolution selon un objectif chiffré et daté	1996 2010	+21,3%	↗	✗	Objectif de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique: 95% des personnes âgées de 25 ans avec un diplôme du degré secondaire II d'ici 2020

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.6 Recherche et technologie

Les dépenses totales de *recherche et développement* (R-D) ont progressé. La Suisse se place ainsi dans le peloton de tête des pays les plus innovateurs. Cette progression s'accompagne d'une croissance de 85% du personnel en science et technologie. Il n'est cependant pas clair si ces progressions répondent qualitativement aux objectifs du développement durable.

La recherche, le développement et la technologie sont des moteurs importants de la capacité d'innovation et de la compétitivité d'un pays. Ils permettent de préserver la bonne santé de l'économie. Le maintien et l'amélioration des capitaux productif et humain favorisent le développement durable.

Les dépenses de R-D augmentent et leur structure change

Les investissements dans la recherche et le développement contribuent à créer des conditions favorables à l'innovation et, par-là même, à la compétitivité d'un pays. L'activité en R-D contribue à l'émergence de nouvelles technologies et procédés pouvant permettre la diminution des pressions environnementales de nos modes de production et de consommation ainsi qu'une utilisation plus rationnelle des ressources. La part des dépenses affectées à la R-D dans le *PIB* a augmenté de 16% durant la période analysée[30] pour atteindre 3% du PIB en 2008 (G 6.1). Ceci représente plus de 16 milliards de francs et une croissance de près de 80% en terme absolu (à prix courant)[31]. On ne dispose toutefois pas d'informations complètes quant à l'efficacité de ces dépenses, aux domaines auxquels elles sont affectées, ni à leur pertinence par rapport aux objectifs du développement durable.

Sur la période 1996–2008, l'analyse de la structure de ces dépenses montre une diminution de la part des dépenses relatives au personnel (-6%) ainsi qu'une fluctuation des investissements alors que les autres dépenses courantes liées par exemple à l'achat de matériaux, de fournitures de bureau ou d'électricité augmentent (+11%). Une baisse de la part des fonds investis dans les *recherches fondamentale et appliquée* (respectivement -11% et -1%) en faveur de l'application industrielle des savoirs (+10%) est également observée (OFS 2010d).

Les activités de R-D sont concentrées sur certaines portions du territoire. Ainsi, en 2008, plus de 60% des *dépenses intra-muros de R-D* des entreprises se concentraient dans les régions lémanique et Nordwestschweiz, soit un peu plus d'un quart de la superficie du pays pour un peu moins d'un tiers de la population totale (OFS/ Economiesuisse 2010). Cette concentration est le reflet de la répartition spatiale de la structure industrielle et peut conduire à des disparités régionales relatives à la compétitivité économique et au marché de l'emploi.

Les ressources humaines en science et technologie (S-T) augmentent

Une croissance tant quantitative que qualitative des capitaux productifs et humains nécessite de bonnes possibilités de formation ainsi qu'une disponibilité d'emplois permettant de mettre en œuvre les savoirs acquis. La part des personnes formées et actives en S-T dans la population active occupée représente le nombre de personnes qui travaillent à la création, à la diffusion et à l'application de connaissances dans tous les domaines scientifiques. Le nombre absolu de ces personnes a connu une croissance de plus de 85% entre 1993 et 2010 (+70% entre 1996 et 2008) (G 6.2). L'augmentation observée va de pair avec celle du nombre d'*emplois équivalents plein temps* (EPT) en R-D (+24% entre 1996 et 2008)[31]. Il n'est par contre pas clair si les activités de ces personnes correspondent véritablement aux objectifs du développement durable.

Les personnes actives, de même que les recherches menées dans les domaines des sciences humaines et sociales jouent également un rôle important dans le cadre du développement durable, en particulier par l'observation et la compréhension des mutations et des changements de paradigmes observés dans notre société. En effet, le renoncement à l'énergie nucléaire ou le développement de l'économie verte, annoncent des modifications dans l'ensemble du système socio-économique.

[30] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau à la fin de ce chapitre

[31] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 15 - Education, science >> Science et technologie

La progression des emplois en R-D découle en partie de l'augmentation de 41% entre 2000 et 2008 du personnel technique et de soutien (en EPT), accompagnée toutefois d'une baisse du nombre de chercheuses et de chercheurs (en EPT) de 4% durant la même période (OFS 2010d). Cette évolution est parallèle à la diminution de l'importance de la recherche fondamentale et appliquée mentionnée ci-dessus.

La Suisse fait partie des pays les plus innovateurs

En comparaison internationale, la Suisse se plaçait en tête des pays les plus innovateurs selon le classement du «Tableau de bord européen de l'innovation» 2009 qui se base sur l'agrégation de 29 indicateurs (PRO INNO Europe 2010). En ce qui concerne la part des dépenses de R-D dans le PIB, la Suisse est en-dessus de la moyenne des pays de l'*UE-27* (1,8% en 2008) mais en-dessous de certains pays comme la Finlande ou la Suède (plus de 3,5%)[31].

Cependant, la Suisse a perdu du terrain dans le domaine des technologies propres (cleantech)[32] par rapport aux autres pays. En effet, au cours de la dernière décennie, sa part dans les demandes de brevets cleantech tout comme sa part de marché lui revenant dans ce domaine ont reculé au niveau mondial. Des stratégies nationales (Economie verte et Masterplan Cleantech) et internationales (stratégie de l'OCDE pour une croissance verte) appuient les efforts entrepris en Suisse pour renforcer la compétitivité dans le domaine de la R-D et le développement de technologies propres (OFFT 2010).

La Suisse est en-dessous de la moyenne européenne en ce qui concerne la part des chercheuses et chercheurs dans l'ensemble du personnel de R-D (41% en Suisse contre 61% dans l'*UE-25* en 2008)[31]. Cette position peut être une des conséquences des changements structuraux observés dans les dépenses et dans le personnel de R-D.

[32] Le domaine des technologies propres n'est pas défini par la statistique publique. Les données qui suivent proviennent d'estimations de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Dépenses affectées à la recherche et au développement

Par rapport au produit intérieur brut **G 6.1**

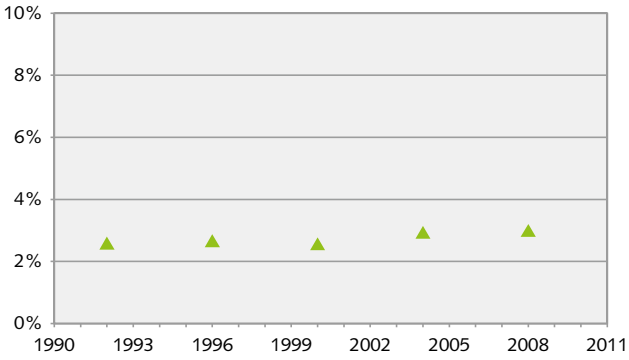

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Ressources humaines en science et technologie (S-T)

Part des personnes formées et actives en S-T dans la population active occupée **G 6.2**

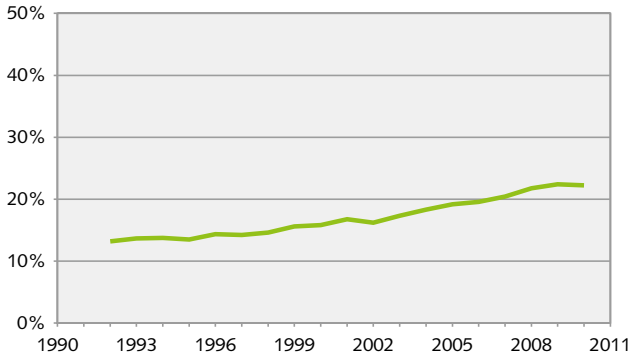

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Demandes de brevets déposées

Demandes déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) par des inventeurs résidant en Suisse, par million d'habitants **G 6.3**

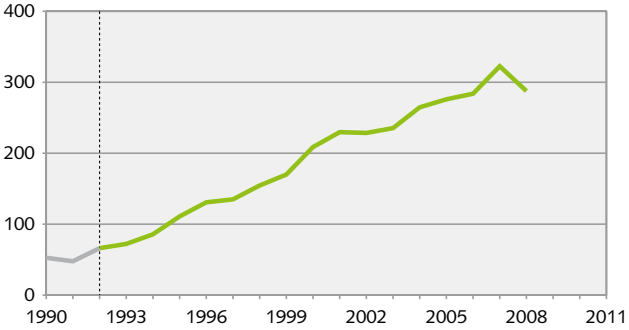

2008: provisoire

Source: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) © *OFS*

T 1.6 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 6.1	↗	7a/10b/10c SDD N° 10	1992 2008	+15,8 %	↗	✓	
G 6.2	↗	7a/10b SDD N° 10	1992–1994 2008–2010	+63,5 %	↗	✓	
G 6.3	↗	10a/10b/10c SDD N° 10	1991–1993 2006–2008	+379,5 %	↗	✓	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3 %, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.7 Travail

Depuis 1992, le chômage a augmenté. En comparaison internationale, la Suisse présente toutefois de faibles *taux de chômage au sens du BIT*. Les disparités salariales entre femmes et hommes ont diminué, mais les salaires des femmes restent inférieurs d'un cinquième en moyenne à ceux des hommes.

Dans une optique de développement durable, les individus qui souhaitent exercer une activité lucrative doivent pouvoir trouver un travail valorisant, qui leur permette de subvenir à leurs besoins. L'offre de main-d'œuvre doit être suffisante pour que l'économie fonctionne avec efficacité. Tout le monde doit bénéficier de chances égales sur le marché du travail et il y a lieu d'intégrer les personnes défavorisées. Il est primordial, pour la préservation et le développement du capital humain, d'assurer la bonne intégration des générations plus jeunes sur le marché du travail.

Le taux de chômage au sens du BIT s'accroît

La possibilité pour l'individu de subvenir lui-même à ses besoins et, en particulier pour les jeunes générations, d'être intégré au marché du travail revêt une grande importance en termes de développement durable. Entre 1992 et 2010, le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 2,8% à 4,2% et le chômage des jeunes de 4,5% à 7,2% (G 7.1, G 7.2). Dans les deux cas, la tendance est à la hausse avec des fluctuations au cours du temps. Celles-ci sont le plus souvent un peu décalées par rapport à l'évolution économique. Le risque de chômage est plus élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans. Les jeunes adultes subissent particulièrement les effets des crises économiques, mais ils ne restent souvent pas longtemps au chômage (OFS/SECO 2011). Le taux plus élevé de chômage dans ce groupe d'âges, s'explique par le manque d'expérience professionnelle, les changements plus fréquents d'emploi ou la tendance des entreprises à donner la préférence aux employés en place. Une formation insuffisante rend aussi plus difficile dans beaucoup de cas l'insertion sur le marché du travail. Il existe en effet un écart entre l'offre et la demande de compétences (SECO/OFFT 2005).

Le chômage varie d'une région à l'autre. En 2010, la région lémanique affichait un taux de plus de 6%, donc supérieur à la moyenne nationale. En Suisse centrale et orientale, le taux était en revanche nettement inférieur à 4%[33]. Les régions comptant une part élevée d'entreprises exportatrices connaissent en général de plus fortes fluctuations du chômage.

Les disparités salariales entre femmes et hommes se réduisent

Expression de l'égalité des chances et des droits, l'égalité des sexes est une exigence majeure du développement durable. En Suisse, les *salaires* des femmes sont en moyenne inférieurs d'un cinquième à ceux des hommes (G 7.3). Environ 60% des disparités salariales sont dues à des causes structurelles: les femmes ont en moyenne une moins bonne formation, elles travaillent dans des branches à bas salaire, occupent moins souvent des fonctions de cadre et sont en moyenne plus jeunes et ont moins d'expérience professionnelle. Les 40% restants ne s'expliquent pas par des raisons structurelles et sont de ce fait imputables à des facteurs discriminatoires. Cette part discriminatoire varie selon les branches. L'écart de salaires est le plus faible dans le secteur des banques et des assurances et dans la branche TI. Dans le secteur public, la part discriminatoire dans les disparités salariales est plus petite que dans l'économie privée (BASS 2010).

[33] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 3 - Travail, rémunération >> Chômage et places vacantes

La Suisse a un faible taux de chômage au sens du BIT, en comparaison internationale

Le taux de chômage au sens du BIT est sensiblement plus faible en Suisse que dans la plupart des pays de l'OCDE. La Suisse se différencie aussi des autres pays pour ce qui est du chômage des jeunes: celui-ci s'élevait à 7% en Suisse en 2010, contre 17%[34] en moyenne dans l'OCDE. La part de la population suisse qui travaille est élevée en comparaison internationale. Le taux d'activité en Suisse est l'un des plus élevés en Europe, avec ceux de l'Islande et de la Norvège. Cette situation s'explique entre autres par la forte participation des femmes à la vie active, même si la majorité d'entre elles travaillent à temps partiel (OFS 2011b). Si l'on convertit les temps partiels des femmes en plein temps, la Suisse n'occupe plus qu'une place dans la moitié inférieure du classement des pays de l'OCDE[35]. En comparaison internationale, la Suisse compte une part relativement élevée de chômeurs de longue durée[36].

Taux de chômage au sens du BIT
Part de personnes au chômage dans la population active **G 7.1**

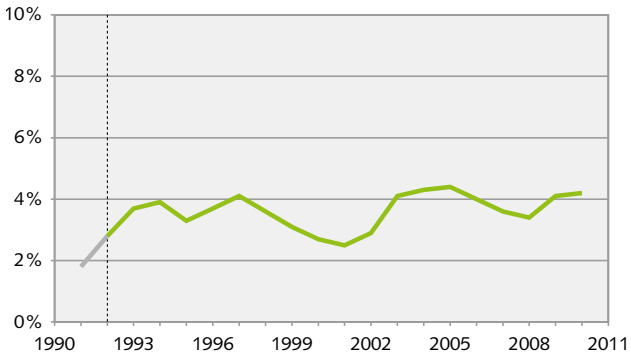

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Taux de chômage des jeunes au sens du BIT
Part des personnes au chômage dans la population active des 15–24 ans **G 7.2**

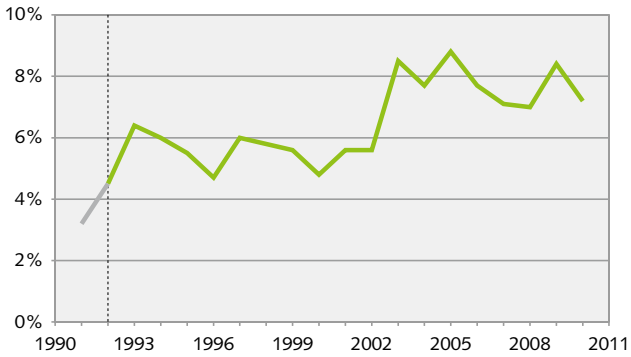

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Disparités salariales selon le sexe
Différence salariale hommes-femmes par rapport au salaire mensuel brut des hommes **G 7.3**

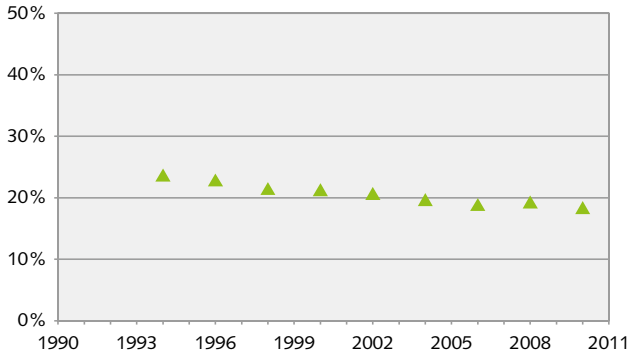

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Situation professionnelle selon le sexe
Part des femmes dans l'ensemble des salariés exerçant des fonctions dirigeantes **G 7.4**

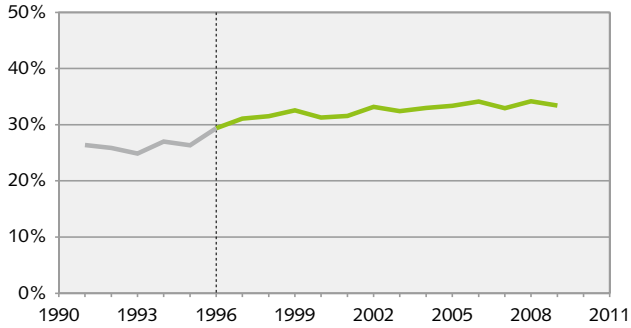

1996: modification de la méthode de relevé

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

[34] OECD.StatExtracts: http://stats.oecd.org >> Marché du travail >> Statistiques du marché du travail >> LFS par sexe et âge

[35] OECD.StatExtracts: http://stats.oecd.org >> Marché du travail >> Statistiques du marché du travail >> Travailleurs à plein temps et à temps partiel

[36] OECD.StatExtracts: http://stats.oecd.org >> Marché du travail >> Statistiques du marché du travail >> Chômage selon la durée

T 1.7 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 7.1	↘	2a/2c/4c/13	1991–1993 2008–2010	+41,0%	↗	✗	
G 7.2	↘	2a/2c/4c/7d/ 13	1991–1993 2008–2010	+60,3%	↗	✗	
G 7.3	↘	4a/4b SDD N°6	1994 2010	-22,5%	↘	✓	
G 7.4	↗	4a/4b	1996–1998 2007–2009	+9,3%	↗	✓	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.8 Système économique

La productivité par heure de travail fournie augmente. Le taux d'endettement des collectivités publiques, en hausse dans les années 1990, a pu être ramené au niveau de 1992 par suite de l'introduction du frein à l'endettement. Par rapport à l'ensemble des recettes fiscales, les impôts liés à l'environnement ont augmenté.

La satisfaction à long terme des besoins essentiels de la population exige que l'économie soit performante. Cela suppose le maintien des facteurs de production et la promotion des capacités d'innovation et de la compétitivité. Lorsque les mécanismes du marché se grippent, l'Etat doit intervenir en premier lieu en recourant aux instruments de l'économie de marché. Dans l'intérêt du développement durable, l'endettement des pouvoirs publics ne doit pas compromettre les possibilités des générations futures de satisfaire leurs besoins ni la possibilité de procéder à des investissements.

La productivité du travail augmente

Le maintien de l'efficacité économique est une composante du développement durable. La *productivité du travail* mesure l'output corrigé des prix (*produit intérieur brut*) par heure effective de travail fournie. Un accroissement de la productivité du travail sur le long terme peut provoquer une hausse des revenus et du niveau de vie d'un pays à travers les opérations de redistribution. En Suisse, l'indice de la productivité du travail (base 1991=100) a augmenté de 21 points durant la période analysée[37] (G 8.1). La croissance du PIB (+32%) a été supérieure à celle des heures de travail fournies (+9%)[38]. Différents facteurs peuvent être à l'origine d'une hausse de la productivité du travail: les qualifications des employés, la pleine utilisation des économies d'échelle (augmentation du nombre d'unités produites en concentrant la production sur un petit nombre de sites) et les technologies de production qui permettent de réduire l'intensité du travail en investissant plus de capital, d'énergie et de ressources matérielles (OFS 2008). La croissance de la productivité du travail par secteur (calculée sur la base du nombre d'*emplois en équivalents plein temps*) entre 1997 et 2009 (aux prix de l'année précédente, année de référence 2000) n'a pas été uniforme. La branche des télécommunications et l'industrie chimique ont enregistré les plus fortes croissances, tandis que d'autres branches ont connu une baisse de la productivité[38].

Après avoir augmenté, le taux d'endettement retrouve son niveau de 1992

Garantir la capacité d'action des générations futures est un enjeu majeur du développement durable. Il est par conséquent important de maintenir l'endettement des générations présentes à un niveau supportable pour les générations futures. Après s'être accru dans les années 1990, le *taux d'endettement public* s'est stabilisé au début du nouveau millénaire. Depuis 2003, il est à nouveau en recul. En 2010, le taux d'endettement s'est chiffré à 38%, comme en 1992 (G 8.2). La part d'endettement de loin la plus importante est celle de la Confédération (>50%); suivent les cantons et les communes avec respectivement un quart et un cinquième des dettes totales (AFF 2011). Le net recul de l'endettement est attribuable en particulier au frein à l'endettement introduit en 2003 par la Confédération. La plupart des cantons ont repris les dispositions applicables dans ce domaine. Le frein à l'endettement exige que le total des dépenses ne doit pas excéder celui des recettes sur la totalité d'un cycle conjoncturel (DFF 2010). Les dettes peuvent toutefois aussi constituer une contribution au développement durable, par exemple s'il s'agit d'investissements d'avenir dans la formation et la recherche.

[37] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau figurant à la fin de ce chapitre

[38] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 4 - Economie nationale >> Productivité

Les recettes provenant des impôts liés à l'environnement sont en hausse

La préservation à long terme de l'environnement naturel est un pilier du développement durable. Les *impôts liés à l'environnement* peuvent exercer un rôle correcteur en permettant de fixer des prix tenant mieux compte du développement durable, c'est-à-dire en majorant les prix des biens ou des activités nuisibles à l'environnement. L'effet incitatif de tels impôts aide à freiner la consommation actuelle (et future) de ressources et contribue ainsi à préserver le capital. En 2010, les impôts liés à l'environnement représentaient 7% des recettes fiscales et des cotisations sociales (G 8.3). Ceux qui fournissent le plus de recettes sont les impôts sur l'énergie et les transports, par exemple l'impôt sur les huiles minérales. Les impôts sur les ressources et les émissions, tels que la taxe d'incitation sur le CO_2 sur les combustibles, représentent moins de 10% des impôts liés à l'environnement. Les recettes provenant de ces impôts ont augmenté en valeur absolue. Leur croissance a été ininterrompue et elles ont atteint en dernier lieu plus de 11 milliards de francs[39]. Cette progression pouvant s'expliquer autant par une hausse des taux d'imposition que par une augmentation des activités ou de la consommation de biens dommageables à l'environnement, il ne sera pas fait de qualification de la tendance observée dans ce domaine.

La Suisse a l'un des taux d'endettement les plus faibles d'Europe

La productivité du travail dans l'*UE-27* augmente en moyenne plus fortement qu'en Suisse[40]. La hausse est particulièrement vigoureuse dans les nouveaux pays membre de l'UE. La comparaison de l'endettement des Etats européens montre que la Suisse présente un taux d'endettement relativement faible. La crise financière a eu pour effet d'accentuer encore l'écart avec la plupart des pays membres de l'UE (DFF 2010). Si l'on compare les différents impôts prélevés en Europe, on constate que les pays scandinaves, en particulier, ont déjà introduit des taxes sur le CO_2 dans les années 1990. En Suisse, une taxe d'incitation sur le CO_2 est prélevée sur les combustibles depuis 2008 et le rattachement au système européen d'échange de quotas d'émission est encore à l'état de projet.

Productivité du travail
Evolution de la productivité horaire du travail **G 8.1**

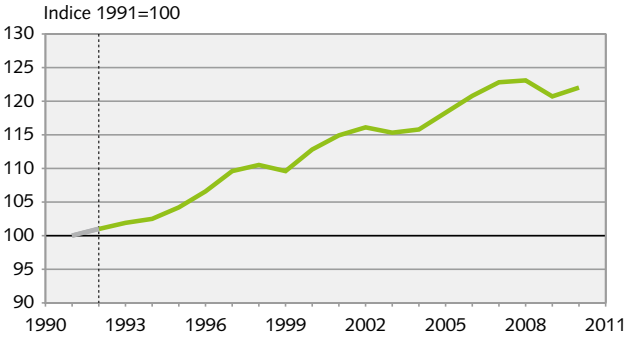

2009 et 2010: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Taux d'endettement des administrations publiques
Dette brute de la Confédération, des cantons et des communes (sans les assurances sociales) par rapport au produit intérieur brut **G 8.2**

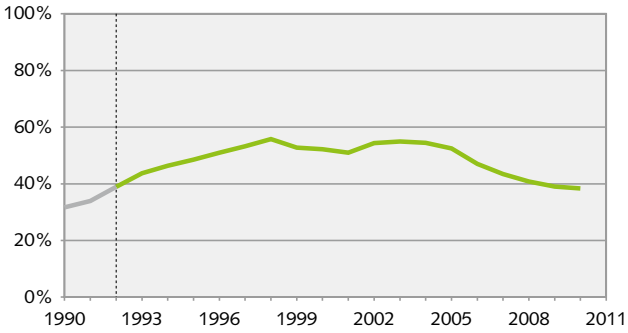

2010: chiffre partiellement estimé

Source: Administration fédérale des finances © *OFS*

[39] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 2 - Espace, environnement >> Comptabilité environnementale

[40] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdec310

Recettes des impôts liés à l'environnement

Par rapport au total des recettes des impôts et cotisations sociales[1] **G 8.3**

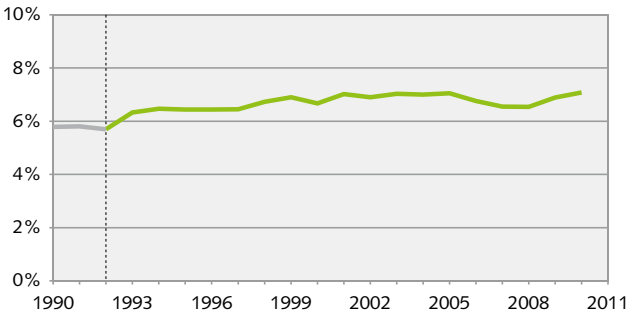

[1] Selon SEC95-Système européen des comptes 95
2010: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Part des investissements au produit intérieur brut

Formation brute de capital fixe par rapport au produit intérieur brut **G 8.4**

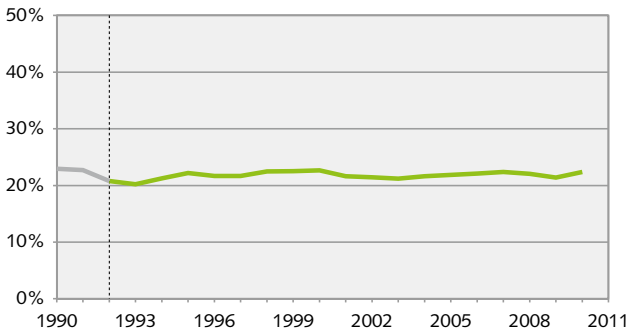

2009 et 2010: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Quote-part fiscale

Recettes fiscales, y compris les cotisations obligatoires aux assurances sociales, par rapport au produit intérieur brut **G 8.5**

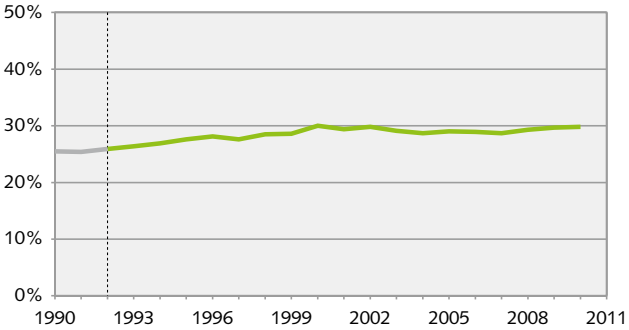

2010: chiffre partiellement estimé

Source: Administration fédérale des finances © *OFS*

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 8.1	↗	10a	1991–1993 2008–2010	+20,8%	↗	✓	
G 8.2	↘	10d SDD N°9	1991–1993 2008–2010	+1,5%	→	≈	
G 8.3		SDD N°9	1991–1993 2008–2010	+15,0%	↗		
G 8.4	↗	10a	1991–1993 2008–2010	+3,3%	↗	✓	
G 8.5	↘	10b SDD N°9	1991–1993 2008–2010	+14,2%	↗	✗	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.9 Production et consommation

L'utilisation de matières pour répondre aux besoins de production et de consommation augmente et génère un accroissement des déchets. Cette évolution s'accompagne cependant d'une augmentation du taux de recyclage des déchets. La progression des dépenses pour les produits bio illustre une modification des modes de consommation.

Les modes de production et de consommation durables répondent à des critères de respect de l'environnement et d'équité. Ils conduisent à une exploitation efficace des ressources et évitent au mieux la génération de déchets.

L'intensité matérielle diminue

L'augmentation de la production de biens implique une plus grande pression sur les ressources naturelles. Il convient donc, dans une perspective de développement durable, de préserver ou d'accroître la productivité économique tout en réduisant la consommation de matières. L'intensité matérielle montre la masse de matières extraite, utilisée ou déplacée, en Suisse et à l'étranger, pour obtenir un franc de *valeur ajoutée* dans notre pays. Une diminution de l'intensité indique qu'un *découplage* a lieu entre la consommation de matières et l'activité économique. L'intensité matérielle a diminué de 6% durant la période analysée[41] (G 9.1). La croissance de l'ensemble des besoins matériels entre 1992 et 2009 (+22% pour atteindre 330 millions de tonnes en 2009) a été moins rapide que celle du *PIB* réel (+28%) ce qui témoigne qu'un découplage relatif a eu lieu. Les variations observées sont provoquées principalement par les fluctuations des activités dans le domaine de la construction – grand consommateur de matières premières suisses – et les importations de métaux dont l'extraction nécessite d'importants déplacements de matières à l'étranger (OFS 2007).

[41] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau à la fin de ce chapitre

La consommation de matières dépend toujours plus de l'étranger

Un système économique qui se mondialise entraîne la délocalisation à l'étranger d'une partie des processus de production et des nuisances environnementales qui leur sont liées. Ainsi, une analyse plus fine des besoins matériels montre que les importations et les *flux cachés* qui leur sont liés ont augmenté de plus de 30% entre 1992 et 2009 (G 9.2). Cette évolution illustre une dépendance aux ressources non indigènes. De plus, la part des produits finis dans les importations a crû de 36% entre 1992 et 2009[42] démontrant, entre autre, le déplacement hors des frontières d'une partie des processus de production.

La quantité de déchets croît

Une production et une consommation de biens et de services respectueuses de l'environnement sont des éléments centraux du développement durable. Dans ce cadre, éviter ou diminuer la génération de déchets permet de limiter la consommation de ressources. La production de *déchets urbains* a connu une croissance de 34% sur la période analysée (G 9.3) pour atteindre près de 5,6 millions de tonnes ou 706 kg par personne en 2010[43]. La réduction de la durée de vie des produits de consommation, le suremballage et le recours plus fréquent aux produits pré-cuisinés contribuent à cette augmentation.

Les *déchets spéciaux*, potentiellement dangereux et toxiques, sont générés principalement par l'industrie. Leur production a atteint environ 1,8 million de tonnes en 2010[44]. Le traitement, l'élimination et l'exportation de ces déchets doivent se faire conformément aux dispositions de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

[42] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 2 - Espace, environnement >> Comptabilité environnementale

[43] www.bafu.admin.ch >> Etat de l'environnement >> Indicateurs >> Gestion des déchets

[44] www.bafu.admin.ch >> Thèmes >> Déchets >> Publications >> Statistiques

La part de déchets récupérée pour le recyclage augmente également

Le recyclage permet de réduire les pressions sur les ressources et l'environnement en réintégrant des matières dans le circuit de production. Il peut par contre conduire à une dévalorisation qualitative des matériaux. Le *taux de récupération des déchets* urbains pour le recyclage a passé d'un peu plus de 30% en 1992 à environ 50% en 2010 (G 9.4). L'introduction de mesures répondant au principe de pollueur-payeur et l'amélioration des systèmes de collecte des déchets (déchetterie, possibilités de collectes séparées), ont conduit les consommatrices et consommateurs à modifier leurs habitudes en les incitant par exemple à plus trier leurs déchets. Ceux qui ne sont pas collectés séparément sont éliminés dans des usines d'incinération pour ordures ménagères, lesquelles répondent à des normes environnementales strictes.

Intensité matérielle
Ensemble des besoins matériels (TMR) par unité de produit intérieur brut réel (PIB) **G 9.1**

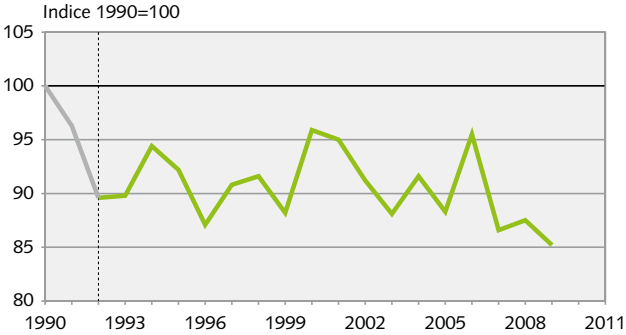

2009: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Empreinte matérielle des importations
Rapport entre les flux cachés liés aux importations et les importations **G 9.2**

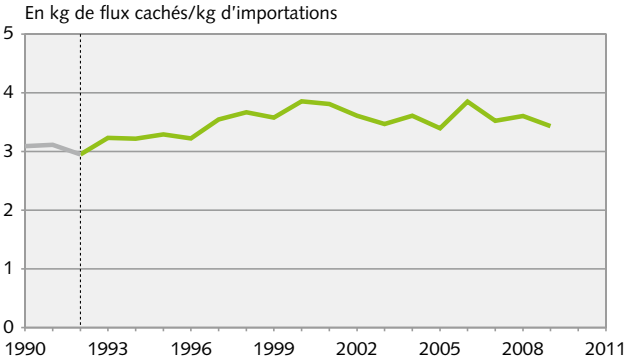

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Production totale de déchets urbains
Recyclage inclus **G 9.3**

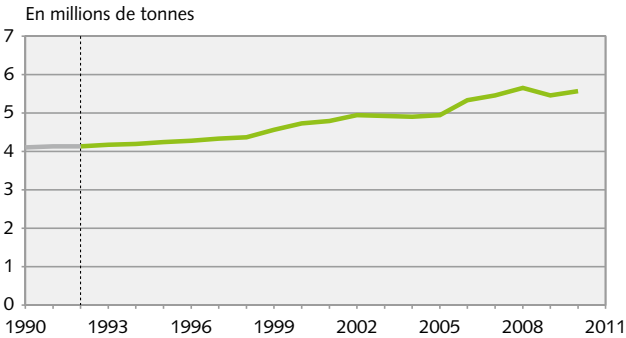

Depuis 2004, sans les déchets importés

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

Taux de récupération des déchets
Masse de déchets récupérés par rapport à la masse totale de déchets produits **G 9.4**

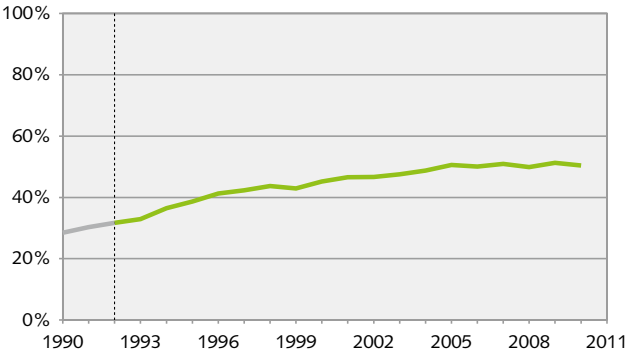

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

La consommation de produits bio a augmenté

La consommation de produits locaux et de produits issus de *l'agriculture biologique* ou du *commerce équitable*, qui répondent à certaines conditions de respect de l'environnement et d'équité sociale, peut contribuer au développement durable. Entre 1998 et 2003, la part des dépenses des *ménages* pour des produits bio a passé de 4% à 6% (G 9.5). Depuis, la part des produits bio se maintient autour de 6%. Cette part dépensée par les ménages montre la disposition des consommatrices et consommateurs à porter leur choix sur des produits écologiques, bien que leurs motivations puissent être autres que le seul souci écologique, comme la santé par exemple.

La vente de produits du commerce équitable illustre l'importance accordée à l'équité sociale dans les choix des consommatrices et consommateurs. Par exemple, environ 1000 tonnes de café issu du commerce équitable (label «Max Havelaar») sont vendues par année. Cette quantité n'a pas progressé depuis 1992 (G 9.6). Ceci représentait en 2009 environ 5% des parts de marché du café vendu dans les commerces de détail[45].

Tri des déchets: la Suisse fait partie des meilleurs pays européens

En 2009, la production de déchets urbains par habitant de l'Union européenne (*UE-27*) était 27% inférieure à celle de la Suisse. Cependant, la part récupérée des déchets pour le recyclage était plus de 50% supérieure en Suisse[46] que dans l'Union européenne.

La consommation de ressources augmente en Suisse comme dans l'Union européenne. Les pays européens dépendent également de plus en plus de l'étranger pour l'approvisionnement en ressources. La quantité totale de matières importées dans l'UE-27 (importations extra-européennes) a augmenté de plus de 25% entre 2000 et 2007 (Eurostat 2011a).

Les questions relatives à la production et à la consommation durables sont centrales en Europe comme en témoigne l'une des trois priorités de la stratégie 2020 de l'UE qui vise à réduire l'intensité avec laquelle les ressources sont exploitées et consommées ainsi qu'à découpler la croissance économique de l'utilisation des ressources[47].

Consommation de produits bio
Part des dépenses consacrées aux produits bio dans l'ensemble des dépenses consacrées à l'alimentation et aux boissons (ménages privés) **G 9.5**

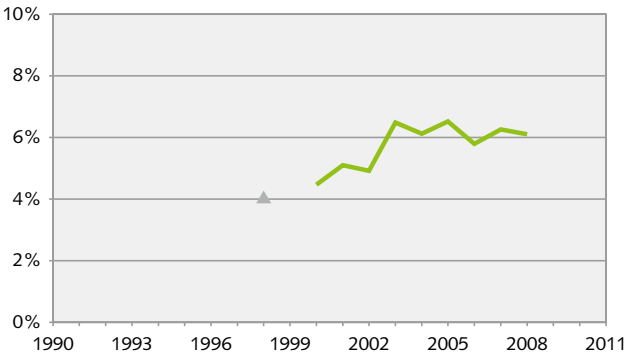

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Commerce équitable
Vente de café certifié Max Havelaar **G 9.6**

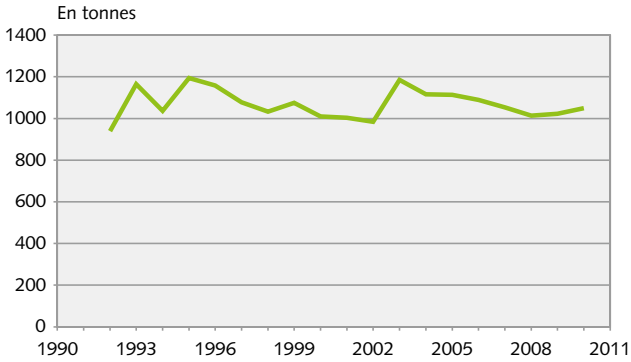

Source: Fondation Max Havelaar (Suisse) © *OFS*

[45] Fondation Max Havelaar (Suisse): http://www.maxhavelaar.ch

[46] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdpc240

[47] Commission européenne. Europe 2020: http://ec.europa.eu/europe2020

Ensemble des besoins matériels G 9.7

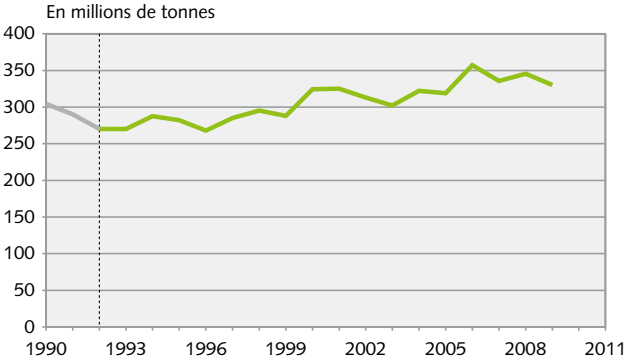

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

T 1.9 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 9.1	↘	10a/12a/12b/ 15a SDD N°4	1991–1993 2007–2009	-5,9%	↘	✓	
G 9.2	↘	12a/12b/14a	1991–1993 2007–2009	+19,9%	↗	✗	
G 9.3	↘	12a/12b/ 17a/17b SDD N°4	1991–1993 2008–2010	+34,2%	↗	✗	
G 9.4	↗	12a/12b/ 16a/16b	1991–1993 2008–2010	+59,9%	↗	✓	
G 9.5	↗	12b SDD N°4	2000–2002 2006–2008	+25,2%	↗	✓	
G 9.6	↗	6a/12b SDD N°8	1992–1994 2008–2010	-1,8%	→	≈	
G 9.7	↘	12a/15a SDD N°4	1991–1993 2007–2009	+21,8%	↗	✗	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.10 Mobilité et transports

La mobilité des personnes augmente continuellement. De même, toujours plus de marchandises sont transportées sur des distances toujours plus importantes. Un transfert modal s'observe en faveur des transports publics. La part du rail et des transports publics dans l'ensemble des transports terrestres est plus importante en Suisse que dans les pays européens.

Un système de transport durable garantit la mobilité de tous les groupes de population et dessert toutes les régions. Il permet à l'économie de fonctionner de manière efficace, réduit les nuisances et la consommation de ressources.

La part des transports publics dans la mobilité des personnes augmente

La mobilité est un besoin fondamental de l'être humain. Le choix du moyen de transport a une influence sur les émissions de polluants dangereux pour la santé, sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les nuisances sonores. Dans cette optique, l'utilisation des *transports publics* et le recours à la *mobilité douce* sont favorables à un développement durable. Durant la période d'analyse[48], la part des transports publics dans les *prestations de transport* de personnes sur la route et le rail a augmenté de 23% pour dépasser un cinquième de l'ensemble en 2010 (G 10.1). Dans le même temps, les prestations totales de transport de personnes ont crû de 15%[49]. Les principales raisons de cette évolution sont la croissance démographique et les modifications des modes de vie qui se traduisent par des distances de plus en plus importantes entre les lieux d'habitation, de travail, de loisir et de consommation. En 2005, les loisirs représentaient le plus important motif de déplacement (45% des distances journalières moyennes), suivis par le travail et la formation (27%) et les achats (11%) (OFS 2010e).

Le parc de voiture de tourisme atteint 4,1 millions de véhicules en 2010. Il a augmenté de 32% depuis 1992[50]. La voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour la mobilité quotidienne. En 2005, deux tiers des distances journalières moyennes étaient parcourues en voiture contre moins de 20% en train (OFS 2010e). Or, près de 70% des émissions de CO_2 générées par les transports sont dues aux voitures de tourisme contre 0,2% pour le trafic ferroviaire. Les transports routiers de personnes et de marchandises sont également une des principales causes des émissions de particules fines et d'oxyde d'azote (OFEV/OFS 2011). Le bruit de la route incommode 1,2 million de personnes le jour contre 70'000 pour celui du rail (transports de personnes et de marchandises); la nuit les nuisances sonores touchent respectivement 700'000 et 145'000 personnes (OFEV 2009).

La mobilité douce reste quant à elle marginale en termes de distances parcourues (4% des distances annuelles) (OFS 2010e). Par contre, une personne marche en moyenne 35 minutes par jour et ce mode de transport représente la part la plus importante du nombre de trajets effectués (45%)[51].

[48] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau à la fin de ce chapitre

[49] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 11 - Mobilité et transports >> Prestations de transport

[50] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 11 - Mobilité et transports >> Infrastructure et véhicules

[51] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 11 - Mobilité et transports >> Comportement de la population en matière de transports >> Mobilité-microrecensements

Répartition modale du transport de personnes

Part des transports publics dans l'ensemble des transports de personnes sur la route et le rail **G 10.1**

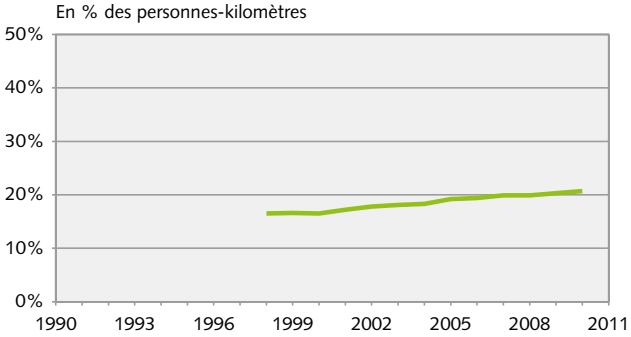

2008, 2009 et 2010: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Consommation finale d'énergie pour les transports, par personne

Consommation finale d'énergie de l'ensemble des transports privés et publics de personnes et de marchandises **G 10.2**

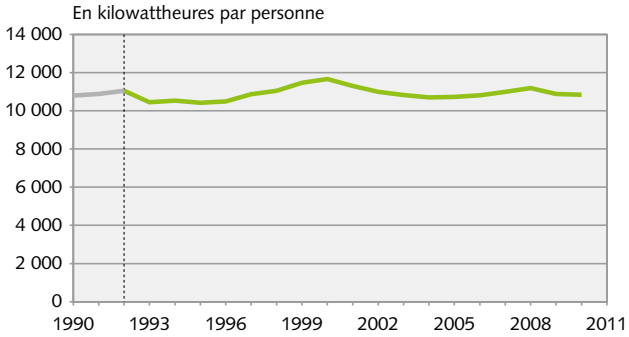

2010: changement méthodologique pour la statistique de la population

Sources: Office fédéral de l'énergie, Office fédéral de la statistique © *OFS*

Personnes exposées au bruit

Part de la population indiquant être régulièrement gênée à la maison par le bruit des transports (voitures, trains ou avions) **G 10.3**

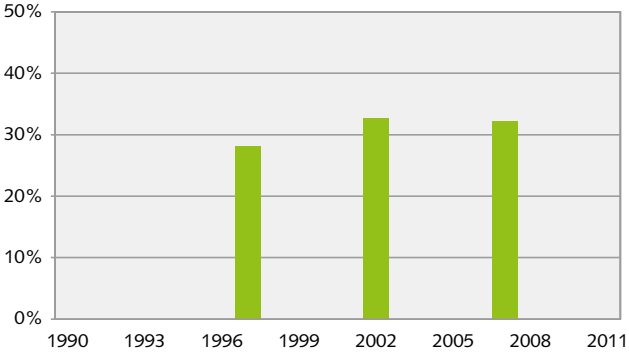

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Les transports de marchandises croissent plus que l'économie

Les transports de marchandises sont nécessaires au bon fonctionnement d'une économie basée sur la division du travail. Ils occasionnent cependant des nuisances identiques à celles du transport de personnes. Satisfaire les besoins de l'économie et favoriser la création de richesse sans accroître les transports de marchandises va dans le sens d'un développement durable. L'intensité du transport de marchandises, c'est-à-dire le rapport entre les *tonnes kilomètres* et la création de *valeur ajoutée*, illustre cet objectif. Durant la période d'analyse, cette intensité a connu une croissance de plus de 10%. Son augmentation a été la plus marquée entre 1996 et 2001. La valeur présente une baisse depuis 2006 (G 10.4).

Les prestations totales de transport de marchandises ont augmenté de près de 40% depuis 1992 pour atteindre 27 milliards de tonnes-kilomètres en 2009[49]. Le *PIB* a augmenté d'un peu moins de 30% durant cette période[52]. Il ne s'est donc produit aucun *découplage* entre le transport de marchandises et la production de valeur ajoutée. Il convient de préciser ici que les données ne prennent pas en compte les trajets effectués à l'étranger nécessaires à l'importation de produits, contrairement au transit de marchandises à travers le pays qui est comptabilisé quand bien même il ne crée que peu de valeur ajoutée en Suisse.

Le transport de marchandises par la route est prédominant en Suisse avec environ 60% des prestations. Le rail a pu maintenir sa part à quelque 40% depuis 1992, malgré le relèvement des limites de poids des véhicules de transport routier en 2001 (de 28 à 34 tonnes) et en 2005 (à 40 tonnes) (G 10.5). Ce maintien découle notamment de l'introduction de la redevance sur les poids lourds liée aux prestations (RPLP) en 2001 qui a permis au rail de maintenir sa compétitivité (OFS 2010e). En ce qui concerne le transport de marchandises transalpin, la RPLP ainsi que le développement actuel des nouvelles transversales alpines (NLFA) ont contribué à stopper la baisse de la part du rail au profit de la route. En 2009 les chemins de fer assuraient 61% du transport transalpin de marchandises[53].

En Suisse, la part des transports publics dans les transports de personnes et la part du rail dans les transports de marchandises sont plus importantes qu'en Europe

Dans l'*UE-27*, les transports publics représentaient près de 17% des prestations de transport de personnes en 2008[54] et près de 18% étaient imputables au rail dans le transport de marchandises[55]. Ces parts sont en Suisse respectivement de 21% et 39%[49]. Dans les autres pays alpins comme la France et l'Autriche, la part du rail dans le transport transalpin de marchandises en 2009 (respectivement 12% et 32%) est également plus faible qu'en Suisse où elle atteint 61%[53].

[52] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 4 - Economie nationale >> Comptes nationaux >> Produit intérieur brut

[53] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 11 - Mobilité et transports >> Thèmes transversaux >> Trafic transalpin et transfrontalier

[54] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdtr210

[55] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdtr220

Intensité du transport de marchandises

Prestations de transport de marchandises (route et rail) par rapport au produit intérieur brut aux prix de l'année précédente, année de référence 2000 **G 10.4**

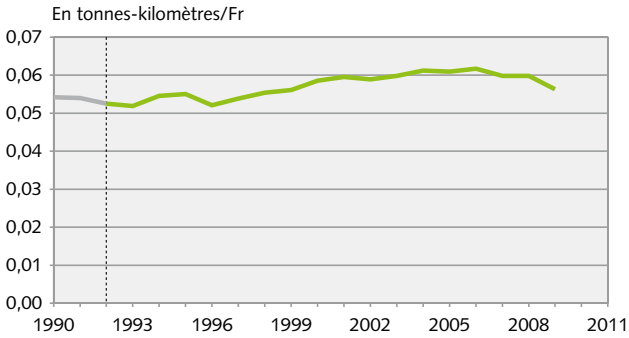

2009: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Répartition modale du transport de marchandises

Part du rail dans l'ensemble des transports terrestres de marchandises (rail, route) **G 10.5**

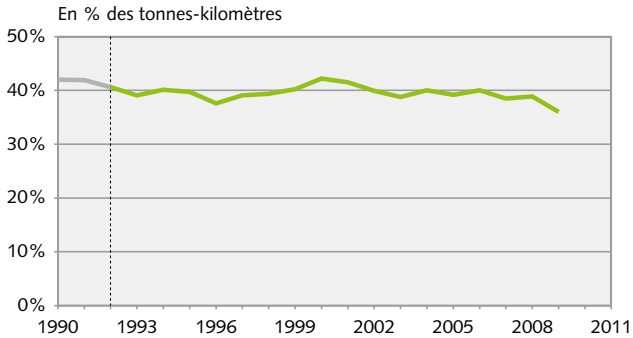

2009: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © *OFS*

Intensité de CO_2 du trafic individuel motorisé

Emissions de CO_2 par rapport aux prestations de transport **G 10.6**

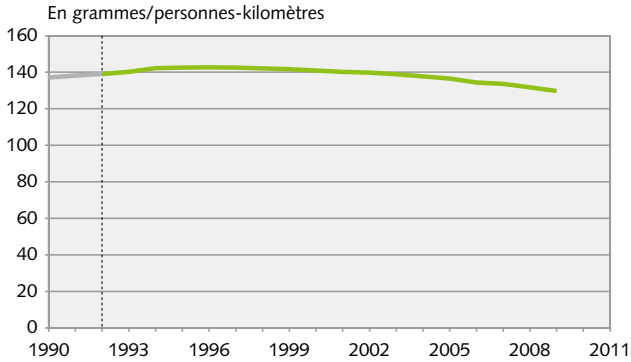

Sources: Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de la statistique © *OFS*

Atterrissages et décollages

Somme des atterrissages et décollages sur les trois aéroports nationaux (vols de ligne et charter) **G 10.7**

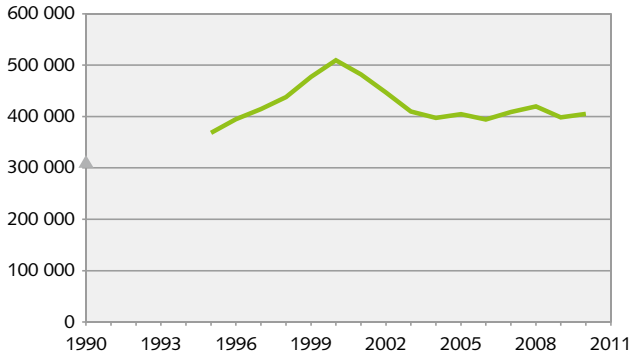

Sources: Office fédéral de l'aviation civile, Office fédéral de la statistique © *OFS*

T 1.10 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 10.1	↗	16b/17a SDD N°3	1998–2000 2008–2010	+22,7%	↗	✓	
G 10.2	↘	16b/17b SDD N°2	1991–1993 2008–2010	+1,6%	→	≈	
G 10.3	↘	2b/3a SDD N°3	1997 2007	+14,5%	↗	✗	
G 10.4	↘	10a/12a/ 16b/17a SDD N°3	1991–1993 2007–2009	+11,1%	↗	✗	
G 10.5	↗	12a/16b/17a	1991–1993 2007–2009	-6,8%	↘	✗	
G 10.6	↘	12b/17a/18c SDD N°1	1991–1993 2007–2009	-5,3%	↘	✓	
G 10.7	↘	16a/16b/17a	1995–1997 2008–2010	+3,8%	↗	✗	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.11 Energie et climat

La consommation globale d'énergie augmente tout comme la part des énergies renouvelables dans cette consommation. La consommation finale d'énergie par personne tend à diminuer. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre ne permet pas, pour l'instant, de respecter les engagements pris par la Suisse dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Pour que l'approvisionnement énergétique soit conforme aux objectifs du développement durable, la consommation des ressources non renouvelables doit se situer en dessous du potentiel de développement des sources renouvelables. Il est en outre important de prévenir les dommages graves ou irréversibles à l'environnement qui sont causés notamment par les rejets de gaz à effet de serre.

La consommation d'énergie par personne diminue

L'énergie est l'une des ressources essentielles au fonctionnement de notre société et à la satisfaction de nombreux besoins matériels. Toutefois, sa production et sa consommation ont un impact sur des ressources naturelles et sur l'environnement. *La consommation finale d'énergie* par personne a diminué de plus de 4% durant la période analysée[56] pour s'élever à plus de 32'000 KWh en 2010 (G 11.1). Les fluctuations sont principalement dues aux conditions atmosphériques hivernales ainsi qu'à la conjoncture économique. L'énergie grise – c'est-à-dire l'énergie utilisée à l'étranger pour fabriquer et transporter les biens importés – n'est pas prise en compte ici. La puissance moyenne consommée par personne, tous types d'énergie confondus atteint les 6500W, soit au-delà des objectifs d'une «société à 2000W»[57].

La consommation d'énergie finale totale a par contre augmenté de près de 9% entre 1992 et 2010 (OFEN 2011a). Cette évolution est due entre autre à une croissance de 13% de la population durant cette période, à une augmentation de 24% des distances parcourues par les véhicules à moteur privés entre 1992 et 2010[58] et à une augmentation de 13% de la surface habitable par personne entre 1990 et 2000[59]. La consommation d'énergie finale a progressé moins rapidement que le *PIB* durant la période d'analyse. L'intensité énergétique, c'est-à-dire l'énergie consommée pour produire un franc de *valeur ajoutée*, a donc diminué de 18% (G 11.2).

L'approvisionnement énergétique dépend de ressources non renouvelables importées

La Suisse dépend fortement des ressources énergétiques non renouvelables provenant de l'étranger. Les importations (solde importateur) couvraient près de 80% de la consommation d'énergie brute en 2010 (G 11.3). Il s'agissait essentiellement de l'importation de produits pétroliers (44%), de gaz (11%) et de combustibles nucléaires (24%) (OFEN 2011a).

La part des énergies renouvelables augmente

La plus grande partie de l'énergie est produite à partir de matières premières non renouvelables, donc épuisables: pétrole brut, produits pétroliers, gaz naturel, combustibles nucléaires et combustibles solides. La préservation de ces sources d'énergie et leur remplacement par des *énergies renouvelables* figurent dans les objectifs du développement durable. Durant la période analysée, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie a augmenté de près de 16% pour atteindre 19% en 2010 (G 11.4). La consommation de ces énergies a ainsi connu une croissance, tout comme la consommation d'énergie finale totale.

Près des deux tiers de l'énergie renouvelable finale consommée provenaient en 2010 de centrales hydroélectriques. Le reste se répartissait entre la combustion de biomasse (environ 20%), la valorisation de la part renouvelable des déchets, la chaleur de l'environnement, l'énergie solaire, les biocarburants et l'énergie éolienne (environ 15%) (OFEN 2011b).

[56] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau à la fin de ce chapitre

[57] http://www.2000watt.ch >> Société à 2000 Watts

[58] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 11 - Mobilité et transports >> Utilisation des véhicules et de l'infrastructure

[59] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 02 - Espace, environnement >> Système d'indicateurs de l'environnement

La production indigène de nouvelles énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien, la géothermie, les biocarburants et le biogaz a plus que triplé entre 1992 et 2010. Cette progression est presque vingt fois supérieure à celle de la production des centrales hydroélectriques. La quantité produite reste cependant près de dix fois inférieure à celle de l'hydroélectricité (OFEN 2011a).

Les objectifs du programme SuisseEnergie, qui visent une croissance de 1% (+500 GWh) pour la production de courant électrique renouvelable et de 3% (+3000 GWh) pour la chaleur renouvelable entre 2000 et 2010, ont été respectivement dépassés de 10% et de 48% (OFEN 2011b).

Le Conseil fédéral a décidé de renoncer progressivement à l'énergie nucléaire, d'augmenter l'efficacité énergétique et de développer la force hydraulique ainsi que les nouvelles énergies renouvelables. Il faut cependant noter les impacts de la production d'énergies renouvelables comme l'hydroélectricité ou l'énergie éolienne sur les cours d'eau[60] ou les paysages (OFEN/OFEV/ARE 2010). De plus, l'énergie nécessaire à la fabrication des cellules photovoltaïques et des turbines éoliennes ainsi qu'au fonctionnement des pompes à chaleur réduit le bilan énergétique de ces types d'installations.

Consommation finale d'énergie par personne **G 11.1**

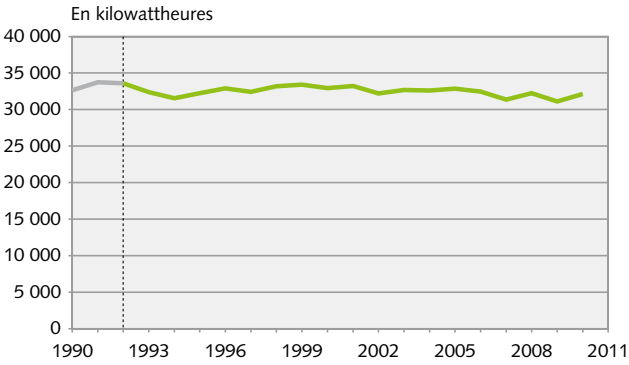

Sources: Office fédéral de l'énergie, Office fédéral de la statistique © *OFS*

Intensité énergétique
Consommation finale d'énergie par rapport au produit intérieur brut à prix constants de 2000 **G 11.2**

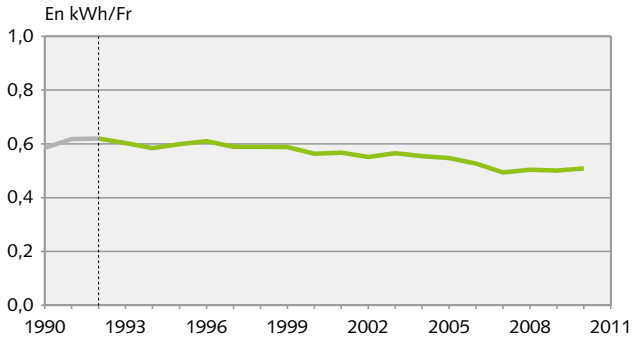

2009 et 2010: provisoire

Sources: Office fédéral de l'énergie, Office fédéral de la statistique © *OFS*

Dépendance énergétique
Solde importateur d'agents énergétiques et combustibles nucléaires **G 11.3**

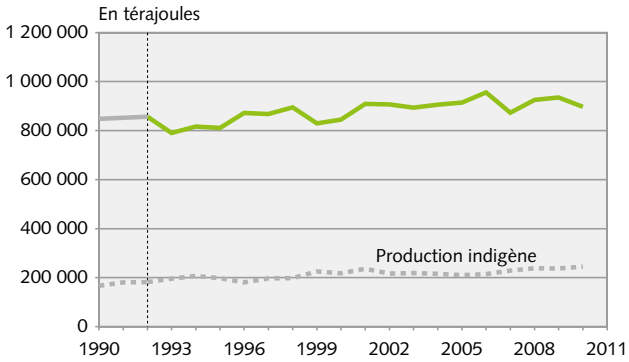

Source: Office fédéral de l'énergie © *OFS*

Energies renouvelables
Par rapport à la consommation finale d'énergie **G 11.4**

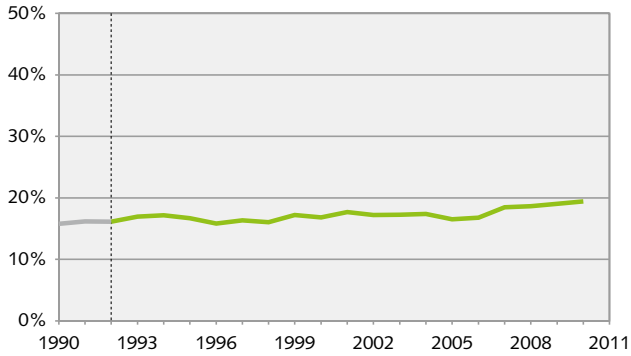

Source: Office fédéral de l'énergie © *OFS*

[60] www.environnement-suisse.ch >> Thèmes >> Protection des eaux >> Renaturation >> Débits résiduels

La Suisse n'atteint pas encore ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre

L'*effet de serre* est un phénomène naturel en soi, mais dont l'équilibre fragile est dérangé par les gaz à effet de serre produits par l'homme, notamment par le biais de la combustion de *carburants* et de *combustibles* fossiles. En outre, entrent ici aussi en ligne de compte les émissions provenant de la déforestation, de la combustion du bois, des processus industriels, de l'agriculture et de la valorisation des déchets. Entre 1990 (année de référence du Protocole de Kyoto) et 2009, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 1,8%. Cette évolution ne permettra pas d'atteindre les objectifs que s'est fixés la Suisse dans le cadre du Protocole de Kyoto, à savoir une baisse de 8% entre 1990 et la moyenne 2008–2012 (G 11.5). En comptabilisant l'acquisition de certificats d'émission de CO_2 et les effets de *puits de carbone*, la réduction des émissions de la Suisse atteignait 6,8% en 2009, mais restait toutefois au-delà de la valeur cible (OFEV 2011).

L'intensité de CO_2 a diminué de près d'un quart durant la période analysée ce qui indique un *découplage* entre les émissions de ce gaz et la production de valeur ajoutée (G 11.6). L'analyse des émissions de gaz à effet de serre par acteurs économiques montre que la part des émissions des *ménages* était en 2005 d'environ 40% contre 60% pour l'économie. La part des transports dans les émissions totales des ménages atteignait 44% en 2005 et a connu une croissance de plus de 10% depuis 1990[61]. Ceci est dû à l'augmentation de la mobilité des personnes ainsi qu'à la croissance démographique (OFS 2009). Pour l'économie, la part des transports dans les émissions totales est plus faible et représentait un peu plus de 20% en 2005 pour une croissance nulle en 15 ans[61].

Selon les connaissances actuelles, l'augmentation des températures observée depuis deux décennies en Suisse, soit plus de 1,1°C en moyenne entre ces 5 dernières années et la valeur moyenne de la période 1961–1990, ne peut pas être uniquement expliquée par des causes naturelles. Elle semble également découler des émissions globales de gaz à effet de serre[62]. Le réchauffement climatique est un phénomène global dont une des conséquences les plus visibles en Suisse est le recul de glaciers alpins. Les suites de ces changements climatiques sont potentiellement importantes mais encore difficilement quantifiables pour la population (santé, exposition aux risques), l'économie (production agricole, tourisme, infrastructures) et la nature (modification de la biodiversité, eau) (OFEV 2007).

L'Union européenne diminue plus ses émissions de gaz à effet de serre que la Suisse

Tout comme en Suisse, la consommation d'énergie a augmenté dans *UE-27* (environ 4% de la consommation brute d'énergie entre 1992 et 2009 contre 11% en Suisse)[63]. La part des énergies renouvelables dans la consommation finale en Suisse est par contre près de deux fois plus élevée que celle de l'UE-27[64]. L'importance de l'hydroélectricité explique en partie ces résultats.

La diminution des émissions de gaz à effet de serre dans notre pays (-1,8% entre 1990 et 2009) est plus faible que celle enregistrée par l'*UE-15* (-13%)[65]. Une partie de cette baisse dans l'Union européenne découle du recul de certaines activités industrielles énergivores, comme la sidérurgie par exemple (Eurostat 2011b).

Les effets des changements climatiques risquent d'être plus importants en Suisse en raison de son relief alpin. En effet, l'augmentation des températures depuis 1900 a été plus d'une fois et demie plus importante en Suisse que dans l'ensemble des terres émergées de l'hémisphère Nord (OFEV 2007).

[61] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 02 - Espace, environnement >> Comptabilité environnementale

[62] www.meteosuisse.admin.ch >> Climat >> Le climat aujourd'hui >> Tendances en Suisse

[63] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdcc320

[64] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdcc110

[65] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdcc210

Emissions de gaz à effet de serre

Trajectoire et objectif de Kyoto pour 2008–2012 **G 11.5**

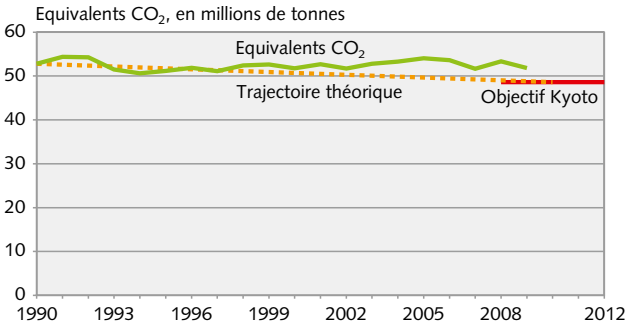

Source: Office fédéral de l'environnement © *OFS*

Intensité de CO_2

Emissions de CO_2 par unité de produit intérieur brut aux prix de l'année précédente, année de référence 2000 **G 11.6**

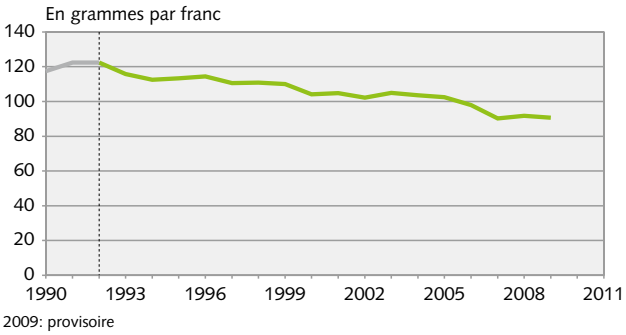

Sources: Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de la statistique © *OFS*

Emissions de CO_2 G 11.7

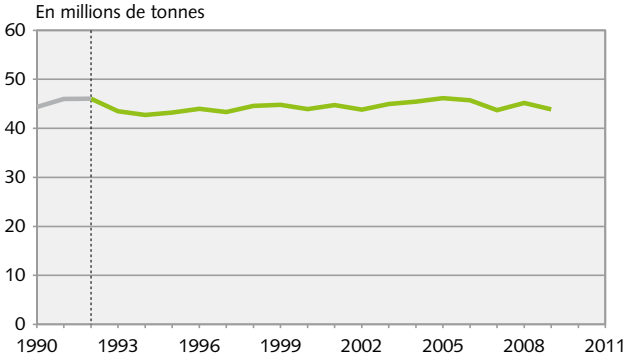

Source: Office fédéral de l'environnement © *OFS*

T 1.11 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 11.1	↘	12b/16b/17a SDD N°2	1991–1993 2008–2010	-4,3%	↘	✓	
G 11.2	↘	12b/15a/16b/ 17a/19 SDD N°2	1991–1993 2008–2010	-17,8%	↘	✓	
G 11.3	↘	12b/14a/16b/ 17a	1991–1993 2008–2010	+10,3%	↗	✗	
G 11.4	↗	15a/16b/17a/ 18c SDD N°2	1991–1993 2008–2010	+16,1%	↗	✓	
G 11.5	↘	SDD N°1 Qualification de l'évolution selon un objectif chiffré et daté	1990 2009	-1,8%	→	≈	Objectif du Protocole de Kyoto de diminution de 8% des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et la moyenne 2008–2012
G 11.6	↘	12a/12b/17a/ 18c SDD N°1	1991–1993 2007–2009	-24,4%	↘	✓	
G 11.7	↘	17a/18c SDD N°1	1991–1993 2007–2009	-2,1%	→	≈	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.

1.12 Ressources naturelles

Les sols et la biodiversité restent sous pression. La qualité de l'eau des lacs s'est améliorée, certaines incertitudes quant aux effets des micropolluants demeurent. La qualité de l'air s'est également améliorée. Cependant, des situations météorologiques particulières peuvent provoquer des dépassements des valeurs limites.

Les ressources naturelles indispensables à la vie, à la diversité biologique et à la qualité des écosystèmes doivent être préservées à long terme. Des sols fertiles en quantité suffisante, une eau de bonne qualité et un air sain sont nécessaires au bien-être des générations présentes et futures.

Les surfaces construites augmentent au détriment des terres agricoles

Le sol est une ressource indispensable à la vie des hommes, des animaux et des plantes. Il s'agit d'une ressource limitée et non renouvelable. Une gestion saine du sol est nécessaire dans un pays comme la Suisse, où la surface utilisable est limitée par les caractéristiques topographiques du territoire. Selon les résultats disponibles en 2011 pour près de 76% du territoire, la *surface d'habitat et d'infrastructure* a progressé de 24% en 24 ans (G 12.1). Cet accroissement, qui a atteint 13% durant la première moitié de la période, s'est toutefois ralenti à 9% par la suite. Il s'est fait à près de 90% aux dépens de surfaces agricoles. Celles-ci ont diminué en moyenne de 17,5 km^2 par an au cours des 24 dernières années (OFS 2010f). En 2009, plus de 1,6 million de bâtiments étaient utilisés pour l'habitation. Le nombre de bâtiments a connu une augmentation de plus de 10% en 10 ans. Près de trois quarts des bâtiments construits depuis 2000 sont des maisons individuelles (OFS 2011c). Cette expansion du parc immobilier et de la surface couverte par celui-ci s'explique en partie par la croissance démographique et par l'évolution de la structure des *ménages*.

Les atteintes chimiques portées aux sols peuvent nuire à leur fertilité ainsi qu'à la santé de l'être humain et des animaux. En outre, elles perturbent les nombreux organismes qui vivent dans ce milieu. Sur la période 2000–2004, près de 20% des stations de mesure de l'observatoire national des sols présentaient au moins un dépassement des valeurs indicatives pour les *métaux lourds*[66]. De plus, environ 4000 *sites contaminés* par des activités industrielles ou artisanales nécessitent un assainissement, car ils représentent un danger pour l'être humain et l'environnement[67].

La qualité de l'eau des lacs a augmenté

L'eau est une des ressources essentielles aux organismes vivant et à la santé humaine. La qualité et la gestion respectueuse de l'eau sont primordiales dans l'optique du développement durable. Les eaux sont particulièrement exposées aux atteintes environnementales, car elles recueillent des rejets directs de l'agriculture, de l'industrie et des ménages. Un excédent de nutriments dans les lacs peut entraîner leur eutrophisation, c'est-à-dire générer un déficit d'oxygène et la production de substances toxiques. Ces conditions affectent les organismes qui vivent dans les eaux. Le phosphore, issu de l'industrie, des ménages et de l'agriculture, contribue à ce phénomène. Depuis 1992, sa concentration a diminué dans les lacs grâce à l'interdiction des phosphates dans les lessives, à l'amélioration des techniques de traitement dans les stations d'épuration des eaux (STEP) et à la généralisation d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (G 12.2).

[66] www.bfs.admin.ch >> Thèmes >> 02 - Espace, environnement >> Système d'indicateurs de l'environnement

[67] www.bafu.admin.ch >> Thèmes >> Sites contaminés

Le nitrate, provenant principalement des engrais utilisés dans l'agriculture, peut porter atteinte à la qualité des eaux souterraines qui représentent près de 80% des ressources en eau potable[68]. En 2009, on a observé le dépassement de la valeur limite de 25 mg/l dans près de 17% des 531 stations de mesure des eaux souterraines (G 12.3).

D'autres pollutions telles que celles dues aux micropolluants provenant des ménages, de l'agriculture ou de l'industrie, sont de plus en plus fréquemment détectées dans les eaux mais leurs impacts, notamment sur la faune et la flore aquatiques, sont encore peu connus. Les micropolluants entrent dans la composition d'une grande quantité de produits d'usage courant (médicaments, détergents, cosmétiques, etc.) et de produits phytosanitaires[69].

Surface d'habitat et d'infrastructure
Zones construites, zones industrielles, surfaces d'infrastructure spéciales ainsi que les aires de loisirs, les jardins aménagés et les voies de communication **G 12.1**

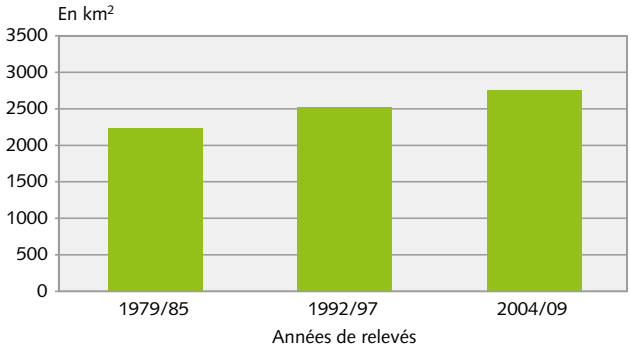

2004/09: provisoire

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

Concentration de phosphore dans quelques lacs
Phosphore total (valeurs moyennes annuelles) **G 12.2**

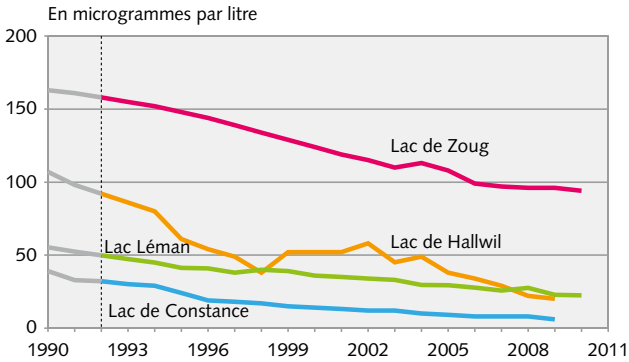

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

Concentration de nitrates dans les eaux souterraines
Part des stations de mesure présentant des dépassements des exigences fixées pour les nitrates (25 mg/l) **G 12.3**

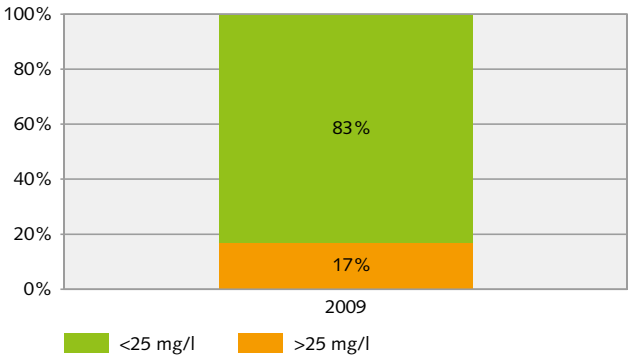

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

Surface d'habitat et d'infrastructure par personne
Zones construites, zones industrielles, surfaces d'infrastructure spéciales ainsi que les aires de loisirs, les jardins aménagés et les voies de communication **G 12.4**

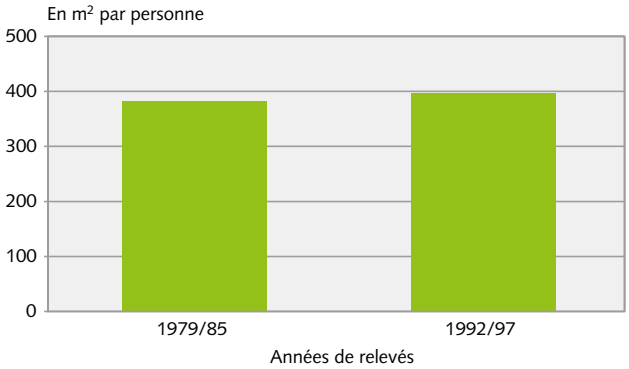

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

[68] www.bafu.admin.ch >> Thèmes >> Eaux souterraines

[69] www.bafu.admin.ch >> Thèmes >> Protection des eaux >> Micropolluants

Empreinte écologique de la Suisse en comparaison avec la biocapacité mondiale **G 12.5**

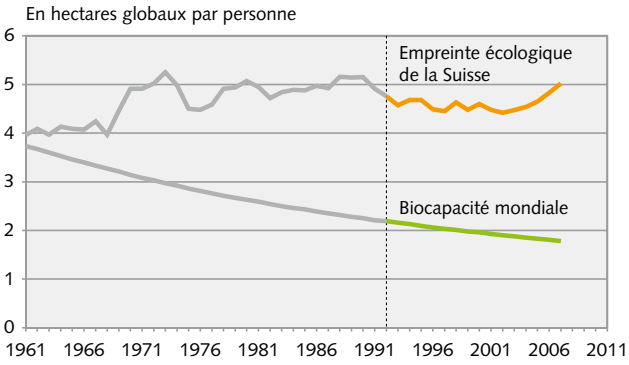

Source: Global Footprint Network © OFS

Sols cultivables
Surfaces potentiellement cultivables **G 12.6**

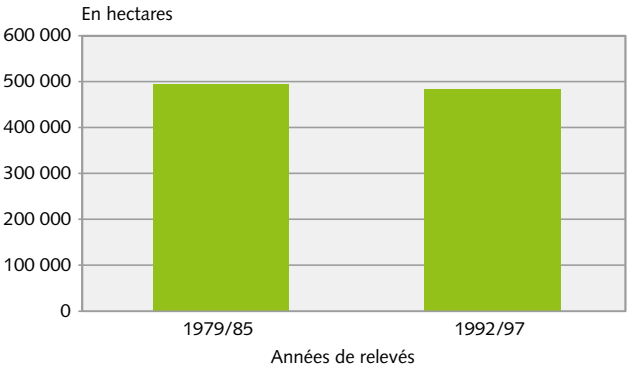

Source: Office fédéral de la statistique © OFS

La qualité de l'air s'est améliorée; les valeurs limites sont cependant parfois dépassées

Un air sain est nécessaire à notre bien-être et à notre santé. Sa préservation va dans le sens du développement durable. Les polluants atmosphériques, tels l'*ozone* ou les particules fines *(PM10)*, peuvent provoquer chez l'être humain des maladies des voies respiratoires et du système cardiovasculaire ainsi qu'accroître le risque de cancer. Ils peuvent également avoir des répercussions sur les écosystèmes. Les concentrations annuelles moyennes de PM10 ont diminué d'environ 30% dans l'ensemble des zones depuis 1997 (G 12.7). Cette amélioration est due entre autre aux prescriptions concernant les chauffages, les installations industrielles et les véhicules à moteur (OFEV 2010a). Les valeurs limites sont cependant régulièrement dépassées, notamment lors d'évènements météorologiques particuliers, telles des situations de hautes pressions hivernales stables. Il en est de même pour l'ozone durant les mois d'été: lors de périodes de rayonnement intense, des dépassements des limites horaires d'immissions se produisent (G 12.8). La pollution de l'air provoque entre 3000 et 4000 décès prématurés par année[70].

[70] http://www.bafu.admin.ch >> Etat de l'environnement >> Rapports d'état >> Air

Le nombre d'oiseaux nicheurs augmente, la biodiversité reste toutefois sous pression

La biodiversité est le fruit d'une longue évolution. Sa préservation et la transmission de ce patrimoine aux générations futures est un objectif central du développement durable. Les populations d'oiseaux nicheurs représentent un instrument de mesure pertinent de la biodiversité d'un territoire. L'effectif global de ces populations a connu une augmentation de 7% durant la période analysée[71] malgré des variations annuelles (G 12.9).

La situation s'est toutefois détériorée pour les espèces nicheuses de la zone agricole et des zones humides, de même que pour les espèces de la *Liste rouge*, ces dernières ayant diminué d'environ 20% depuis 1992. En tout, 40% des populations d'oiseaux nicheurs sont menacées (OFEV 2010b). Au cours des 150 dernières années, 244 espèces animales et végétales se sont éteintes en Suisse. De plus, près d'un tiers des espèces de plantes, d'animaux et de champignons inventoriées et étudiées sont menacées[72].

Le morcellement du paysage, dû en partie à la construction d'infrastructures de transport, a des conséquences sur la biodiversité. En effet, il réduit les possibilités de déplacement des animaux et entrave leur reproduction. Le morcellement est mesuré par le nombre de «mailles» par 1000 km^2 créées par le réseau de voies de communication. Depuis 1980, cette densité est restée stable autour de 3,5 mailles par 1000 km^2 (G 12.10).

[71] La période analysée est précisée pour chaque indicateur dans le tableau à la fin de ce chapitre

[72] http://www.biodiversitymonitoring.ch >> Données >> Indicateur d'état «Z5»

La Suisse présente des tendances similaires au reste de l'Europe

Dans les pays membres de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la croissance des surfaces bâties s'effectue également aux dépens des surfaces agricoles et, dans une moindre mesure, des forêts. Entre 2000 et 2006, plus de 75% des nouvelles surfaces bâties se sont établies à la place de terres arables ou de pâturages et environ 15% à la place de forêts[73].

Des mesures sont prises au niveau européen pour diminuer la pollution des eaux et de l'air. La concentration en phosphore des lacs européens a par exemple également tendance à diminuer (EEA 2010).

Les populations d'oiseaux nicheurs en Europe se sont stabilisées depuis les années 2000 suite à une diminution marquée dans la première moitié des années 1990[74]. La biodiversité est aussi considérée comme menacée par l'AEE (EEA 2010).

Concentration de particules fines
Concentration annuelle moyenne de PM10[1] (avant 1997 calculée à partir des particules en suspension TSP) **G 12.7**

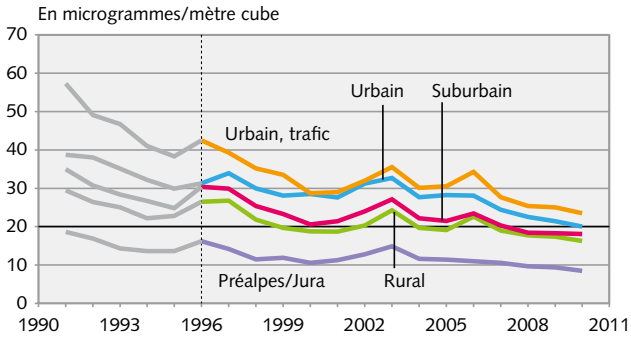

[1] Valeur limite pour la Suisse: moyenne annuelle 20 µg/m³

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

Concentration d'ozone
Nombre de dépassements de la valeur limite (moyenne horaire) **G 12.8**

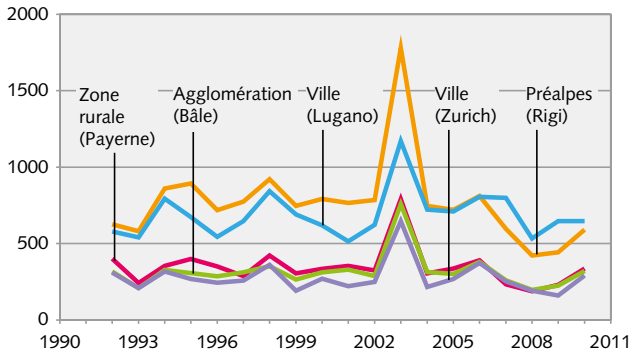

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

Populations d'oiseaux nicheurs
Evolution des populations d'oiseaux nichant régulièrement en Suisse (171 espèces) **G 12.9**

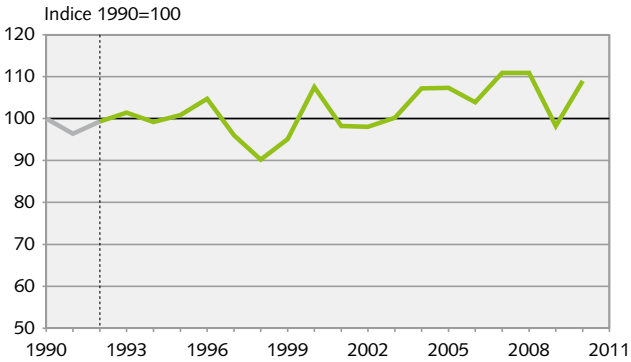

Source: Station ornithologique suisse de Sempach © OFS

Morcellement du paysage
Densité effective de mailles compte tenu des routes de classes 1 et 2 **G 12.10**

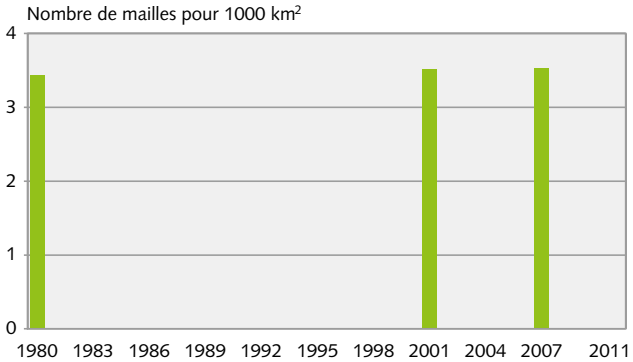

Source: Office fédéral de l'environnement © OFS

[73] http://www.eea.europa.eu

[74] http://epp.eurostat.ec.europa.eu >> Code du tableau: tsdnr100

Qualité écologique de la forêt
Part de la surface forestière à haute valeur de biotope **G 12.11**

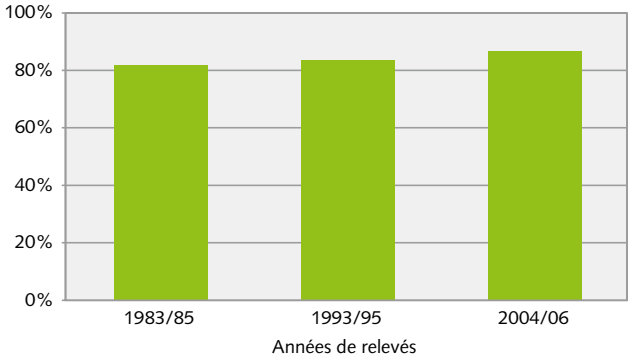

Source: Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage © OFS

T 1.12 Documentation de l'évolution des indicateurs

Graphique	Evolution visée	Objectifs[a]	Période analysée	Variation en %	Evolution observée[b]	Qualification	Remarques
G 12.1	→	16b/20 SDD N°3	1979/85 2004/09	+23,6%	↗	✗	
G 12.2	↘	17a SDD N°5	1991–1993 2007–2009	Z: -39,0% H: -74,3% L: -49,1% C: -76,9%	↘	✓	Synthèse des évolutions observées pour les 4 lacs: lac de Zoug (Z), lac de Hallwil (H), lac Léman (L), lac de Constance (C)[c]
G 12.3							Pas de série temporelle pour cet indicateur
G 12.4	→	16b/20	1979/85 1992/97	+3,9%	↗	✗	
G 12.5	↘	4b/15a/16a/ 16b/17a	1991–1993 2005–2007	+18,3%	↗	✗	
G 12.6	↗	15a/16b/20	1979/85 1992/97	-2,1%	→	≈	
G 12.7	↘	2b/17a SDD N°5	1997–1999 2008–2010	UT: -31,6% U: -30,5% S: -30,4% R: -24,6% PJ: -26,6%	↘	✓	Synthèse des évolutions observées pour les 5 zones: urbain, trafic (UT), urbain (U), sub-urbain (S), rural (R), Préalpes/Jura (PJ)[c]
G 12.8	↘	2b/17a	1991–1993 2008–2010	L: -8,0% R: -22,1% P: -31,1% B: -3,0% Z: +1,4%	↘	✓	Synthèse des évolutions observées pour les 5 zones: Lugano (L), Rigi (R), Payerne (P), Bâle (B), Zurich (Z)[c]
G 12.9	↗	15b SDD N°5	1991–1993 2008–2010	+7,1%	↗	✓	
G 12.10	↘	15b/20 SDD N°5	1980 2007	+3,0%	→	≈	
G 12.11	↗	18a/19 SDD N°5	1983/85 2004/06	+6,0%	↗	✓	

[a] Principes du développement durable, défis de la Stratégie du Conseil fédéral (SDD) ou objectifs quantifiés et datés.
[b] La tendance est interprétée comme significative si elle dépasse un seuil fixé à ±3%, sauf exceptions mentionnées à la rubrique remarques.
[c] La variation de chaque variable est synthétisée à l'aide d'une valeur unique (-1 pour une évolution négative, 0 pour une évolution indifférente sans modification notable, +1 pour une évolution positive). Ces valeurs sont ensuite additionnées et le résultat détermine l'évolution générale pour cet indicateur.

Partie II

La mesure du développement durable, méthodes et outils

La conférence «Rio+20» (→ Introduction) invite à revenir sur les progrès effectués dans la mise en œuvre du développement durable, y compris dans la mesure de ce dernier. Cette deuxième partie du «Rapport sur le développement durable 2012» présente l'évolution au cours des vingt dernières années et l'état actuel de la mesure du développement durable en Suisse: quels en ont été et sont aujourd'hui les fondements? Que mesure-t-on exactement, et avec quels outils? Quels acteurs ont été et sont impliqués? Comment communiquer sur un sujet aussi complexe? C'est à de telles questions que tentent de répondre les chapitres qui suivent, le dernier ouvrant la perspective sur les liens entre la mesure du développement durable et des initiatives récentes telles que l'approche d'économie verte de l'ONU, l'initiative «PIB et au-delà» de l'Union européenne ou le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (Stiglitz, Sen, Fitoussi 2009), faisant écho, entre autres, aux réflexions actuelles dans le monde politique[75].

[75] Notamment les postulats Stadler (10.3897) et Girod (11.3724)

2.1 Mesurer le développement durable

La mesure du développement durable est un des outils essentiels à sa mise en œuvre, comme le stipule le chapitre 40 de l'*Agenda 21*. Les indicateurs de développement durable «constituent une base utile pour la prise de décisions à tous les niveaux et contribuent à la durabilité autorégulatrice des systèmes intégrés de l'environnement et du développement» (Agenda 21, chapitre 40, paragraphe 40.4).

Les premières initiatives visant à l'établissement de systèmes d'indicateurs de développement durable ont vu le jour en Suisse vers la fin des années 1990. Plusieurs d'entre elles se sont concentrées sur un aspect particulier du développement durable, par exemple dans des projets d'infrastructure routière (système NISTRA de l'Office fédéral des routes). Différents cantons et villes suisses ont également lancé des initiatives de mesure du développement durable, qui ont ensuite été regroupées par l'Office fédéral du développement territorial ARE dans un projet conjoint entre la Confédération, les cantons et les villes, intitulé «Cercle Indicateurs»[76].

Une étude pilote réalisée conjointement par l'OFS et l'OFEFP (actuel OFEV) et publiée en 1999 (OFS/OFEFP 1999) a posé les premiers jalons d'un système d'indicateurs de développement durable au niveau fédéral. Les expériences faites dans un projet réalisé conjointement par un office statistique et par un office politique ont démontré l'importance d'une claire répartition des rôles et des compétences afin de respecter les exigences de la statistique publique.

La nécessité de mettre sur pied un système d'indicateurs de développement durable pour la Suisse a été exprimée à plusieurs reprises au début des années 2000, notamment dans une motion déposée au Conseil national et demandant la création d'un «système d'indicateurs de la durabilité et de la réduction des disparités aux niveaux géographique et social» (Motion 00.3225)[77] ainsi que dans la «Stratégie 2002 pour le développement durable» du Conseil fédéral (Conseil fédéral 2002, Action 21 «Suivi du développement durable»).

Pour répondre à ces besoins, le projet MONET[78] a été lancé en 2000 par l'OFS et l'OFEFP, rejoints la même année par le nouvel Office fédéral du développement territorial. Les buts du projet ont été formulés en ces termes (OFS/OFEFP/ARE 2003):

- L'objectif premier est de développer un système opérationnel d'indicateurs de développement durable. Ce système doit permettre de mesurer, de documenter et de commenter l'état et l'évolution de la Suisse ainsi que sa position par rapport aux autres pays, en tenant compte des aspects sociaux, économiques et écologiques du développement durable.
- Il doit être conçu pour informer les citoyens, les acteurs politiques et l'administration fédérale. En contribuant à la diffusion auprès des citoyens des objectifs du développement durable, il concourra à une prise de conscience de leur part.
- Ce système sera transparent, ouvert et évolutif. Il favorisera l'établissement de liens avec les systèmes sectoriels, régionaux ou locaux d'indicateurs de développement durable.

Le système d'indicateurs de développement durable a été, dès les premiers travaux, pensé et conçu comme un système de monitoring destiné au suivi à long terme du développement durable dans ses trois dimensions sociale, économique et environnementale, et non au controlling ou à l'évaluation d'un programme ou d'une stratégie politique. Le monitoring comprend la collecte, l'analyse et la présentation d'informations dans le but de suivre l'évolution d'un domaine particulier, d'un champ d'activité d'une collectivité publique ou d'une société de manière méthodique et dans la durée, afin de déceler à l'avance les évolutions problématiques (Wachter 2010). Ces indicateurs, qui décrivent essentiellement l'évolution d'objectifs de société de portée générale, ne sont pas conçus pour permettre de tirer des conclusions directes quant à l'efficacité des mesures prises par les acteurs concernés (p.ex. politique, individus, entreprises) pour le pilotage du domaine politique (Feller-Länzlinger et al. 2010, p.34).

[76] Début 2012, 19 cantons (sur 26) et 17 villes participaient au Cercle Indicateurs (www.are.admin.ch/cercleindicateurs-f)

[77] http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20003225

[78] Acronyme pour «monitoring du développement durable» en allemand

Le défi consistait à mesurer une notion ambiguë et normative en tenant compte des exigences de la statistique publique (OFS/CORSTAT 2007), notamment la transparence, l'indépendance et l'accessibilité, ainsi que des intérêts et des attentes divergents de la part des futurs utilisateurs. Les principes de Bellagio (Hardi, Zdan 1997), élaborés vers la fin des années 1990 par des praticiens et chercheurs du domaine de la mesure du développement durable sous l'égide de l'Institut international du développement durable, ont également constitué une base solide lors de la construction et des développements ultérieurs du système. Ces principes définissent spécifiquement les conditions d'élaboration d'indicateurs de développement durable, à savoir notamment:

- une vision claire du développement durable et des objectifs définissant cette vision,
- la prise en compte de tous les domaines importants (aspects sociaux, écologiques et économiques),
- le choix d'horizons temporels adéquats,
- un référentiel permettant d'établir le lien entre les indicateurs choisis et la vision du développement durable,
- un nombre limité d'indicateurs,
- la comparaison des indicateurs avec des valeurs de référence (valeurs-cibles, seuils ou directions à suivre),
- la participation des principaux groupes concernés,
- le développement continu du système,
- la création des moyens institutionnels nécessaires à la production, la maintenance et la documentation des indicateurs.

Le respect de ces exigences et principes a guidé tous les travaux de construction du système de monitoring du développement durable: définition du référentiel (→ chapitre 2.2) et du cadre systémique (→ chapitre 2.3), processus participatifs (→ chapitre 2.4), développements ultérieurs et communication (→ chapitres 2.2 et 2.5).

Le système MONET a été mis en ligne en 2003 et comprenait alors plus de 120 indicateurs. Neuf ans plus tard, ayant entre temps été l'objet d'une révision et complété par des indicateurs illustrant la dimension globale du développement durable (→ chapitre 2.2), il comprend près de 75 indicateurs, régulièrement actualisés.

2.2 Que mesurer?

Que faut-il mesurer dans le cadre du monitoring du développement durable? Quels thèmes, quelles problématiques et, donc, quels indicateurs doivent être pris en compte? Et comment savons-nous si ce que nous mesurons est bon ou mauvais pour le développement durable?

La définition du développement durable

La définition donnée dans le Rapport Brundtland fournit des éléments de réponse à ces questions: le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (ONU 1987). Le Rapport Brundtland complète cette définition en y ajoutant deux éléments importants: la priorité à accorder aux besoins élémentaires des individus et le constat que les capacités de notre environnement sont limitées.

Les trois objectifs qualitatifs du développement durable

Depuis le Sommet de la Terre de 1992, les trois piliers que sont la société, l'environnement et l'économie sont devenus une autre composante majeure du développement durable, à partir de laquelle les trois objectifs qualitatifs suivants ont été formulés:

- solidarité sociale,
- responsabilité écologique,
- efficacité économique.

Ces trois objectifs qualitatifs sont d'importance égale, ils sont liés et interdépendants. En d'autres termes, la réalisation de l'un ou l'autre objectif écologique, économique ou social ne doit pas se faire à long terme au détriment des autres. Les objectifs qualitatifs peuvent être représentés par trois cercles qui se recoupent et dont les intersections symbolisent la nécessité, pour le développement durable, de concilier des objectifs parfois contradictoires.

Les principes du développement durable

Pour concrétiser la définition du développement durable et les trois objectifs qualitatifs, et pour se concentrer sur certains aspects spécifiques, on a formulé 45 principes (→ Annexe). Ces principes sont des exigences qui permettent d'évaluer l'évolution des indicateurs en matière de durabilité. Ils se fondent largement sur les publications du comité Ci-Rio (Comité interdépartemental Rio interne à l'administration fédérale), sur la stratégie départementale du DETEC (DETEC 1999), sur la prise de position du Conseil du développement durable au sujet de l'étude pilote «Le développement durable en Suisse. Eléments pour un système d'indicateurs» de l'OFS et de l'OFEFP (OFS/OFEFP 1999)[79], sur les rapports sociaux et sur la statistique des conditions de vie (Berger-Schmitt, Noll 2000). Les principes existants ont été repris dans la mesure du possible, moyennant quelques adaptations de nature linguistique ou de contenu.

Tous les principes ont un lien direct et évident avec la définition du développement durable et sont rattachés à l'un des trois objectifs qualitatifs (figure 2). Le principe «3a Satisfaction et bonheur», par exemple, est rattaché à l'objectif qualitatif «Solidarité sociale». Le lien avec la définition du développement durable peut être formulé ainsi: les êtres humains doivent pouvoir satisfaire leurs besoins, tant matériels qu'immatériels.

Ces principes sont indépendants du lieu et stables au fil du temps. Comme ils sont valables à long terme, ils ne font pas référence à des mesures ponctuelles. Ils diffèrent ainsi des stratégies politiques, qui ont souvent un lien avec des événements de l'actualité et qui peuvent varier d'une législature à l'autre.

Référentiel: que mesure-t-on? **Figure 2**

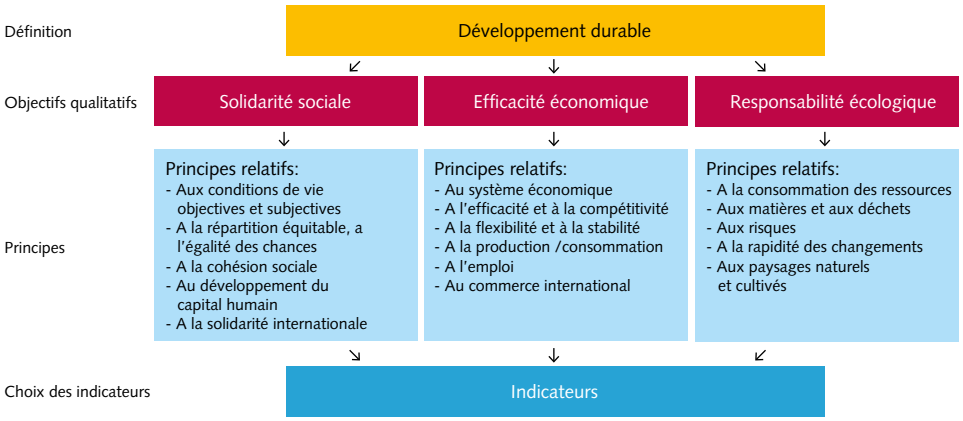

© *Office fédéral de la statistique (OFS)*

[79] Le Conseil du développement durable était une commission extraparlementaire, mise sur pied en 1998. Elle a été dissoute en 2000 et ses tâches ont été transférées à une autre commission extraparlementaire, le Conseil de l'organisation du territoire (COTER). La prise de position mentionnée n'a pas été publiée

La définition du développement durable, les trois objectifs qualitatifs et les 45 principes en tant que référentiel du système d'indicateurs

Un cadre de référence clair, établi de manière systématique, est nécessaire pour que la sélection des indicateurs et les conclusions tirées sur leur évolution ne soient pas arbitraires. Un tel référentiel est une garantie d'indépendance, de transparence et de complétude. Le cadre de référence du système d'indicateurs MONET est constitué des éléments susmentionnés: la définition du développement durable, les trois objectifs qualitatifs et les 45 principes (figure 2). Avec ces éléments, MONET mesure le développement durable selon une approche «intégrée»[80]: le bien-être des générations présentes et la solidarité/répartition équitable dans le temps et dans l'espace. Autrement dit, les notions d'«ici et maintenant», de «demain» et d'«ailleurs» sont fondamentales dans ce concept (figure 3).

Les 45 principes permettent de préciser l'importance d'un indicateur pour le développement durable, de l'interpréter et d'évaluer son évolution (positive, indifférente ou négative) du point de vue du développement durable (→ chapitre 2.5). Ils permettent également de procéder à une sélection cohérente et transparente des indicateurs, chacun d'eux devant présenter un lien avec au moins un principe.

Il existe deux approches pour mesurer le développement durable: l'approche politique et l'approche conceptuelle. N'étant pas conçu pour mesurer une stratégie politique de développement durable mais pour observer si la Suisse se trouve sur la voie d'un tel développement et identifier les secteurs concernés, le système suisse de monitoring se différencie de beaucoup d'autres systèmes (ONU 2009, p.39). La sélection des indicateurs n'est donc pas déterminée par des exigences politiques, elle se fonde sur un référentiel méthodologique qui repose sur la définition Brundtland, ainsi que sur les objectifs qualitatifs et les principes du développement durable.

Pertinence des trois objectifs qualitatifs du développement durable à travers le temps et l'espace **Figure 3**

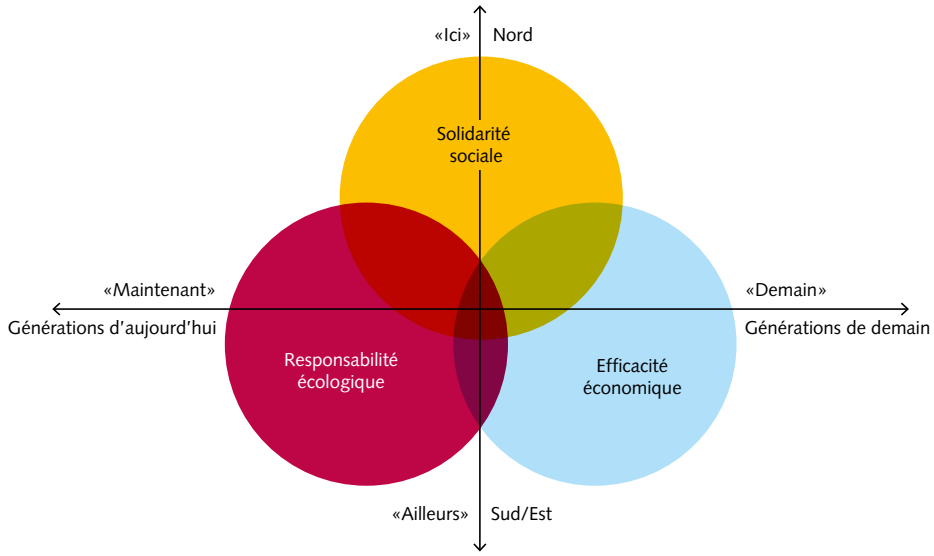

© Office fédéral de la statistique (OFS)

[80] Terminologie utilisée par le Groupe de travail sur les statistiques de développement durable (*Working Group on Statistics for Sustainable Development WGSSD*) de la CEE-NU-OCDE-EUROSTAT

La dimension globale du développement durable

Il n'est plus possible, en raison de la mondialisation, de considérer le développement durable d'un pays isolément. Les aspects d'inégalité et d'équité, la raréfaction des ressources et la pollution de l'environnement ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Au Sommet de la Terre qui s'est tenu en 2002 à Johannesburg, le lien qui existe entre mondialisation et développement durable a été souligné et les objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies ont été intégrés dans les objectifs du développement durable. Le monde évolue, il doit en aller de même d'un système d'indicateurs. Cette évolution ne doit cependant pas se faire de manière arbitraire, elle doit être systématique. A cet égard, la structure et le référentiel du système d'indicateurs MONET permettent d'intégrer de nouveaux thèmes de manière systématique et transparente. Le monitoring suisse du développement durable a été complété en 2008 par des indicateurs qui mesurent les interactions entre la Suisse et d'autres pays pour ce qui est de la responsabilité globale et de l'équité. On a utilisé à cet effet, le référentiel précité, la typologie des indicateurs et les processus régissant la sélection des indicateurs sur une base participative (→ chapitres 2.3 et 2.4).

La Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral

Les indicateurs du monitoring suisse du développement durable ne sont pas seulement utilisés pour mesurer le développement durable de manière générale, ils servent aussi à mesurer les avancées de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral. C'est ainsi que quelque 50 des indicateurs MONET représentent l'évolution des défis clés de cette stratégie. Dans le tableau de bord de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral, les indicateurs MONET montrent où se situe la Suisse s'agissant de chacun de ces défis (→ chapitre 2.5).
La mise en œuvre politique du développement durable en Suisse a pris corps à partir de 1997 dans la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral. Elle a depuis lors été régulièrement renouvelée. La stratégie 2002 prévoyait la mise en place d'un système de monitoring (Action 21: Suivi du développement durable). La stratégie 2008–2011 contenait pour la première fois des indicateurs provenant du système MONET, mis en ligne en 2003. Ces indicateurs font partie intégrante de la stratégie. La version la plus récente de la stratégie inclut un plan d'action pour la législature 2012–2015.

2.3 Comment le mesurer?

Pourquoi une typologie

La typologie consiste à définir un ensemble de catégories dans lesquels les indicateurs doivent s'inscrire et de caractéristiques auxquelles ils doivent répondre. Une telle standardisation assure la cohérence d'un système de monitoring dans le temps et facilite les comparaisons transversales (Feller-Länzlinger et al. 2010, p.34). A la différence d'une simple liste, un système d'indicateurs repose sur une structure clairement définie, conférée par deux approches: une thématique, constituée du référentiel qui définit le «que mesurer» (→ chapitre 2.2); et une systémique apportée par la typologie d'indicateurs, qui définit le «comment mesurer». La combinaison de ces deux approches structure le système d'indicateurs sous la forme d'une matrice dont les lignes présentent le référentiel et les colonnes la typologie (figure 4).

Matrice des deux approches du système d'indicateur **Figure 4**

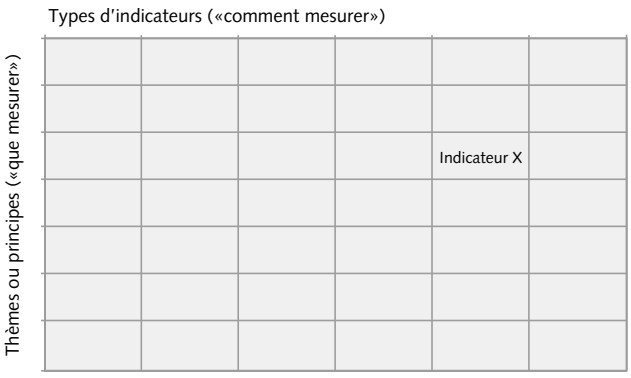

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La typologie a donc pour fonction d'assurer la cohérence interne du système en définissant à l'avance la manière dont les indicateurs mesureront les objectifs du référentiel. En attribuant plusieurs types d'indicateurs à un principe du développement durable ou à un thème donné, il est ainsi possible d'émettre des constats différenciés, c'est-à-dire de le mesurer de plusieurs manières, ce qui limite le risque d'interprétations unilatérales ou arbitraires et permet une mesure homogène. L'usage d'une typologie d'indicateurs est une réponse aux exigences posées au système de monitoring et aux principes de Bellagio.

La typologie MONET

La classification des indicateurs développée pour le système MONET repose sur un modèle de stock et de flux qui décrit la dynamique des processus déterminants pour le développement durable. Elle comprend six éléments (figure 5) qui découlent de la définition Brundtland ou qui s'inspirent du modèle «Driving force – Pressure – State – Impact – Response» (DPSIR) (EEA 1999). Le DPSIR est communément utilisé dans le domaine de la statistique de l'environnement ainsi que par certains systèmes d'indicateurs de développement durable. A la différence du DPSIR, la typologie MONET ne repose pas sur des liens de causalité et elle ne s'applique pas uniquement au domaine environnemental mais également aux domaines social et économique.

La typologie MONET **Figure 5**

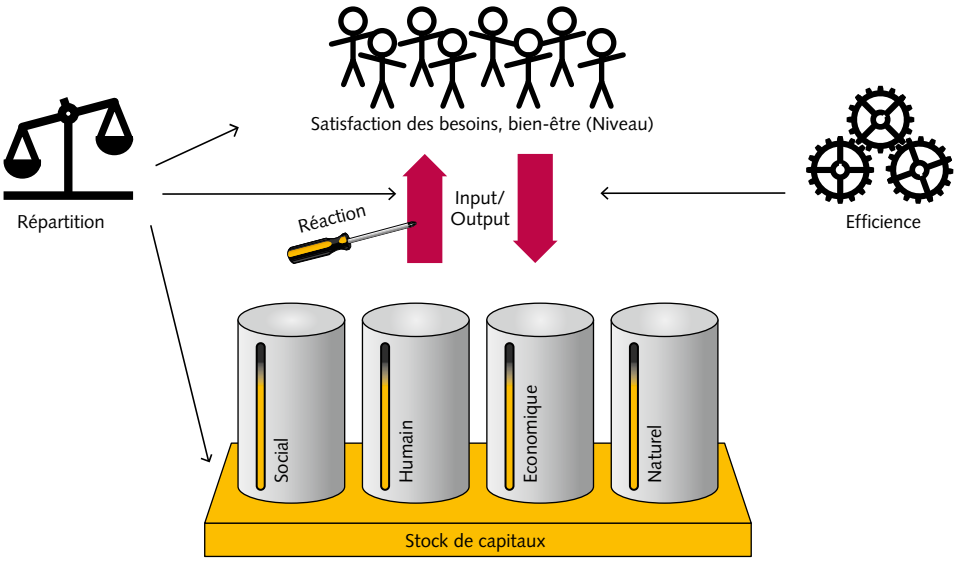

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T 2.1 Description des types d'indicateurs

Type d'indicateur	Questionnement	Signification	Exemples d'indicateur
Niveau (flux)	Dans quelle mesure nos besoins individuels et sociaux sont-ils couverts?	Degré de couverture des besoins individuels et sociaux de la génération actuelle (définition Brundtland). «Ici» et «maintenant».	Taux de chômage au sens du BIT Espérance de vie en bonne santé Sécurité physique (Infractions de violence)
Capital (stock)	Que laisserons-nous aux générations suivantes?	Etat et potentiel des capitaux humain, social, économique et naturel et de l'infrastructure. Illustre la solidarité intergénérationnelle (définition Brundtland). «Demain». Correspond à l'approche des stocks de capitaux (→ chapitre 2.6).	Diversité des espèces (Population d'oiseaux nicheurs) Dette publique Compétences en lecture des jeunes de 15 ans
Input/Output (flux)	Comment utilisons-nous les stocks de capitaux?	Utilisation et appréciation – dépréciation du capital. Flux sortant du capital pour couvrir les besoins ou entrant sous forme d'investissements ou de déchets (réagit parfois plus rapidement aux modifications des conditions extérieurs que les stocks).	Part des investissements dans le PIB Consommation finale d'énergie par personne Emissions de gaz à effet de serre
Répartition (ratio)	Comment les ressources sont-elles réparties?	Disparités sociales, égalité des chances. Illustre la solidarité intra générationnelle (définition Brundtland). «Ici» et «ailleurs».	Disparités salariales homme / femme Inégalité de la répartition des revenus
Efficience (ratio)	Utilisons-nous les ressources de manière efficiente?	Efficience économique et écologique. Illustre le découplage ou l'utilisation rationnelle des ressources (décrit l'objectif qualitatif «Efficacité économique»).	Intensité énergétique Intensité matérielle Intensité du transport de marchandises
Réaction (flux)	Comment réagissons-nous face aux évolutions observées?	Mesures ou attitudes sociétales et politiques visant à corriger une évolution non souhaitée.	Consommation de produits bio Impôts liés à l'environnement

Les trois types d'indicateurs «niveau», «capital» et «répartition» découlent directement de la définition Brundtland et permettent ainsi une mesure du développement au sens de celle-ci, hors de toute contrainte d'ordre politique. Les deux types «efficience» et «réaction» correspondent à des moyens pour tendre vers un développement durable. Le premier par une utilisation rationnelle des ressources, qui découle de l'objectif qualitatif «efficacité économique». Le second par des mesures politiques ou des modes de consommation. Ce dernier type d'indicateur s'inspire directement de la catégorie «Response» du modèle DPSIR. Le type «input/output» n'a pas de lien direct avec la définition du développement durable ou avec une politique relative à ce dernier. Il a principalement pour fonction de palier à la difficulté de définir et de mesurer certains capitaux. Il est en effet plus aisé de mesurer les flux (investissements et prélèvements dans les stocks) que les stocks eux-mêmes. De plus, les flux réagissent plus rapidement aux modifications des conditions extérieures (mesures politiques, conjoncture, etc.) que les stocks.

Usages de la typologie

La typologie offre un cadre pour la sélection des indicateurs de manière à aider les constructeurs du système, ou les personnes impliquées dans le processus de sélection, à prendre en compte les principaux processus du développement durable et à assurer ainsi une vue aussi complète et neutre que possible du principe ou du thème traité.

Il convient toutefois de la considérer comme un modèle idéal, qui présente des limites dans son application pratique. L'attribution d'un indicateur à l'une ou l'autre catégorie d'une typologie est rarement univoque et s'inscrit généralement dans un champ d'interprétation assez vaste. De plus, il n'est pas toujours possible, ni

même sensé, de retrouver les six types d'indicateurs pour un même thème. Il faut donc y voir, plutôt qu'une structure rigide et contraignante, un fil rouge permettant un équilibrage des types d'indicateurs en fonction de leur adéquation dans un contexte donné. A l'usage, il est de plus nécessaire de tenir compte de certaines contraintes, liées, entre autre, à la disponibilité des données. La typologie permet alors de décider de remplacer une catégorie par une autre, comme par exemple utiliser un indicateur de flux lorsqu'il n'est pas possible de mesurer le stock. Elle permet par là également la mise en évidence de lacunes qui représentent autant de pistes pour les développements futurs du système d'indicateurs (création de nouveaux indicateurs) ou des systèmes statistiques (modification d'enquêtes existantes ou lancement de nouvelles enquêtes) (Hák, Moldan, Dahl 2007, p.36).

Enfin si la typologie n'est pas un instrument de communication, elle permet par contre d'extraire des indicateurs du système selon un questionnement précis (T 2.1) pour former des sous-ensembles comme celui des indicateurs-clés par exemple (→ chapitre 2.5) ou encore celui des indicateurs dédiés au suivi des défis de la Stratégie de développement durable du Conseil fédéral (→ chapitre 2.2).

2.4 Quels sont les acteurs et comment ont-ils été impliqués?

L'*Agenda 21* met en avant l'importance de la participation des acteurs de différents domaines dans les processus de développement durable, notamment dans sa section III «Renforcement du rôle des principaux groupes». Les principes de Bellagio d'élaboration d'indicateurs de développement durable (→ chapitre 2.1) spécifient qu'une telle participation est nécessaire à la mise sur pied de systèmes d'indicateurs dans ce domaine.

De nombreux acteurs ont été impliqués dès les premiers pas vers un système d'indicateurs de développement durable pour la Suisse, notamment par le biais d'auditions faisant suite à l'étude pilote publiée en 1999 (→ chapitre 2.1). Les préoccupations et souhaits de représentantes et représentants des administrations fédérales et cantonales, d'organisations économiques, environnementales et sociales ainsi que des milieux de la science et de la recherche ont été rassemblés. Cette étape a fait ressortir, entre autres, l'importance de la neutralité, de l'objectivité et de la transparence d'un système de monitoring du développement durable.

Construire un système de monitoring du développement durable selon un processus participatif implique la définition d'un ensemble de règles et de compétences décisionnelles appropriées à chaque étape de la construction. Cet ensemble, qui constitue en quelque sorte «les règles du jeu» et dont la définition est antérieure aux travaux de construction, permet de concilier le respect des principes énumérés ci-dessus et les droits et devoirs des acteurs impliqués ainsi que de prendre en compte leur expertise, leurs besoins et leurs aspirations.

Ainsi, une vingtaine de représentantes et représentants de la société civile, des milieux académiques et des administrations fédérale et cantonales ont tout d'abord contribué, par leur expertise et leur savoir-faire, à la mise sur pied du cadre de référence du système. Puis, plus de 80 expertes et experts de l'administration fédérale ont activement participé au processus itératif de sélection des indicateurs. La décision finale quant au système dans son ensemble et à l'équilibre entre les thèmes était du ressort de l'OFS.

Les autres éléments du système ou étapes de sa construction tels la structure et la taille idéale du système ou encore les modes de présentation et de publication des indicateurs ont été définis et réalisés sous la responsabilité de l'OFS. L'OFS était également responsable d'établir un certain nombre de critères de sélection des indicateurs, de manière à respecter les principes de Bellagio. Près de vingt critères, représentant soit des conditions absolues, soit des conditions souhaitées de sélection d'un indicateur, ont ainsi été appliqués. Certains critères visaient à garantir le lien entre les indicateurs et le cadre de référence du système, comme le fait qu'un indicateur ne peut être sélectionné que s'il peut être relié à au moins un principe du développement durable. D'autres se rapportaient à la facilité d'utilisation de l'indicateur, ou à sa validité: chaque indicateur doit par exemple reposer sur un large consensus quant à sa pertinence et à sa fiabilité. Finalement, les indicateurs devaient satisfaire des critères techniques, tels que l'utilisation de données faciles à obtenir ou pouvant être réunies à moindre coût, ce périodiquement.

Tous les développements ultérieurs du système d'indicateurs (création du sous-ensemble d'indicateurs-clés, extension à la dimension globale du développement durable, révision du système) ont été effectués selon un processus participatif, en reprenant tout ou partie du processus utilisé lors de la construction du système de monitoring.

2.5 Comment le communiquer?

Un système d'indicateurs

Le système d'indicateurs de développement durable suisse repose sur un référentiel et une structure élaborés, les indicateurs étant quant à eux destinés à un large public. Dès lors, comment concilier la complexité du système et la simplicité requise pour communiquer les indicateurs?

Premièrement, une porte d'entrée qui soit attrayante et intuitive est nécessaire. Cette porte consiste en 12 thèmes (T 2.2) qui se veulent facilement compréhensibles par le grand public et qui sont similaires aux thèmes utilisés pour communiquer le développement durable dans d'autres contextes. Les quelque 75 indicateurs du système sont présentés dans une liste structurée selon ces 12 thèmes.

Deuxièmement, chaque indicateur est présenté de la même manière, selon une structure prédéfinie comportant les éléments suivants:

- Signification de l'indicateur: description de l'indicateur, lien avec le ou les principes du développement durable qu'il illustre – c'est-à-dire avec le référentiel du système (→ chapitre 2.2) – mention des éventuelles précautions à prendre lors de l'interprétation des données (texte).
- Données (graphique et fichier Excel à télécharger).
- Commentaire sur les données: description de l'évolution de l'indicateur et analyse des causes possibles (texte).
- Résumé de l'indicateur: description des paramètres utilisés pour comparer l'évolution observée avec l'évolution souhaitée (voir ci-après).
- Métadonnées: source des données, définitions, explications méthodologiques et évaluation de la comparabilité internationale de l'indicateur (texte).

Cette structure correspond au modèle de présentation des indicateurs communément utilisé à l'OFS. Elle permet notamment de répondre aux objectifs de transparence et de reproductibilité de la statistique publique.

Troisièmement, chaque indicateur est présenté de manière synthétique au moyen de trois symboles qui condensent les informations qu'il fournit et permettent une présentation synoptique de l'indicateur ou d'un ensemble d'indicateurs (comme par exemple la synthèse de la partie I, pages 10 à 12). Le premier symbole (figure 6) décrit l'évolution visée, le deuxième l'évolution observée durant une période donnée, le troisième résume les deux premiers et indique si l'évolution observée tend ou non vers le développement durable.

L'évolution visée est définie par le référentiel auquel est rattaché l'indicateur (→ chapitre 2.2). Ce référentiel est constitué des principes du développement durable, des défis de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral ou d'objectifs chiffrés et datés. Les principes du développement durable et les défis de la Stratégie indiquent uniquement une direction à prendre (augmentation ou diminution). Dans le cas d'un objectif chiffré et daté, l'évolution visée correspond au chemin théorique à suivre pour atteindre l'objectif à la date prévue.

L'évolution observée correspond à la variation en pourcent calculée sur la période analysée, soit depuis 1992 (année des Accords de Rio) ou depuis la date du premier relevé si celui-ci est postérieur à 1992 jusqu'à la dernière valeur disponible. La période d'analyse est documentée sur chaque graphique. Afin d'empêcher que la variation calculée ne soit trop fortement influencée par les valeurs des années initiales et finales, ces valeurs sont remplacées par la moyenne de la valeur initiale et des valeurs de ses deux années adjacentes, respectivement par la moyenne des trois dernières années disponibles.

T 2.2 Les 12 thèmes du développement durable

1	Conditions de vie	7	Travail
2	Santé	8	Système économique
3	Cohésion sociale	9	Production et consommation
4	Collaboration internationale	10	Mobilité et transports
5	Formation et culture	11	Energie et climat
6	Recherche et technologie	12	Ressources naturelles

Symboles utilisés **Figure 6**

Symboles illustrant les évolutions visées					
↗	Augmentation	↘	Diminution	→	Stabilisation
Symboles illustrant les évolutions observées					
↗	Augmentation	↘	Diminution	→	Pas de modification notable (évolution observée inférieure à 3% et supérieure à -3%)
Symboles qualifiant l'évolution observée en fonction de l'évolution visée					
✓	Positif (vers la durabilité: évolution observée = évolution visée, par ex. ↗ ↗ ou ↘ ↘)				
✗	Négatif (contraire à la durabilité: évolution observée ≠ évolution visée, par ex. ↗ ↘ ou ↘ ↗)				
≈	Indifférent (pas de modification notable, par ex. → ↗ ou → ↘)				

L'évolution visée est comparée à l'évolution observée, ce qui permet de qualifier cette dernière. L'évolution observée est positive si elle correspond à l'évolution visée définie par les principes du développement durable ou par les défis de la Stratégie, négative dans le cas contraire ou indifférente si elle est inférieure à +3% et supérieure à -3% (figure 7). Ce seuil est remplacé par la marge d'erreur de l'indicateur, lorsque celle-ci est connue.

En présence d'un objectif chiffré et daté (figure 8), l'évolution visée correspond au chemin théorique pour atteindre l'objectif à la date requise. L'évolution observée est qualifiée de positive si elle est supérieure ou égale à 97% de l'évolution visée. Elle est indifférente entre 97% et 0% de cette dernière. Elle est négative si elle est inférieure à 0%.

Qualification d'un indicateur sans objectif chiffré et daté **Figure 7**

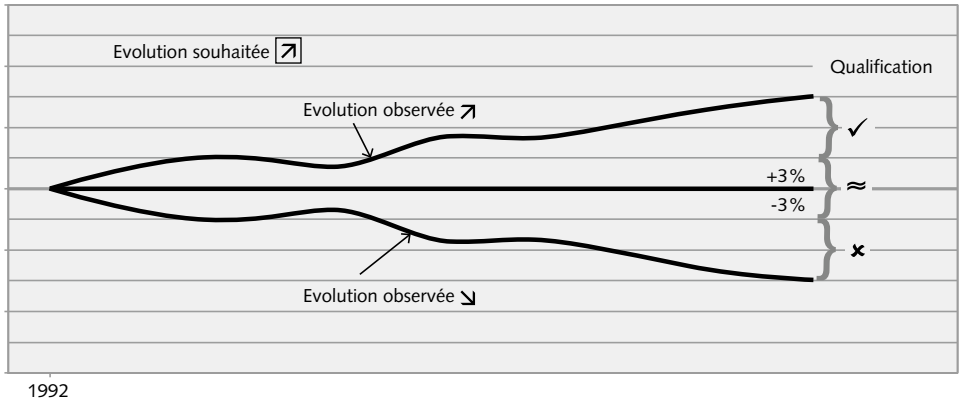

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Qualification d'un indicateur avec objectif chiffré et daté **Figure 8**

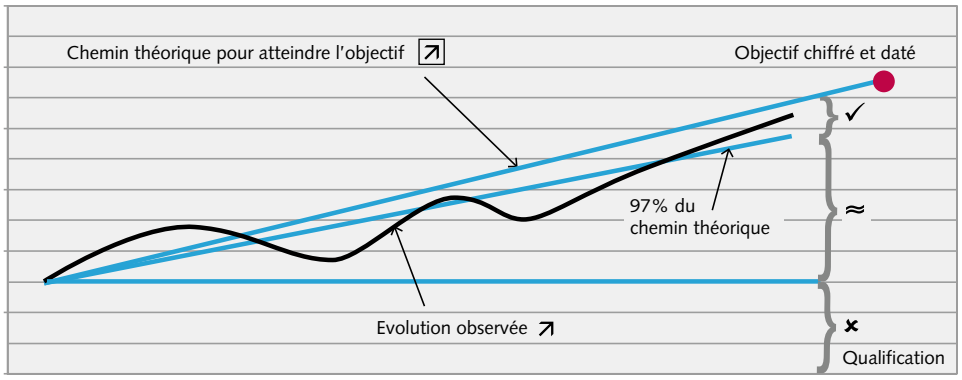

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La méthode de calcul de la variation en pourcent et de la qualification des évolutions observées est décrite en détail sur internet[81]. Elle se fonde sur celle utilisée au Royaume-Uni pour les indicateurs de développement durable (DEFRA 2009) ainsi que sur les pratiques développées par Eurostat et par l'office statistique fédéral allemand DESTATIS pour les indicateurs de développement durable rattachés à des objectifs chiffrés et datés (Eurostat 2009 et DESTATIS 2010).

Les symboles qui condensent l'information de l'indicateur sont utilisés de deux manières différentes. Premièrement, ils accompagnent les indicateurs présentés sous la forme de tableaux publiés soit sur internet soit dans des publications imprimées comme la statistique de poche du développement durable ou la brochure des indicateurs-clés. Ils facilitent une lecture rapide de l'indicateur ou d'un groupe d'indicateurs (voir également la synthèse de la partie I). Deuxièmement, ils sont intégrés dans le tableau de bord du développement durable (voir ci-après). Cette manière de synthétiser l'information statistique correspond à un des principes de Bellagio.

Des indicateurs-clés

Une liste de plusieurs dizaines d'indicateurs, même structurée par thème, reste difficile à appréhender pour un public qui peine à s'orienter parmi une quantité toujours croissante d'informations. La création d'un sous-ensemble d'indicateurs-clés, extraits du système complet, constitue une réponse à cette demande d'informations simples et rapidement accessibles.

Les indicateurs-clés sont des indicateurs auxquels il est attribué une importance particulière, et par là, la faculté de représenter un groupe d'indicateurs. Ils offrent une vue concise de la position et de l'évolution de la Suisse sur le chemin du développement durable, et mettent en évidence les passages critiques ou les impasses qui jalonnent ce chemin.

La sélection d'indicateurs-clés implique de définir au préalable les processus «essentiels» du développement durable. Ceux-ci sont dérivés des éléments centraux de la définition Brundtland (→ chapitre 2.2). Il s'agit de la satisfaction des besoins, de la solidarité et de la préservation des stocks de capitaux. Le découplage entre l'utilisation des ressources naturelles et la croissance économique, implicitement inclus dans l'objectif qualitatif «efficacité économique», représente un quatrième processus important du développement durable. Ces processus peuvent être exprimé sous forme de questions, comme illustré dans la figure 9.

[81] www.monet.admin.ch >> Système d'indicateurs MONET >> Explication des symboles

Les quatre processus cruciaux du développement durable **Figure 9**

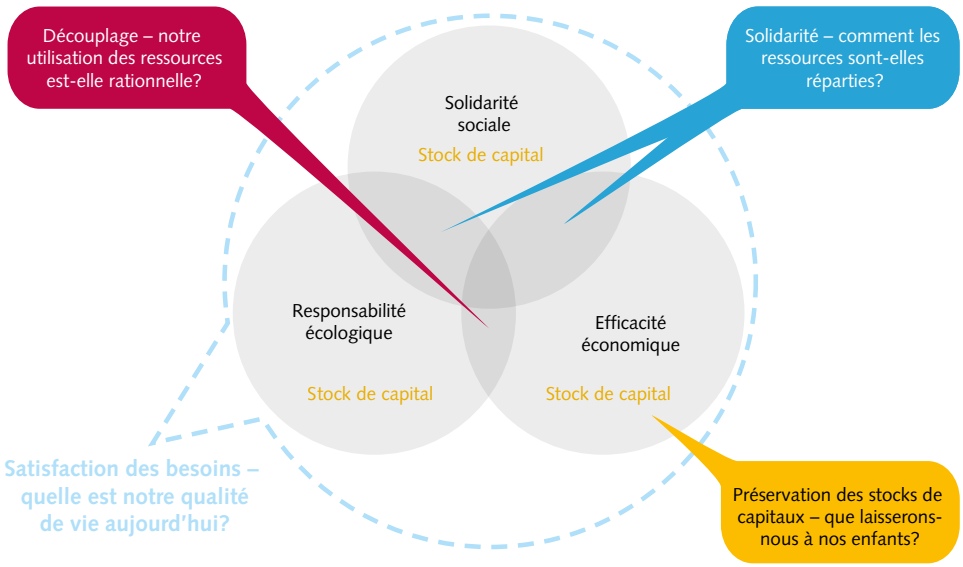

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La typologie MONET (→ chapitre 2.3) permet d'extraire du système les indicateurs correspondant aux processus présentés dans la figure 9: seuls les indicateurs de type «niveau», «capital» «répartition» et «efficience» ont été retenus. Les indicateurs retenus ont été soumis à des critères techniques, tels que la disponibilité d'une série temporelle suffisamment longue, et un groupe d'experts de l'administration fédérale a réduit encore la taille de l'extrait à moins de 20 indicateurs tout en respectant une répartition homogène entre les différents types ainsi qu'entre les trois objectifs qualitatifs mentionnés ci-dessus. L'intervention d'experts en bout de chaîne a l'avantage d'assurer l'ancrage institutionnel du processus tout en minimisant le risque d'un biais de sélection des indicateurs causé par la composition du groupe.

Les 16 indicateurs-clés issus de ce processus sont communiqués à l'aide des quatre questions mentionnées ci-dessus.

Un tableau de bord du développement durable

Une autre manière de répondre à la demande en informations simples et rapidement accessibles consiste non pas en la sélection de sous-ensembles d'indicateurs, mais en l'agrégation de l'information de tous les indicateurs afin d'obtenir une vue d'ensemble. L'exigence de transparence de la statistique publique implique toutefois de pouvoir conserver un degré de détail aussi grand que possible et de permettre à l'utilisateur d'identifier chaque indicateur ainsi que sa contribution à la vue globale.

Les indicateurs ont des unités de mesure différentes, on ne peut donc pas les utiliser tels quels pour effectuer une agrégation. La qualification des indicateurs (voir ci-dessus), qui peut être exprimée par une valeur sans dimension (-1 pour une évolution négative, 0 pour une évolution indifférente sans modification notable, +1 pour une évolution positive), revêt à cet égard une importance cruciale: c'est l'unité commune à tous les indicateurs.

Dans son état actuel, le tableau de bord du développement durable se base sur les 50 indicateurs du système MONET qui ont été sélectionnés pour le monitoring de la Stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable (→ chapitre 2.2). Le processus d'agrégation est effectué au niveau de chacun des dix défis clés de la Stratégie de développement durable: le résumé des cinq indicateurs sélectionnés pour le suivi d'un défi (-1, 0 ou +1) est sommé. Cette addition est représentée visuellement par le déplacement d'un curseur sur une barre de longueur 11 (-5 à 0 et 0 à +5). La position de départ du curseur est 0 (milieu de la barre). Pour chaque indicateur évalué positivement le curseur se déplace d'un cran sur la droite (+1), pour chaque indicateur évalué négativement, il se déplace d'un cran vers la gauche (-1). Si l'évolution d'un indicateur est indifférente, le curseur ne se déplace pas. La position finale du curseur sur la barre correspond au résultat de la somme des évaluations de chacun des indicateurs du défi clé. Le résultat du processus pour le défi clé «Développement territorial et transports» est présenté, pour exemple, dans la figure 10.

Le tableau de bord du développement durable permet d'obtenir une vue d'ensemble de la situation en présentant côte à côte le résultat de l'agrégation de chacun des dix défis (figure 11).

À l'inverse, il est possible d'aller jusqu'au détail de chaque indicateur en cliquant sur le titre de ce dernier au niveau d'un défi clé (figure 10). L'utilisateur a donc la possibilité de retracer dans son entier le processus allant de la comparaison des évolutions visées et observées de chaque indicateur à la présentation agrégée par défi. La transparence du processus est ainsi garantie.

Agrégation du défi «Développement territorial et transports» Figure 10

Indicateurs:

- Surfaces d'habitat et d'infrastructure
- Surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant
- Répartition modale du transport de personnes
- Personnes exposées au bruit
- Intensité du transport de marchandises

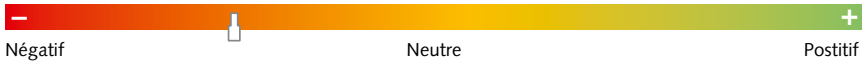

Légende: jaune = neutre (indifférent) (valeur 0, pas de déplacement du curseur); rouge = négatif (valeur -1, déplacement du curseur d'un cran vers la gauche); vert = positif (valeur +1, déplacement du curseur d'un cran vers la droite)
Adapté du Tableau de bord du développement durable (www.monet.admin.ch)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Vue d'ensemble du résultat de l'agrégation dans chacun des dix défis Figure 11

Défis clés

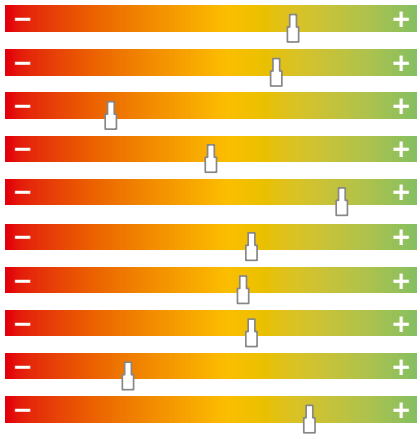

Adapté du Tableau de bord du développement durable (www.monet.admin.ch)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.6 Contexte international

Dès la fin des années 1990, plusieurs pays membres de l'OCDE ainsi que des organisations internationales ont commencé à développer des systèmes d'indicateurs de développement durable. La majorité de ces systèmes sont dédiés au suivi d'une stratégie nationale de développement durable, ce qui détermine, dans la plupart des cas, leur structure et leur construction («policy-based indicators») (ONU 2009). Dans de rares cas, ils sont construits selon une modélisation des processus de développement durable («conceptual framework»). Cette dernière se fonde soit sur la mesure des stocks de capitaux («demain») soit sur une vision intégrée du développement durable («maintenant» et «demain») (ONU 2009, p. 29).

Le système suisse de monitoring du développement durable se distingue par le fait qu'il n'est pas dédié au suivi d'une stratégie politique mais qu'il a pour objectif de mesurer le développement durable dans son ensemble (→ chapitres 2.1 et 2.2). Le choix des indicateurs n'obéit pas à des considérations politiques mais découle d'une modélisation des principaux processus de développement durable («conceptual framework»). A ce titre, le système suisse a suscité l'intérêt des services statistiques d'autres pays qui en ont repris certains éléments pour la construction de leur propre système.

La Nouvelle-Zélande a, par exemple, construit un monitoring de la durabilité qui reprend les éléments de base du système suisse. Le système d'indicateur a été publié en 2008 par l'office statistique néozélandais avec la publication «Measuring New Zealand's Progress Using a Sustainable Development Approach»[82]. En 2010, l'office statistique de la principauté du Liechtenstein a publié un système d'indicateur du développement durable qui reprend entre autres la structure et les principes de développement durable du système suisse[83].

2.7 Contexte actuel

Le développement durable ainsi que sa mesure, ne sont pas et n'ont jamais été un thème figé. L'émergence de nouvelles préoccupations politiques, de nouveaux concepts et également de nouvelles attentes de la part des acteurs du développement durable et des utilisateurs des informations qui s'y rapportent, représente un défi pour les systèmes de monitoring tels que MONET ainsi que pour la statistique publique dont ils sont issus.

Les stratégies politiques et les initiatives actuelles sur les scènes nationale et internationale concernent des thèmes ou des recommandations qui recoupent ceux traités dans le cadre du monitoring du développement durable. Il s'agit ici d'identifier les interfaces et les délimitations avec ce dernier ainsi que les possibilités d'enrichissement mutuel.

Trois types distincts d'initiatives peuvent être identifiés:

1. Des **stratégies politiques** proposant des plans d'actions permettant de rediriger la croissance des pays sur la voie du développement durable. L'approche d'économie verte de l'ONU ainsi que les stratégies de croissance verte de l'OCDE et d'«Economie verte» du Conseil fédéral illustrent ce premier type d'initiative. Le concept du développement durable couvre le champ d'action de ces stratégies qui concernent principalement les objectifs qualitatifs «Efficacité économique» et «Responsabilité environnementale» ainsi que l'intersection entre ceux-ci. Le monitoring du développement durable ne peut toutefois prétendre au suivi détaillé de ces stratégies qui requiert, entre autres, la définition de nouveaux indicateurs ainsi que des modifications ou des développements des systèmes de collecte statistique.

[82] http://www.stats.govt.nz/browse_for_stats/environment/sustainable_development.aspx

[83] http://www.llv.li/amtsstellen/llv-as-liechtenstein_nachhaltige_entwicklung.htm

2. Des **initiatives pour améliorer, développer et compléter la mesure statistique de la croissance et du progrès.** L'initiative «PIB et au-delà» de l'UE et le rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz, Sen, Fitoussi 2009) font partie de cette deuxième catégorie. Ces initiatives concernent les trois objectifs qualitatifs du monitoring du développement durable. A la différence de ce dernier, elles s'articulent clairement autour du *PIB* qu'elles s'appliquent à compléter. La Suisse a également décidé de s'engager dans cette direction. Un des six domaines d'intervention pour une économie verte décidés par le Conseil fédéral en octobre 2010 prévoit de compléter le PIB par des indicateurs appropriés sur les évolutions sociales, économiques et écologiques.

   Les recommandations de ces initiatives devraient conduire à la production de meilleures données concernant en particulier la *qualité de vie*, la mesure des flux et des stocks de capitaux et la distribution des ressources selon les groupes de population et les régions.

3. Des **groupes de travail internationaux** qui œuvrent à améliorer et à unifier la mesure du développement durable. Il s'agit notamment de la «Joint UNECE/EUROSTAT/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development» (TF-SD) dont les travaux ont débuté en 2009 et devraient se terminer en 2012. La TF-SD fait suite au rapport du «Joint UNECE/Eurostat/OECD Working Group on Statistics for Sustainable Development» (WGSSD) publié en 2009 (ONU 2009). Le mandat de la TF-SD vise à renforcer le rôle des stocks de capitaux dans la mesure du développement durable et à améliorer la mesure de la qualité de vie selon une perspective de développement durable. Les travaux effectués jusqu'ici en Suisse dans le cadre du monitoring du développement durable s'inscrivent parfaitement dans ceux de la TF-SD, tant dans la vision intégrale du développement durable («maintenant» et «demain»), que dans sa dimension globale («ici» et «ailleurs»). Comme pour les deux initiatives citées ci-dessus, les travaux de la TF-SD permettront à l'avenir de développer la mesure des flux et des stocks de capitaux et d'améliorer ainsi la qualité des indicateurs utilisés dans les systèmes de monitoring.

Bibliographie

AFF 2011: ADMINISTRATION FEDERALE DES FINANCES (AFF), *Evolution des finances publiques: résultats et prévisions 2010–2015,* Documentation de base, Berne, 2011

BASS 2010: BÜRO FÜR ARBEITS- UND SOZIALPOLITISCHE STUDIEN (BASS), *Analyse der Löhne von Frauen und Männern anhand der Lohnstrukturerhebung 2008,* Berne, 2010

Berger-Schmitt, Noll 2000: BERGER-SCHMITT R., NOLL H.-H., *Conceptual Framework and Structure of a European System of Social Indicators,* EuReporting Working Paper Nº9, Mannheim, 2000

Conseil fédéral 2002: CONSEIL FEDERAL SUISSE, *Stratégie 2002 pour le développement durable,* Berne, 2002

Conseil fédéral 2008: CONSEIL FEDERAL SUISSE, *Stratégie pour le développement durable: lignes directrices et plan d'action 2008–2011,* Berne, 2008

Consortium PISA.ch 2010: CONSORTIUM PISA.CH, *PISA 2009: Les élèves de Suisse en comparaison internationale. Premiers résultats,* Neuchâtel, 2010

DDC/SECO 2010: DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION (DDC), SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE (SECO), *Statistiques 2009. Coopération internationale de la Suisse,* Berne, 2010

DDC/SECO 2011: DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION (DDC), SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE (SECO), *Statistiques 2010. Coopération internationale de la Suisse,* Berne, 2011

DEFRA 2009: DEPARTMENT FOR ENVIRONMENT, FOOD AND RURAL AFFAIRS (DEFRA), *Sustainable development indicators in your pocket 2009,* London, 2009

DESTATIS 2010: STASTISCHES BUNDESAMT (DESTATIS), *Nachhatlige Entwicklung in Deutschland – Indikatorenbericht 2010,* Wiesbaden, 2010

DETEC 1999: DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'ENERGIE ET DE LA COMMUNICATION (DETEC), *Stratégie du DETEC,* Berne, 1999

DFF 2010: DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES (DFF), *Le frein à l'endettement – instrument d'une politique budgétaire réussie,* Berne, 2010

EEA 1999: EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA), *Environmental indicators: Typology and overview,* Technical Report Nº 25, Copenhague, 1999

EEA 2010: EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (EEA) *The European environment. State and outlook 2010: synthesis,* Copenhague, 2010

Eurostat 2009: EUROSTAT, *Sustainable development in the European Union. 2009 monitoring report of the EU sustainable development strategy,* Statistical books, Luxembourg, 2009

Eurostat 2011a: EUROSTAT, *Economy-wide material flows: European countries required more materials between 2000 and 2007,* Statistics in Focus 9/2011, Luxembourg, 2011

Eurostat 2011b: EUROSTAT, *Sustainable development in the European Union. 2011 monitoring report of the EU sustainable development strategy,* Statistical books, Luxembourg, 2011

Feller-Länzlinger et al. 2010: FELLER-LÄNZLINGER R., HAEFELI U., RIEDER S., BIEBRICHTER M., WEBER K., *Messen, werten, steuern. Indikatoren – Entstehung und Nutzung in der Politik,* TA-SWISS, Berne, 2010

Hák, Moldan, Dahl 2007: HÁK T., MOLDAN B., DAHL A. L (Ed.)., *Sustainability Indicators. A Scientific Assessment,* SCOPE, Washington, 2007

Hardi, Zdan 1997: HARDI P., ZDAN T. J., *Assessing Sustainable Development: Principles in Practice,* International Institute for Sustainable Development (IISD), Winnipeg, 1997

OCDE 2009: ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE), *Panorama de la société 2009 – Les indicateurs sociaux de l'OCDE,* Paris, 2009

OFEN 2011a: OFFICE FEDERAL DE L'ENERGIE (OFEN), *Statistique globale suisse de l'énergie 2010,* Berne, 2011

OFEN 2011b: OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE (OFEN), *Schweizerische Statistik der erneuerbaren Energien. Ausgabe 2010,* Berne, 2011

OFEN/OFEV/ARE 2010: OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE (OFEN), OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), OFFICE FEDERAL DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (ARE), *Recommandations pour la planification d'installations éoliennes. Utilisation des instruments de l'aménagement du territoire et critères de sélection des sites,* Ittigen/Berne, 2010

OFEV 2007: OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), *Changements climatiques en Suisse.Indicateurs des causes, des effets et des mesures, État de l'environnement,* Berne, 2007

OFEV 2009: OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), *Pollution sonore en Suisse. Résultats du monitoring national SonBase,* Etat de l'environnement, Berne, 2009

OFEV2010a: OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), *NABEL. La pollution de l'air 2009,* Etat de l'environnement, Berne, 2010

OFEV 2010b: OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), *Liste rouge oiseaux nicheurs. Espèces menacées en Suisse, état 2010,* L'environnement pratique, Berne, 2010

OFEV 2011: OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), *Emissions d'après la loi sur le CO_2 et d'après le Protocole de Kyoto,* Berne, 2011

OFEV/OFS 2011: OFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV), OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Environnement Suisse 2011,* Berne/Neuchâtel, 2011

OFFT 2010: OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE (OFFT), Masterplan Cleantech en Suisse, Berne, 2010

OFS 2007: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Flux de matières en Suisse. Consommation de ressources par l'économie suisse entre 1990 et 2005,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2007

OFS 2008: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Productivité du travail. Méthodologie et analyse des principaux résultats de 1991 à 2006,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2008

OFS 2009: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Les émissions de gaz à effet de serre par acteur économique,* Actualités OFS, Neuchâtel, 2009

OFS 2010a: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Les conditions de vie en Suisse en 2009. Résultats de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC),* Actualités OFS, Neuchâtel, 2010

OFS 2010b: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Santé et comportement vis-àvis de la santé en Suisse 2007. Enquête suisse sur la santé,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2010

OFS 2010c: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Les dépenses publiques en faveur de la culture en Suisse, 1990–2007. Contributions de la Confédération, des cantons et des communes,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2010

OFS 2010d: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *R-D suisse en 2008. Efforts soutenus des entreprises privées et des hautes écoles,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2010

OFS 2010e: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Mobilité et transports 2010,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2010

OFS 2010f: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Nouveaux résultats de la statistique de la superficie. Progression des surfaces d'habitat et d'infrastructure et des pâturages, recul des terres arables,* Communiqué de presse, Neuchâtel, 2010

OFS 2011a: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Les pratiques culturelles en Suisse. Analyse approfondie – enquête 2008,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2011

OFS 2011b: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Indicateurs du marché du travail 2011,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2011

OFS 2011c: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), *Statistique des bâtiments et des logements 2009. Données structurelles sur les bâtiments et les logements,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2011

OFS/CORSTAT 2007: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), CONFERENCE SUISSE DES OFFICES REGIONAUX DE STATISTIQUE (CORSTAT), *Charte. Statistique publique de la Suisse,* Neuchâtel/Berne, 2007

OFS/Economiesuisse 2010: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), ECONOMIESUISSE, *La recherche et le développement dans l'économie privée en Suisse 2008,* Neuchâtel/Zürich, 2010

OFS/OFEFP 1999: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), OFFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES FORÊTS ET DU PAYSAGE (OFEFP), *Le développement durable en Suisse. Eléments pour un système d'indicateurs. Une étude pilote selon la méthodologie de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD),* Neuchâtel, 1999

OFS/OFEFP/ARE 2003: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), OFFFICE FEDERAL DE L'ENVIRONNEMENT, DES FORÊTS ET DU PAYSAGE (OFEFP), OFFICE FEDERAL DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (ARE), *Monitoring du développement durable MONET:Rapport final – Méthodes et résultats,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2003

OFS/SECO 2011: OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS), SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE (SECO), *Le chômage en Suisse 2010,* Statistique de la Suisse, Neuchâtel, 2011

ONU 1987: NATIONS UNIES (ONU), *Rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement: Notre avenir à tous,* Genève, 1987

ONU 2009: NATIONS UNIES (ONU), *Measuring Sustainable Development,* New-York/Genève, 2009

PRO INNO Europe 2010: PRO INNO EUROPE, *European Innovation Scoreboard (EIS) 2009,* Union Européenne, 2010

SECO/OFFT 2005: SECRÉTARIAT D'ETAT À L'ÉCONOMIE (SECO), OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE (OFFT), *Chômage des jeunes en Suisse: Explications et mesures prises,* Berne, 2005

Seitz 2008: SEITZ W., *Les femmes et les élections fédérales de 2007: Les femmes des partis bourgeois en progression. Avec un supplément consacré aux femmes lors des élections dans les parlements et gouvernements cantonaux de 2004 à 2007,* in Questions au féminin 1.2008, Commission fédérale pour les questions féminines, Berne, 2008

Stiglitz, Sen, Fitoussi 2009: STIGLITZ J. E., SEN A., FITOUSSI J.-P., *Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social,* 2009

Wachter 2010: WACHTER D.: *Politischer Nutzen von Evaluationen und Monitoring am Beispiel der Schweizer Nachhaltigkeitsstrategie,* In: Steurer R., Trattnigg R. (Ed.): Nachhaltigkeit regieren: Eine Bilanz zu Governance-Prinzipien und –Praktiken, München, 2010

Worldbank 2011: WORLDBANK, *Migration and Remittances. Factbook 2011. Second Edition,* Washington, 2011

Abréviations

AEE	Agence européenne pour l'environnement
ARE	Office fédéral du développement territorial
BIT	Bureau international du Travail
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique,
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research (Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale)
Ci-Rio	Comité interdépartemental de Rio
CO_2	Dioxyde de carbone
CORSTAT	Conférence suisse des offices régionaux de statistique
DDC	Direction du développement et de la coopération
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DPSIR	Driving force – Pressure – State – Impact – Response (Forces, pressions, état, impacts, réponses)
EPT	Emplois équivalents plein temps
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
Expo 02	Exposition nationale Suisse de 2002
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
IISD	Institut international du développement durable
LFS	Labour force status
MONET	Monitoring der Nachhaltigen Entwicklung (Monitoring du développement durable)
NISTRA	Nachhaltigkeits-Indikatoren für Strasseninfrastrukturprojekte (Indicateurs du développement durable pour les projets d'infrastructure routière)
NLFA	Nouvelles lignes ferroviaires à travers les alpes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFS	Office fédéral de la statistique
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Program for International Student Assessment (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves)
PM10	Poussières fines avec un diamètre aérodynamique inférieur à 10 micromètres (PM = Particulate Matter)
PMA	Pays les moins avancés
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
R-D	Recherche et développement
RNB	Revenu national brut
RPLP	Redevance sur les poids lourds liée aux prestations
S-T	Science et technologie
SDD	Stratégie pour le développement durable
STEP	Station d'épuration des eaux
TF-SD	Task Force on Measuring Sustainable Development
UE	Union européenne
WGSSD	Working Group on Statistics for Sustainable Development

Unités de mesure

GWh	Gigawattheure
Kg	Kilogramme
KWh	Kilowattheure
W	Watt
km^2	Kilomètre carré
mg/l	Milligrame par litre
°C	Degré Celsius

Glossaire

Activités culturelles

Le terme «culture» peut renvoyer à des phénomènes plus ou moins larges jusqu'à englober les modes de vie et croyances. La culture est définie ici de manière restreinte, comme une série de lieux, d'institutions et d'événements fréquentés à l'extérieur de chez soi (aller au concert, au théâtre, au cinéma, à des festivals, visiter le patrimoine, etc.) et d'activités propres pratiquées en amateur (jouer d'un instrument, peindre, etc.).

Agenda 21

L'Agenda 21 est un plan d'action adopté par 182 pays (dont la Suisse) lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro en 1992. Cette conférence est également couramment appelée «Sommet de la Terre».

Agriculture biologique

Il s'agit d'une forme de production respectant au mieux la nature et l'environnement. L'utilisation d'engrais chimiques ou de synthèse et de produits phytosanitaires est interdite, ce qui n'est pas le cas dans la production intégrée. En ce qui concerne l'élevage, l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés et le transfert d'embryons ne sont pas autorisés.

La production et la préparation de produits biologiques sont régies par les principes suivants:

a. les cycles et processus naturels sont pris en considération;
b. l'utilisation de matières auxiliaires et d'ingrédients chimiques de synthèse est évitée;
c. les organismes génétiquement modifiés et les produits qui en sont issus ne sont pas utilisés. Font exception les produits vétérinaires;
d. les produits ne sont pas soumis à des rayonnements ionisants, et les produits irradiés ne sont pas utilisés;
e. le nombre des animaux de rente doit être adapté à la surface agricole utile, détenue en propriété ou en affermage, se prêtant à l'utilisation des engrais de ferme;
f. les animaux de rente sont gardés dans des exploitations biologiques conformes aux exigences fixées dans la présente ordonnance durant leur vie entière et nourris avec des aliments pour animaux obtenus selon les règles arrêtées dans la présente ordonnance.

Aide publique au développement

Selon la définition de l'OCDE, l'Aide publique au développement (APD) est l'ensemble des flux financiers qui: 1. proviennent du secteur public (Confédération, cantons et communes); 2. ont pour but essentiel de faciliter le développement économique et social des pays destinataires; 3. sont accordés à des conditions de faveur (dons et prêts à taux bonifié); 4. et sont destinés à des pays ou territoires en développement ainsi qu'à des organismes multilatéraux définis par l'OCDE. L'aide bilatérale est l'aide fournie par un partenaire à un autre, qu'il s'agisse d'un Etat ou d'un groupe d'œuvres d'aide coordonnées sur le plan national ou international. L'aide multilatérale désigne les efforts communs d'organisations internationales, telles que la Banque mondiale ou l'ONU, en faveur d'un ou plusieurs Etats. L'aide privée au développement de la Suisse est constituée par les dons des oeuvres d'entraide des organisations non gouvernementales et des fondations suisses à but non lucratif pour des projets et programmes réalisés dans les pays en développement.

Carburants

Mélange d'hydrocarbures combustibles qui se présente sous forme liquide ou gazeuse et qui, mélangé à l'air, alimente un moteur à explosion.

Combustible

Matière qui, en présence d'énergie et d'oxygène, peut se combiner à ce dernier (comburant) dans une réaction chimique générant de la chaleur.

Commerce équitable

Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Condamnations

Ce terme recouvre tous les jugements prononcés par les tribunaux en vertu du code pénal, d'une autre loi pénale fédérale ou du code pénal militaire, et entraînant des sanctions (les acquittements ne sont pas pris en considération). Les statistiques ne tiennent compte que des jugements inscrits dans le casier judiciaire; les décisions postérieures au jugement telles que l'annulation d'un sursis pour une peine privative de liberté sont également prises en considération, mais ne sont pas comptées comme de nouvelles condamnations.

Conseil national

Dans le système bicaméral suisse, conçu à l'image de celui des Etats-Unis, le Conseil national représente le peuple et le Conseil des Etats les cantons. Les deux Chambres ont les mêmes compétences; elles siègent simultanément mais séparément. L'Assemblée fédérale (réunion des deux Chambres) ne siège que pour procéder à des élections et pour traiter de questions extraordinaires. Le Conseil national se compose de 200 députés, élus tous les quatre ans. Chaque canton forme une circonscription électorale (article 149 de la constitution fédérale). Les sièges sont répartis entre les circonscriptions proportionnellement à leur population, mais chacune dispose d'un siège au moins. L'élection se fait au scrutin majoritaire dans les cantons qui disposent d'un seul siège (UR, OW, NW, GL, AI et, depuis 2003, AR) et au scrutin proportionnel dans les 20 cantons qui disposent de deux sièges ou plus.

Consommation finale d'énergie

La consommation finale est la quantité d'énergie livrée par les fournisseurs d'énergie aux consommateurs d'énergie ou directement prélevée dans la nature ou produite (transformée) par ces derniers pour leurs propres besoins.

Déchets spéciaux

Déchets dont l'élimination exige des mesures techniques et organisationnelles particulières en raison de leur composition et de leurs propriétés biologiques ou physico-chimiques.

Déchets urbains

Les déchets urbains, regroupent les ordures ménagères et autres déchets de composition analogue issus de l'industrie ou de l'artisanat.

Découplage

Suppression du lien entre croissance économique et progression de l'utilisation des ressources ou des pressions environnementales. Le découplage est relatif si l'utilisation des ressources ou les émissions restent constantes ou croissent moins vite que l'économie. Si la consommation de ressources ou les émissions diminuent et que l'économie progresse malgré tout, le découplage est absolu.

Dépenses intra-muros de R-D

Les dépenses intra-muros de R-D couvrent l'ensemble des dépenses afférentes à la R-D exécutée dans une unité statistique ou dans un secteur de l'économie, quelle que soit l'origine des fonds. Elles comprennent les dépenses courantes pour le personnel de R-D (salaires, traitements annuels, frais connexes de personnel et avantages divers tels que les primes, indemnités de congés payés, cotisations aux caisses de retraite, autres versements de sécurité sociale), les autres dépenses courantes de R-D (qui recouvrent, à l'exclusion des amortissements, l'ensemble des frais encourus pour l'achat de matériaux, fournitures, équipements divers qui ne font pas partie des dépenses en capital, comme l'eau, les livres, les animaux de laboratoire, etc., ainsi que les frais administratifs et les loyers) et les dépenses en capital, c'est-à-dire les investissements bruts pour la R-D (terrains, constructions, instruments et équipements).

Diabète de type 2

Le diabète de type 2 (précédemment appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité) résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente 90% des diabètes rencontrés dans le monde. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et de la sédentarité.

Ses symptômes peuvent être les mêmes que ceux du diabète de type 1 mais sont souvent moins marqués. De ce fait, la maladie peut être diagnostiquée plusieurs années après son apparition, une fois les complications déjà présentes.

Récemment encore, ce type de diabète n'était observé que chez l'adulte mais on le trouve désormais aussi chez l'enfant.

Dioxyde de carbone (CO_2)

Gaz incolore, non inflammable, présent dans l'air et dans des sources minérales. Principal produit de toute combustion, c'est le gaz d'origine anthropique qui contribue le plus à l'effet de serre.

Effet de serre

L'effet de serre résulte de l'action de divers gaz présents dans l'atmosphère (vapeur, gaz carbonique, méthane, protoxyde d'azote, etc.) qui réfléchissent une partie du rayonnement calorifique émis par la Terre. La hausse de la concentration de ces gaz à effet de serre entraîne un réchauffement de la surface du globe.

Emplois équivalents plein temps

Les emplois équivalents plein temps résultent de la conversion du volume de travail (mesuré en termes d'emplois ou d'heures de travail) en emplois à plein temps. Le nombre d'emplois équivalents plein temps se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à plein temps.

Energies renouvelables

Terme générique désignant les énergies disponibles de manière illimitée et dont les matières premières ne s'épuisent pas. En font partie l'énergie hydraulique, l'énergie solaire, la chaleur de l'environnement, la biomasse, l'énergie éolienne, l'énergie produite à partir des déchets ménagers et industriels et l'énergie tirée des stations d'épuration des eaux (STEP).

Espérance de vie

Nombre moyen des années (restantes) à vivre, compte tenu des taux actuels de mortalité pour l'âge considéré.

Flux cachés liés aux importations

En font partie les matières qui sont utilisées dans les pays exportateurs pour produire et transporter des matières ou des biens destinés à la Suisse. Il s'agit donc des flux de matières qui sont générés à l'étranger par l'activité économique de la Suisse. Le calcul de ses flux se base sur des estimations.

Impôts liés à l'environnement

Un impôt est un versement obligatoire à l'Etat, sans contrepartie individuelle, à la différence d'une redevance, dont la contrepartie individuelle est par exemple l'élimination des déchets ou des eaux usées. Est considéré comme lié à l'environnement tout impôt grevant une unité physique ayant un impact négatif avéré sur l'environnement (par exemple les carburants). Peu importe que l'impôt en question ait été créé dans le but de protéger l'environnement, dans le but de produire des recettes utilisables à des fins de protection de l'environnement, ou dans un autre but. La taxe sur la valeur ajoutée est exclue.

Indice de masse corporelle (IMC)

L'instrument de mesure privilégié pour appréhender l'excès de poids est l'indice de masse corporelle (IMC; BMI pour «body mass index» en anglais). L'IMC est le rapport du poids (en kilos) sur la taille (en mètres) au carré. Malgré ses limites (impossibilité de différencier la masse graisseuse de la masse musculaire; non prise en considération dans la fixation des seuils d'éléments tels que le sexe, les caractéristiques ethniques ou nationales, etc.), cet indice a le grand avantage de permettre des comparaisons sur de vastes populations. Très couramment employées, les catégories de l'OMS distinguent les personnes en sous-poids (IMC inférieur à 18,5 kg/m^2), celles en situation normale (IMC entre 18,5 kg/m^2 et 24,9 kg/m^2), celles en surpoids (IMC entre 25 kg/m^2 et 29,9 kg/m^2) et celles obèses (IMC à partir de 30 kg/m^2). Ce dernier groupe est lui-même subdivisé en trois. Bien que les valeurs de l'OMS s'appliquent aux personnes âgées de 18 à 65 ans, l'enquête suisse sur la santé utilise ces catégories pour les personnes plus âgées également. Pour les 15–17 ans, les valeurs en percentiles de Kronmeyer- Hauschild sont prises en considération ici, afin de tenir compte du développement corporel différent des jeunes.

Investissement directs étrangers

Les investissements directs étrangers visent à établir une relation stratégique à long terme avec des entreprises à l'étranger. De tels investissements peuvent se traduire par l'ouverture d'une succursale, par la création d'une filiale ou par une fusion.

Liste rouge

Liste d'espèces animales ou végétales menacées. Les espèces sont réparties en plusieurs catégories en fonction de la menace plus ou moins grande qui pèse sur elles.

Ménage

Groupe de personnes vivant généralement ensemble, c'est-à-dire partageant le même logement. On fait la distinction entre les ménages privés et les ménages collectifs (homes, hôpitaux, prisons, internats, etc.). Les ménages privés se divisent en ménages d'une personne et en ménages de plusieurs personnes. Les ménages de plusieurs personnes se subdivisent en ménages familiaux et en ménages non familiaux. Un ménage familial est un ménage privé comprenant au moins un noyau familial. Par noyau familial, on entend soit le chef de famille et son conjoint, soit le chef de famille sans conjoint mais avec au moins un enfant ou avec son père et/ou sa mère. Parmi les ménages constitués d'un couple, on fait la distinction entre les couples mariés et les couples consensuels, qui vivent une relation analogue à celle des premiers, mais sans être mariés.

Métaux lourds

Nom générique des métaux d'une densité supérieure à 4,5 g/cm^3 (fer, zinc, cuivre, manganèse, chrome, cadmium, plomb, mercure, p. ex.). Tous ces éléments se trouvent naturellement dans le sol, le plus souvent en très faibles concentrations. Ils parviennent en outre dans l'environnement par l'intermédiaire des déchets, des gaz d'échappement et des eaux usées. Comme ils ne se décomposent pas, ils s'accumulent et peuvent parvenir dans la chaîne alimentaire.

Mobilité douce

Déplacements à pied ou à vélo.

Niveau de formation

Le niveau de formation a été construit à partir de la formation achevée la plus élevée de la personne interrogée. Cette formation a été classée dans l'un des cinq niveaux suivants:

- scolarité obligatoire (formation du degré primaire suivie d'une formation du degré secondaire I);
- formation professionnelle initiale (apprentissage et maturité professionnelle);
- formation scolaire de culture générale (maturités gymnasiale et spécialisée, formations des écoles de culture générale);
- formation professionnelle supérieure (formations des écoles supérieures spécialisées et cours préparant aux examens professionnels supérieurs comme les diplômes ou brevets fédéraux);
- haute école (formations dispensées par les hautes écoles universitaires, spécialisées ou pédagogiques).

Ozone (O_3)

Gaz incolore et toxique, à l'odeur un peu piquante, qui se forme dans l'atmosphère, principalement en été, sous l'action de la lumière à partir d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures.

Pays les moins avancés

Le terme «pays moins avancés» (PMA) désigne une catégorie de pays créée en 1971 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), et regroupant les pays les moins développés socio-économiquement de la planète. L'ONU classe les pays dans le groupe des PMA selon trois critères: revenu moyen des trois dernières années (il doit être inférieur à 900$ par habitant), l'Indice de Capital Humain (indice composite incorporant l'apport nutritionnel en calories par jour, la mortalité infantile, l'éducation et l'analphabétisme), Indice de Vulnérabilité Economique (indice composite incorporant l'instabilité de la production agricole et des exportations, la part des secteurs du commerce, de l'industrie et des services, la concentration de l'économie d'exportation et la taille de l'économie nationale).

PM10

(en anglais: Particulate Matter <10 µm) Particules de poussière dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. Elles peuvent pénétrer dans les poumons.

Prestation de transport

Somme des kilomètres parcourus par les personnes ou les marchandises en un an, exprimée en personnes-kilomètres ou tonnes-kilomètres.

Privation matérielle

La privation matérielle se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins trois éléments parmi neuf. Les privations qui composent les indicateurs de privation matérielles au niveau européen sont: capacité à faire face à une dépense imprévue d'un montant de 2000 francs, capacité à s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile, absence d'arriérés de paiements (remboursements hypothécaires ou loyers, factures courantes, mensualités de location-vente ou autres remboursements d'emprunts), capacité à s'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours au moins, capacité à chauffer convenablement son domicile, possession d'un lave-linge, possession d'un téléviseur couleur, possession d'un téléphone, possession d'une voiture.

Productivité du travail

La productivité du travail correspond à la valeur ajoutée brute (VAB) par intrant en travail. Elle permet de mesurer l'efficience de l'intrant en travail dans le processus de production. A l'échelon national, la productivité du travail mesure le produit intérieur brut (PIB) par unité de volume d'heures travaillées.

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est une mesure de la performance d'une économie nationale au cours d'une année. Il mesure la valeur des biens et services produits dans le pays pour autant qu'ils ne soient consommés pour produire d'autres biens et services, autrement dit il définit la valeur ajoutée. Le PIB est calculé aux prix courants ainsi qu'aux prix constants d'une année donnée. A prix constants, l'évolution économique réelle est représentée sans tenir compte de l'influence des prix.

Puits de carbone

Grâce à la photosynthèse, les arbres captent du CO_2 dans l'air et le transforment pour stocker durablement le carbone dans le bois. Les activités agricoles et sylvicoles influencent le volume de carbone lié dans la biomasse ou émis par celle-ci, si bien qu'elles peuvent contribuer à compenser les émissions de CO_2.

Qualité de vie

La qualité de vie d'une personne (d'un groupe de population ou d'une société) est définie comme une grandeur multidimensionnelle qui comporte tous les aspects importants de la vie (vie professionnelle, santé, situation financière, conditions de logement, intégration sociale, etc.) ainsi que des facteurs aussi bien objectifs (conditions de vie) que subjectifs (degré de satisfaction, attitudes, valeurs).

Recherche appliquée

La recherche appliquée consiste en des travaux impliquant la prise en comptes de connaissances existantes ainsi que leur approfondissement afin de résoudre des problèmes particuliers et atteindre des objectifs déterminés à l'avance.

Recherche et développement (R-D)

La R-D englobe les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications.

Recherche fondamentale

La recherche fondamentale consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances sans envisager une application ou utilisation particulière.

Revenu d'équivalence

Le revenu d'équivalence se calcule à partir du revenu des ménages. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, le revenu de chaque ménage est divisé par une «valeur d'équivalence» qui a pour effet de convertir ce ménage en un ménage d'une personne. La valeur d'équivalence s'obtient en attribuant à chaque membre du ménage un facteur de pondération: p. ex. 1,0 à la première personne adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans (ces valeurs correspondent à la dernière échelle d'équivalence, dite «échelle modifiée», de l'OCDE). La somme de ces pondérations donne la «valeur d'équivalence» du ménage.

Revenu disponible

Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses de transfert obligatoires, à savoir: les cotisations aux assurances sociales (cotisations à l'AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts, l'assurance maladie de base et les transferts réguliers entre les ménages (par exemple les pensions alimentaires).

Revenu national brut

Le revenu national brut (RNB) se compose des revenus primaires (revenu du travail et du capital) perçus par les unités résidantes sur le territoire. Le RNB est la somme du PIB et du solde des flux de revenus primaires avec le reste du monde.

Risque de pauvreté

Le seuil du risque de pauvreté est, au niveau de l'Union Européenne, fixé par convention à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent. Être à risque de pauvreté signifie donc disposer de revenus significativement inférieurs à ceux de l'ensemble de la population, une situation qui engendre un risque d'exclusion sociale.

Salaire

Le salaire correspond à la rémunération du travail (en espèce ou en nature) effectué par une personne pour le compte d'une autre personne en vertu d'un contrat écrit ou oral. Cette autre personne peut être une personne physique ou une personne morale (entreprise, institution à but non lucratif ou administration publique). La notion de salaire ne couvre ainsi pas les revenus de l'activité indépendante qui est réalisée pour son propre compte. Il est d'usage de faire la distinction entre salaire brut (avant déduction des cotisations sociales à charge du salarié) et salaire net (après déduction).

Sites contaminés

Emplacements d'installations et lieux d'accidents et de stockage pollués par des substances et dont il est prouvé qu'ils peuvent engendrer des atteintes nuisibles ou incommodantes ou qu'il existe un danger concret que de telles atteintes apparaissent.

Surface d'habitat et d'infrastructure

Dans la statistique de la superficie, les surfaces d'habitat et d"nfrastructure comprennent les zones construites, les zones industrielles, les surfaces d"nfrastructure spéciales (installations d'approvisionnement en énergie, installations d'élimination des déchets et des eaux usées, sites d'extraction de matériaux, décharges, chantiers) ainsi que les aires de loisirs, les jardins aménagés et les voies de communication.

Taux de chômage au sens du BIT

$$\text{Taux de chômage au sens du BIT} = \frac{\text{chômeurs au sens du BIT}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et à la définition d'EUROSTAT.

Taux d'endettement public

Dette brute en % du PIB. La dette publique comprend les engagements courants, les dettes à court, moyen et long termes et les engagements envers des entités particulières.

Taux de récupération des déchets

Masse de déchets récupérés par rapport à la masse totale de déchets produits. Les déchets récupérés sont des déchets de ménage et ceux issus de l'artisanat récoltés séparément des déchets urbains pour un recyclage ultérieur. Il s'agit du verre, du papier et du carton, du PET, des canettes d'aluminium, de l'aluminium de ménage, des boîtes en fer blanc, des piles ou de matières végétales.

Tonne-kilomètre

Unité de mesure des prestations de transport, correspondant au transport d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

Traités

Un traité est un accord international, en principe conclu par écrit, entre deux ou plusieurs sujets de droit international public, par lequel ceux-ci expriment leur volonté concordante d'assumer des obligations régies par le droit international ou de renoncer à des droits, que cet accord soit consigné dans un instrument unique ou dans deux ou plusieurs instruments connexes et quelle que soit sa dénomination particulière. Une distinction fondamentale doit être faite d'emblée entre un traité bilatéral, conclu entre deux parties, et un traité multilatéral, conclu entre plus de deux parties. Traités bilatéral et multilatéral diffèrent essentiellement par leur mode de conclusion, leur entrée en vigueur et leur gestion.

Transports publics

Les transports publics englobent les prestations de transport accessibles à chacun selon un horaire (courses régulières) et à certaines conditions.

UE-15 (1er janvier 1995–30 avril 2004)

France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède et Autriche.

UE-25 (1er mai 2004–31 décembre 2006)

France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède, Autriche, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Chypre et Malte

UE-27 (dès le 1er janvier 2007)

France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Finlande, Suède, Autriche, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Chypre, Malte, Bulgarie et Roumanie

Valeur ajoutée

Représente l'augmentation de la valeur des produits qui résulte du processus de production. Dans la comptabilité nationale, la valeur ajoutée s'obtient par solde (valeur de production moins consommation intermédiaire).

Annexes

Les 45 principes du développement durable

Principes pour la solidarité sociale		
Principe général	1a	Garantie des droits de la personne humaine
	1b	Limites de la liberté individuelle
Conditions de vie objectives	2a	Satisfaction des besoins
	2b	Promotion de la santé
	2c	Lutte contre la pauvreté
Conditions de vie subjectives	3a	Satisfaction et bonheur
	3b	Développement compatible avec le bien-être
Répartition équitable, égalité des chances	4a	Interdiction de toute discrimination
	4b	Egalité des chances et répartition équitable
	4c	Intégration des défavorisés
Renforcement de la cohésion sociale	5a	Compréhension entre les personnes et les cultures
	5b	Participation sociale et politique
Solidarité internationale	6a	Compréhension entre les personnes et les cultures
	6b	Participation sociale et politique
Développement et préservation du capital humain	7a	Développement du capital humain
	7b	Liberté d'opinion et liberté de l'information
	7c	Encouragement de la capacité d'apprendre
	7d	Environnement favorable aux enfants
Principes pour l'efficacité économique		
Principe général	8	Ordre économique au service du bien commun
Système économique	9a	Economie de marché
	9b	Vérité des coûts et principe du pollueur-payeur
	9c	Interventions conformes au système
Efficacité et compétitivité	10a	Promotion de l'efficacité économique
	10b	Ordre économique favorable à l'innovation et à la concurrence
	10c	Encouragement de la recherche
	10d	Limitation de l'endettement public
Flexibil ité et stabilité	11a	Prévisibilité des changements du système
	11b	Rapidité des changements ne mettant pas en péril la paix sociale
Production et consommation de biens et de services	12a	Production compatible avec l'environnement
	12b	Consommation sociale et compatible avec l'environnement
	12c	Information transparente des entreprises et des consommateurs
Emploi	13	Emploi valorisant et permettant de gagner sa vie
Commerce international	14a	Commerce mondial compatible avec les besoins sociaux et l'environnement
	14b	Commerce multilatéral utile à tous
Principes pour la responsabilité écologique		
Principe général	15a	Sauvegarde des ressources naturelles
	15b	Sauvegarde de la biodiversité
Utilisation des ressources	16a	Limitation de l'utilisation des ressources renouvelables
	16b	Limitation de l'utilisation des ressources non renouvelables
Déchets et substances	17a	Limitation des déchets biodégradables et des polluants
	17b	Arrêt des émissions de polluants non biodégradables
Risques	18a	Compensation écologique
	18b	Minimisation des risques écologiques
	18c	Précaution en cas d'incertitude
Rapidité des changements	19	Respect de la durée des processus naturels
Paysages naturels et cultivés	20	Paysages naturels et cultivés convenables

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion	*Contact*
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Développement durable

L'OFS publie un système d'indicateurs en ligne, régulièrement mis à jour: www.monet.admin.ch

Le tableau de bord du développement durable mesure les progrès réalisés dans l'application de la stratégie du développement durable du Conseil fédéral: www.monet.admin.ch >> Tableau de bord

Les dernières publications de l'OFS dans ce domaine:

- Développement durable. Statistique de poche 2012, Neuchâtel 2012, gratuit, n° de commande: 735-1200
- Le développement durable en bref 2010. 16 indicateurs-clés pour mesurer les progrès, Neuchâtel 2011, gratuit, n° de commande: 735-1001

Pour des informations détaillées sur la politique suisse en matière de développement durable voir: www.are.admin.ch/developpementdurable

Cette publication montre, au moyen des indicateurs du Monitoring du développement durable (MONET) répartis en douze thèmes majeurs, où se situe la Suisse sur la voie du développement durable.

Publié à l'occasion du Sommet «Rio+20», ce rapport revient sur les évolutions qu'a connues la Suisse du point de vue du développement durable depuis le Sommet de la Terre organisé dans cette même ville en 1992.

Dans une deuxième partie, le rapport expose les méthodes et outils servant à la mesure du développement durable et donne des exemples de «bonnes pratiques» en la matière.

N° de commande
1246-1200

Commandes
Tél.: 032 713 60 60
Fax: 032 713 60 61
E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix
20 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-21030-7